



la
mutuelle
SSO
ASSURANCE-GROUPE

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 18,135

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT
19 OCT 67 CS 7293

Action

SEPT CENTS

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEOROLOGIE

Nuageux avec périodes ensoleillées
aujourd'hui et mercredi. Peu de
changements dans les températures.
Maximum et minimum à Québec
30 et 20.

Mardi, 5 décembre 1967

Ottawa, l'Ontario et le Québec s'entendent pour créer un comité conjoint pour étudier la formation d'un district fédéral

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Un accord est intervenu entre le gouvernement fédéral, les gouvernements du Québec et de l'Ontario sur le mandat d'un comité tripartite réunissant des hauts fonctionnaires des trois gouvernements qui est chargé de mener une étude et de formuler des recommandations en vue de "créer conjointement une véritable région de la Capitale fédérale".

Une communication écrite du premier ministre, M. Lester B. Pearson, a annoncé lundi la mise en place de ce comité tripartite des hauts fonctionnaires soulignant qu'il résulte de lettres qu'il a fait parvenir plus tôt aux premiers ministres du Québec et de l'Ontario.

Selon le mandat qui est confié d'un commun accord au co-

mité de hauts fonctionnaires, la création de la nouvelle capitale "véritablement canadienne" n'entraînera aucune modification aux frontières provinciales existantes ni changement constitutionnel.

La déclaration du premier ministre souligne le fait que la capitale qui est prévue devrait s'étendre "de part et d'autre de la rivière Outaouais", savoir, incorporer notamment la ville

de Hull au Québec à majorité francophone.

M. Pearson a déclaré qu'il a été convenu que la première réunion du comité tripartite sur la capitale fédérale "aura lieu sous peu".

L'étude tripartite prévoit des consultations avec les municipalités concernées, a souligné le premier ministre.

On croit savoir que le mandat du comité a été établi en fonction de la volonté expresse

des deux gouvernements provinciaux concernés d'accorder l'égalité de statut à l'anglais et au français dans la région de la capitale fédérale, ce qui, estime un porte-parole fédéral, écarterait la nécessité d'un amendement constitutionnel pour assurer dans cette région les droits linguistiques et scolaires des Canadiens français.

La déclaration du premier ministre a précédé d'une journée la publication du 1er volume du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, prévue pour mardi, qui doit formuler des recommandations précises quant à une capitale fédérale reflétant la dualité linguistique du pays.

Ce volume de la commission Laurendeau-Dunton, à être déposé ce soir aux Communes par le premier ministre, traite des droits linguistiques des Canadiens à travers le pays.

"Le Québec est une terre d'élection pour ceux qui veulent investir dans le secteur industriel" (Beadry)

MONTREAL (P.C.) — "Le Québec est la terre d'élection de ceux qui désirent investir dans le secteur industriel, surtout dans celui de la transformation", a déclaré lundi M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce, à l'hôtel de ville de St-Laurent, en banlieue de Montréal.

Le ministre a reconnu que, malgré les conditions favorables à une expansion économique au Québec, "il y a une certaine nervosité dans le secteur économique".

"Mais, il ne faut pas oublier que cette nervosité n'est pas limitée à l'intérieur des frontières du Québec. La situation est la même partout au Canada et dans tous les pays, comme les récents événements l'ont démontré."

Le ministre, accompagné du ministre d'Etat à son ministère, M. Edgar Charbonneau, n'a pas caché que le temps d'arrêt que subissait l'expansion économique au Canada et aux Etats-Unis, aux dernières prévisions, ferait fléchir de 6.8 pour cent le taux d'expansion qu'avait connu le Québec en 1966, taux qui indiquait une augmentation de 20.2 pour cent des investissements nets, comparativement à l'année précédente.

M. Johnson

Le ministre a soutenu que les résultats du voyage du premier ministre Johnson à New York étaient "on ne peut plus positifs" et qu'ils avaient démontré que les financiers américains

n'ont aucune crainte au sujet des investissements au Québec. Il a en outre mentionné la récente visite de M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, lequel a déclaré qu'il n'hésiterait pas à investir au Québec.

Selon des données du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'exercice financier terminé le 31 mars, le ministère a contribué à l'implantation ou à l'expansion de 138 industries au Québec, créant ainsi 6,600 nouveaux emplois, ce qui représente des investissements s'élevant à \$335,000,000.

Le ministre a soutenu que les résultats à long terme de l'Expo '67 étaient incalculables puisque des représentants du gouvernement provincial ont rencontré des centaines de financiers, hommes d'affaires et capitalistes d'outre-frontière. Ceux-ci sont ensuite entrés en relations avec des hommes d'affaires du Québec.

"Plus que jamais, les hommes d'affaires de par tout le monde sont intéressés par le haut niveau de développement de Montréal, et du potentiel économique, tant en ressources qu'en main-d'oeuvre, du Québec."

OTTAWA (P.C.) — Le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a indiqué hier aux Communes qu'il fera une déclaration "mardi ou mercredi" sur un présumé va-et-vient de séparatistes québécois à Cuba.

M. Martin répondait à M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, qui a dit que participant la semaine dernière à une émission de télévision de la station de Sherbrooke, il avait appris l'existence "d'un va-et-vient considérable de séparatistes notoires à Cuba".

M. Caouette demandait à savoir quel était le "but réel" de ces visites à Cuba.

M. Martin a répliqué qu'il avait eu des renseignements se rapportant à cette situation mais qu'il n'avait rien à déclarer aux Communes à ce sujet pour le moment, qu'il pourrait "demain ou mercredi dire quelque chose".

M. Caouette a demandé encore si "la valise diplomatique de Russie ne servirait pas à financer l'élément séparatiste de Montréal".

"Cela sera également examiné", a répondu M. Martin.

L. Johnson: Notre politique constitue

le fondement de la paix dans le monde

WASHINGTON (A.F.P.) — Affirmant que ce qui se passe en Asie constitue une sorte de "théorie des dominos à l'envers", le président Johnson a déclaré lundi soir que sa politique vietnamienne constituait le fondement de la paix dans le monde ainsi que des progrès passés et à venir réalisés par les peuples asiatiques.

Le chef de l'exécutif s'est longuement étendu sur les grandes lignes de sa pensée vietnamienne dans un important discours de politique étrangère prononcé devant un groupe d'hommes d'affaires réunis au département d'Etat pour une série de conférences sur les affaires internationales.

M. Johnson a entamé son discours en prenant note du fait que "notre présence au Vietnam est conforme à une politique étrangère qui a guidé notre pays pendant 20 ans. Cette politique a été édictée par quatre présidents, 11 congrès, et les plus grands penseurs de notre génération."

Parallèle

M. Johnson a jeté les bases du thème général de son discours en effectuant un parallèle entre la situation dans le sud-est asiatique et la situation en Europe occidentale, face à la guerre froide, au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

S'exprimant en termes très énergiques dans le meilleur style électoral, M. Johnson a déclaré: "Il y a 20 ans, les dirigeants de l'Europe occidentale se sont clairement rendu compte que la présence de notre bouclier là-bas était indispensable pour protéger leur avenir. Il est également clair aujourd'hui, aux yeux des dirigeants asiatiques, que notre présence au Vietnam est vitale pour assurer l'avenir de l'Asie."

"On a beaucoup parlé aux Etats-Unis de la soi-disant théorie des dominos, théorie selon laquelle l'effondrement du Sud Vietnam entraînerait l'effondrement de tous ses voisins, les uns après les autres. Ain-

si que je l'ai dit à San Antonio, la menace d'une domination communiste n'est pas une simple vue de l'esprit aux yeux des Asiatiques. Pour eux, il s'agit d'une affaire de vie ou de mort."

"Mais il est désormais clair, aux yeux de toute l'Asie, que le Sud Vietnam ne tombera pas aux mains des communistes."

Mot géographique

"Il y a quelques années encore, l'expression sud-est asiatique n'était qu'un mot géographique. Aucun sentiment de solidarité n'animait les différents Etats qui le composaient. Chacun de ces Etats craignait sous le poids de ses problèmes intérieurs."

"Plus encore, et c'est là le fait le plus important, ils étaient hypnotisés par la menace de la Chine."

Evoquant le nouvel esprit de coopération régionale qui s'est maintenant fait jour en Asie, M. Johnson a ajouté, "Tout cela a été changé en l'espace de quelques années, et la fermeté dont nous avons fait preuve au Vietnam a été le principal instrument de ce changement."

"Je ne veux pas engendrer un faux optimisme. Je ne saurais prétendre que tous les problèmes de ces pays seront résolus bientôt ou facilement. Mais j'estime que lorsque l'on pèse le pour et le contre de notre engagement au Vietnam, on doit tenir compte des faits suivants:

"La guerre au Vietnam ne se borne pas à préserver le Sud Vietnam de l'agression. Elle fournit également à l'Asie l'occasion d'organiser une vie de progrès, de coopération et

de stabilité sur une base régionale."

Faits saillants

M. Johnson a alors évoqué parmi les grands événements de l'année, le succès du Kennedy Round, les négociations en cours en vue de la réalisation d'un traité de non-prolifération nucléaire, la conférence au sommet de Punta del Este et les efforts diplomatiques qui ont permis d'éviter des conflits ou des crises plus graves à Chypre et au Moyen-Orient, pour déclarer:

"Nous avons assisté cette année à des réalisations considérables: la paix ce sera par le monde et de la lutte au Vietnam."

"Si les générations à venir connaissent la paix, ce sera parce que notre génération tenait le bouclier derrière lequel cette paix aura été édictée et parce que nous aurons travaillé sans relâche à l'édification de cette paix; parce que, enfin, notre génération aura gardé la loi."

Le président a aussi implicitement jeté de l'eau froide sur des informations en provenance de Londres selon lesquelles le Nord Vietnam serait disposé à entamer des pourparlers de paix en échange d'une suspension indéfinie des bombardements américains.

Le chef de l'exécutif a également déclaré que le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, était bien entendu le bienvenu à Washington s'il désirait s'entendre avec M. Johnson, mais qu'aucun projet n'a encore été mis au point pour une entrevue prochaine entre les deux hommes d'Etat.

"Les Canadiens de l'Ouest souffrent de provincialisme"

— M. Dantzer

EDMONTON (P.C.) — Le président de la Fédération des maires et municipalités, M. Vincent Dantzer, a déclaré lundi que les Canadiens de l'Ouest souffraient de "provincialisme étroit" dans leur attitude à l'égard du Québec.

"Je pense que les provinces de l'Ouest sont complètement hors du problème", a affirmé le maire d'Edmonton, ajoutant que si le gouvernement fédéral ne se pressait pas de faire des concessions, le Québec pourrait bien se retirer de la Confédération.

"Pour la première fois", a ajouté M. Dantzer, "je pressens une attitude entièrement différente de la part du Québec. Je suis inquiet à la pensée que Québec pourrait nous quitter dans trois ou cinq ans. Le problème est très sérieux."

M. Dantzer accordait une brève entrevue à son retour de Toronto, où il a représenté la Fédération des maires et municipalités à titre d'observateur à la conférence sur la Confédération de demain.



NEW YORK — Les policiers municipaux, un pompier et des membres en uniforme d'une organisation fraternelle catholique prennent position autour du cercueil du cardinal Francis Spellman alors qu'une foule considérable s'entasse dans les bancs de la Cathédrale St-Patrick pour entendre le service funéraire. La dépouille du cardinal sera inhumée demain dans une crypte sous le maître-autel de la Cathédrale.

(Téléphoto U.P.I.)

Vif débat aux Communes sur un projet de loi définissant les attributions de la Commission des relations ouvrières

OTTAWA (P.C.) — Une proposition gouvernementale visant à clarifier l'autorité du Conseil canadien des relations ouvrières et à lui donner une section d'appel a provoqué un vif débat aux Communes hier.

Au cours de ce débat, le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, et d'autres députés ont accusé le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, de manquer à la parole déjà donnée à la Chambre.

Le ministre a dit qu'il avait déjà exprimé l'espoir qu'un comité parlementaire puisse étudier le projet de loi avant qu'il ne soit adopté en principe en deuxième lecture par les députés, mais il a souligné qu'il n'avait jamais donné cette assurance.

C'est alors que M. Stanfield a reproché à M. Nicholson de manquer à sa parole après avoir donné l'assurance, selon lui, que le bill serait renvoyé directement à un comité des l'étape de la première lecture.

Le ministre avait ouvert le débat sur une mesure, qui devait franchir le même jour l'étape de la première lecture, destinée à modifier la loi sur les relations industrielles afin de doter le Conseil canadien des relations ouvrières d'une nouvelle section d'appel.

Cette section d'appel aura le pouvoir d'entendre les

appels sur les décisions du conseil relatives aux unités de négociations.

M. David Lewis NP - York-Sud a reproché au ministre de tenter de détruire le conseil en lui ajoutant cette section d'appel. Selon lui, cette mesure aura pour effet d'affaiblir le conseil avec toutes les factions et les rivalités qui existent au sein du mouvement ouvrier.

MARCHAND INTERVIENT

C'est alors que le ministre de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Marchand, aux applaudissements des libéraux, est entré dans le débat pour soutenir que cette mesure aura plutôt pour effet de faire disparaître les injustices actuelles.

"Je pense que n'importe qui ayant le sens de l'objectivité et qui a le sens de la justice devrait être prêt à reconsidérer la structure de cette commission-là de manière à ce que tous les citoyens canadiens, toutes les organisations, non pas seulement quelques-unes, mais toutes les organisations, aient l'assurance d'obtenir justice devant le Conseil des relations ouvrières."

"Et je ne parle pas simplement des syndicats de la Confédération des Syndicats nationaux mais de toutes les unions qui, accidentellement ou suivant la constitution du conseil, ne sont pas représentées devant le conseil".

M. Marchand estime que les syndicats qui ne sont pas représentés devant le conseil devraient avoir autant de chance que ceux qui sont représentés.

"Le but de cette résolution, a dit l'ancien président de la CSN, est de faire en sorte que la structure du conseil assure l'impartialité, non pas accidentellement parce qu'il y a de bons hommes dessus, mais qui l'assure de façon structurelle, c'est-à-dire que la structure elle-même assure au moins un équilibre dans tous les cas, surtout dans les cas de conflits".

Quant à M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, il croit que cette résolution "est le résultat des pressions exercées sur le gouvernement par les syndicats ouvriers qui se plaignaient d'être maltraités ou méconnus par le Conseil canadien des relations ouvrières".

Il se dit toutefois heureux de pouvoir discuter du projet de loi, à l'étape de la deuxième lecture, afin d'apporter des amendements "si nous ne sommes pas satisfaits de son contenu".

Le projet de loi semble surtout destiné à satisfaire aux demandes de la Confédération des Syndicats nationaux.

Le CCRO est actuellement composé d'un président, de

deux vice-présidents et de huit membres, quatre représentant l'employeur et quatre le travailleur.

GRIEFS DE LA CSN

Trois représentants du travailleur sont du Congrès du Travail du Canada et un seul de la CSN. Ce dernier organisme s'est souventes fois plaint de ne pas obtenir un traitement équitable quand il s'agit de décisions à prendre là où il y a conflit entre la CSN et le CTC.

La CSN reproche également au CCRO de refuser de reconnaître les unités naturelles de négociation et d'accorder sa préférence aux unités nationales.

Le projet de loi prévoit la création d'une section d'appel sur les décisions du CCRO, la nomination d'un deuxième vice-président, de même que des séances d'un bout à l'autre du pays.

M. Michel Starr, PC d'Ontario, qui fut ministre du Travail sous le régime conservateur de M. Diefenbaker estime que cette section d'appel fera que des appels seront logés contre toute décision rendue par le CCRO, tandis que M. Lewis ajoute que là encore il y aura un perdant.

M. Lewis soutient que le CCRO n'a pas siégé plus de deux jours par mois depuis deux ans et que ses séances devaient être plus fréquentes.

Avez-vous lu ça?

Il y aura des fleurs sur la Terre des Hommes au printemps de 1968. Plus de 200.000 bulbes de tulipes et de narcisses ont été plantés à l'Expo, sur les îles Ste-Hélène et Notre-Dame. Il est possible qu'il y ait plus de fleurs au printemps 1968 qu'il y en avait au printemps de 1967.

Un lecteur, que je remercie, apporte comme contribution, la boutade suivante: "En religion, les gens disent qu'ils ne sont pas plus catholiques que le Pape. En politique, ils disent qu'ils ne sont pas plus indépendants que Lévêque".

Le secrétaire à la défense des États-Unis, M. Robert S. McNamara, ayant décidé d'abandonner son poste, plusieurs observateurs croient à une nouvelle escalade dans la guerre au Vietnam. M. McNamara était un partisan de la modération dans l'effort de guerre américain.

Le curé de Limoulu, le P. Célestin Marotte, capucin, est revenu très impressionné (et même malade) d'une visite au Tchad, Afrique équatoriale, où il a pu voir la misère humaine que ses frères capucins réussissent particulièrement à soulager.

Meilleurs vœux au président et aux administrateurs de L'Assurance-Vie Desjardins qui inaugure officiellement aujourd'hui son nouvel immeuble du siège social, sur l'Avenue des Commandeurs à Lévis.

L'un des frères Warner, le major Albert Warner, producteur de films et pionnier des films parlants, est décédé à Miami Beach, à l'âge de 84 ans.

Merci à l'éditorialiste Roger Bruneau d'avoir demandé: "Ou étaient-ils les 240 députés absents de la Chambre?", le jour où les députés présents, soit 25, ont voté par un vote de 14 à 11, une résolution visant à augmenter les tarifs postaux.

Encore ce mal de dos lancinant?

Si vous souffrez de mal de dos, cela est peut-être dû à la circulation des voies urinaires et à des troubles de la vessie. Dans ce cas, les Pilules Doid's pour les reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Doid's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentirez mieux et vous pourrez compter sur les Pilules Doid's pour les reins. Nouveau gros format économique.

RIVE-SUD — RIVE-SUD — RIVE-SUD — RI



● **BENEDICTION DU NOUVEAU POSTE DE RADIO DE LA RIVE-SUD** — Cette cérémonie s'est déroulée samedi dernier en présence des autorités civiles et religieuses de l'endroit et de plusieurs invités de marque. La nouvelle station radiophonique a été mise en ondes dimanche alors que la programmation régulière débutait hier matin. Sur la photo, nous voyons dans l'ordre habituel: MM. Raynald Guay, député fédéral du comté de Lévis, J.-M. Morin, député provincial du comté de Lévis, Adrien Bégin, président de C.F.L.S., ainsi que l'abbé C. E. Proulx, supérieur du collège de Lévis.

Un projet de \$1,200,000, selon le Dr Gilbert

L'édification d'un centre d'hébergement de plus d'un million se réalisera à Charny

(E.L.) — Le projet d'édification d'un centre de logement et d'hébergement à Charny au coût approximatif de \$1,200,000 se concrétisera au cours de 1968, nous déclarait hier soir, le Dr Paul Gilbert.

C'est ainsi qu'il nait le rêveur voulant qu'un tel projet tourne "en queue de poisson". "Bien au contraire, a-t-il dit, tout s'annonce pour le mieux en vue de la réalisation de cette œuvre mise en branle, il y a plus d'un an, par le conseil municipal de Charny, le centre coopératif de Lévis, la Caisse populaire de Charny et moi-même. De plus, a ajouté M. Gilbert, le ministère de la Famille et du Bien-Être vient d'approuver les plans que nous lui avons soumis dernièrement. Tout ce qui peut retarder la mise en chantier du foyer pour vieillards, c'est le financement... devait-il enchaîner.

Environ 100 appartements...

Selon le Dr Gilbert, principal promoteur du projet, la future bâtisse de deux étages aurait une capacité de 100 appartements. Ce qui veut dire qu'au moins 200 personnes âgées pourraient demeurer dans ce nouvel établissement fonctionnel et très bien organisé. Le centre serait apparemment construit sur la 9e avenue à Charny. Enfin, en plus des multiples commodités prévues dans le projet,

un service d'autobus serait mis à la disposition des pensionnaires à l'occasion de leur déplacement personnel ou lors de voyages organisés...

Plusieurs demandes...

D'autre part, M. Gilbert a signalé qu'environ 150 personnes avaient déjà formulé le désir d'habiter définitive-

ment cet immeuble. Chaque pensionnaire devra verser une pension mensuelle. Le taux n'a toutefois pas encore été dévoilé.



● **A LA COMPAGNIE PAQUET** — Lors d'une réception organisée par la Compagnie Paquet, dans les cadres du Carnaval d'Hiver 68, les sept duchesses du prochain Carnaval de Québec ont reçu hier, par l'intermédiaire du président de la compagnie, M. Marcel Laurin, des mailles de voyage de marque "Carson". Sur la photo, de gauche à droite: M. Jean-Yves Laurin, gérant général de la compagnie, Mlle Jocelyne Plante, duchesse de Montmorency, Colette Pilote, duchesse de Montcalm; Francine Kirouac, duchesse de Lévis; Danielle Brochu, duchesse de Laval; M. Marcel Laurin, président de la compagnie; Francine Delisle, duchesse de Frontenac; Micheline Lavoie, duchesse de Champlain; Ginette Vallée, duchesse de Cartier et M. Fernand Audet, président du Carnaval d'Hiver de Québec '68.

Par acclamation

M. Marc Bisson élu maire de St-Romuald

(E.L.) — La municipalité de Saint-Romuald a hier après-midi, élu par acclamation, M. Marc Bisson, qui a été élu par acclamation. Ce dernier succède à M. Charles Samson, qui a démissionné à ce poste le 17 novembre dernier pour des raisons d'ordre personnel. M. Samson terminait son premier terme de trois ans.

Le nouveau premier magistrat, M. Bisson n'en est pas à ses premières armes. En effet, ce dernier fut maire de cette municipalité de la Rive-Sud de 1961 à 1964. A l'issue de son mandat initial, M. Bisson devait lui aussi se retirer pour des raisons personnelles.

L'administration actuelle...

Pour les trois prochaines années, l'administration municipale de Saint-

Romuald sera contrôlée par le maire Marc Bisson et les conseillers Guilio Bérubé, Jean-Paul Plante, Wellie Racine, Lorenzo Parent, Paul-Henri Blais, Maurice Cadorette et Yves Goulet. Comme on se souvient, MM. Bérubé et Plante ont respectivement été élus et élus, il y a quelque temps, alors qu'ils faisaient face à l'électorat. Quant aux cinq autres conseillers, on sait très bien qu'ils ont été élus par acclamation le 25 octobre, lors de l'appel nominal.

Aux finissants de la promotion '57 de la fac. de Théologie

Les finissants de la faculté de Théologie, promotion 1957, sont priés de noter que M. Louis - Philippe Sirois, père de leur confrère, M. l'abbé Paul-Etienne Sirois, est décédé récemment à Québec. Les funérailles de M. Sirois auront lieu mercredi à 15 heures, à l'église St-Cœur de Marie. Tous sont priés de s'y rendre en une autre forme de convocation.

Photogénique

L'édition du 3 octobre du journal chinois communiste People's Daily comprenait 21 photographies du président Mao-Tsé-Toung.



Près de \$80,000 en novembre...

LEVIS. — L'inspecteur en bâtiment pour la ville de Lévis, M. Julien Dumont, nous fait part qu'il a émis 17 permis de construction en novembre dernier, soit pour une valeur estimative de \$79,700. Au cours de la même période en 1966, M. Dumont avait accordé 14 permis, soit pour une somme de \$195,200.

Sera-t-il réalisé...?

SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME. — Selon la Chambre de commerce de Saint-Jean-Christostome, qui vient de présenter un mémoire au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, demandant l'aménagement d'un parc récréatif, il en coûterait pas moins de \$250,000 pour concrétiser le projet. Ce parc aurait une superficie de quelque 90 acres. De plus, il serait divisé en sept secteurs: un pour les loisirs d'enfants d'âge pré-scolaire; un secteur pour les adolescents; un autre pour la colonie de vacances; un emplacement pour les feux de camp, et bien d'autres...

Nouveau bureau de direction...

SAINT-ROMUALD. — Le nouveau bureau de direction de l'Association des industriels de Saint-Romuald Inc., est formé comme suit: président, M. Paul Laflamme; vice-président, M. Philippe Filion; 2e vice-président, M. Paul-A. Saint-Hilaire; trésorier, M. Paul Morin; secrétaire, M. Albert Côté; et enfin, les directeurs: MM. Simon Baribeau, Robert Bergeron, Ernest Lacasse, Bernard Lavallée et Jean-Paul Ruel.

Par ailleurs, à l'occasion de sa prochaine réunion, le bureau de direction pour 1967-68, procédera au choix des présidents des comités de: Transports et Communications, Main d'Oeuvre, Relations Publiques, Publicité, Social et Aménagement. Enfin, une résolution de remerciement et de félicitations a récemment été adoptée à l'égard de M. Claude Faucher, qui vient d'être promu à la division internationale de Canada Ballotini Inc.

Ce qu'il en pense...!

CHARNY. — Selon le maire de cette municipalité de la Rive-Sud, M. Philippe Robitaille, il ne serait pas question pour le moment de mettre Charny en tutelle. "Quand nous ne serons plus en mesure de régler nos problèmes municipaux, a-t-il précisé lors d'une entrevue, nous demanderons alors la mise en tutelle de notre municipalité." Parant ensuite de l'actuelle dette de \$3 millions, M. Robitaille a révélé qu'au moins \$2,700,000 avaient servi pour l'exécution de travaux d'égouts, d'aqueduc et de filtration. Dans la même ligne, le maire a dit qu'aucun contribuable ne s'était opposé (dans le temps) à la réalisation de tels travaux (rendus nécessaires)...

Attention... les archers...!

LAUZON. — Désormais, les archers de Lauzon pratiqueront leur sport favori dans la salle de tir du centre culturel et récréatif de la Rive-Sud. De plus, le club portera le nom suivant: "Les archers de la Rive-Sud". Par ailleurs, on nous informe que trois instructeurs de l'A.C.T.A. diplômés seront à la disposition de tous les amateurs de ce noble divertissement.

Appel d'offre hier...

SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME. — Le conseil municipal a procédé hier soir, au lancement d'un appel d'offre en vue de la construction d'un édifice municipal au coût approximatif de \$200,000. Ce projet serait vraisemblablement financé par l'émission d'obligations. Les travaux de construction de ce nouvel immeuble s'achèveront sur une période de cinq mois. Selon un informateur, l'édifice municipal abriterait, au sous-sol, le garage municipal et des locaux servant pour les loisirs et au rez-de-chaussée, on aménagerait une salle pour le conseil.

Au tour des réalisations...

SAINT-ROMUALD. — "Maintenant que le travail de base est terminé, l'Association des industriels de St-Romuald Inc., devra se concentrer davantage sur la réalisation des projets qui sont nécessaires au développement industriel de cette municipalité de la Rive-Sud," déclarait dernièrement M. Paul Laflamme, président de cet organisme. Comme le mentionnait plus tôt M. Laflamme, la première année de l'Association fut une période d'organisation, à savoir l'obtention de la charte et l'établissement des règlements. D'autre part, au cours de 1966-67, le bureau de direction a tenu 12 assemblées et les différents comités ont fait de nombreuses démarches auprès de la municipalité de St-Romuald, les gouvernements fédéral et provincial, les compagnies de chemin de fer et l'Hydro-Québec.

Ste-foy résilie un contrat pour l'enlèvement des ordures

par François Demers
Les autorités municipales de Ste-Foy ont adopté hier soir une résolution résiliant le contrat intervenu le 11 novembre 1964 entre les autorités municipales et la firme "Les Fertilisants Organiques du Québec Inc.", fabricants de compost. Elles ont aussi adopté une résolution accordant le contrat de la disposition des ordures ménagères à la compagnie "Les Services Sanitaires Champlain Ltée".

Le maire Roland Beaudin a expliqué qu'en 1964 la ville avait signé un contrat de dix ans avec les Fertilisants Organiques pour une somme de \$250,000, soit \$25,000 par année. Ceux-ci s'engageaient en retour à disposer des ordures ménagères de la ville. Cependant, le printemps dernier, la firme annonça qu'elle ne pouvait plus opérer à ce prix. A ce moment, les autorités municipales décidèrent de lui fournir un octroi volontaire de \$100,00 par jour jusqu'au 31 décembre dernier. Ce qui fut fait. Et ce qui constituait une dépense encore moindre que celle que Ste-Foy aurait encourue si le contrat avait été accordé à une autre firme...

Formule la plus utile.
Pour conclure, M. Beaudin a tenu à préciser que, malgré cette expérience malheureuse avec les Fertilisants Organiques, il n'était pas opposé à la formule de fabrication du compost comme solution la plus utile dans l'élimination des déchets mais qu'il croyait que, dans ce domaine, on ne pouvait sembler-il opérer efficacement que sur une échelle métropolitaine.

Des marchands en alimentation de Montréal demandent la suspension du décret

(LB) — Une délégation de représentants de la nouvelle Association des marchands en alimentation de la région de Montréal ont fait des représentations auprès du sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, hier après-midi, pour obtenir la suspension du décret concernant les heures d'affaires dans la région métropolitaine, durant la période des fêtes. Leur porte-parole, Me Philip Cutler a expliqué aux journalistes après l'entrevue, que le décret actuel limite trop les heures permises de commerce de ces établissements qui doivent fermer leurs portes à 6 heures tous les jours, sauf le jeudi où elles peuvent demeurer ouvertes jusqu'à neuf heures et le samedi où elles doivent fermer à cinq heures. M. Cutler a dit que les commerçants veulent que le décret ne soit pas renouvelé à son expiration. M. Quimper a dit simplement qu'il prenait ces revendications en sérieuse considération. Par ailleurs, des fonctionnaires du ministère ont dit qu'il y avait certes confusion ou mauvaise interprétation du décret qui ne fait que déterminer les relations entre patrons et employés et non réglementer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements.

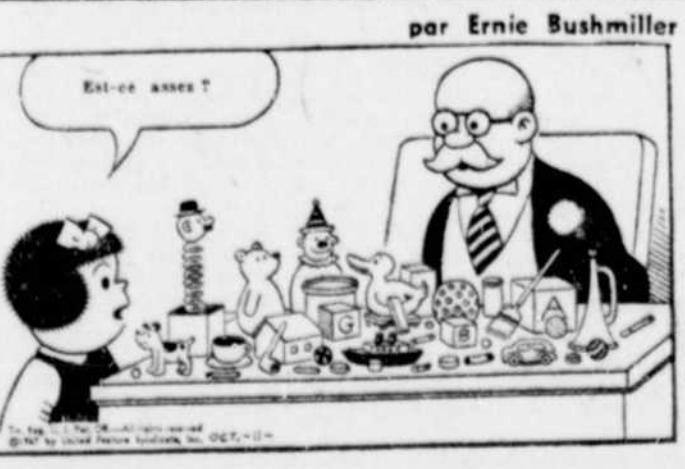
LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



PHILOMÈNE



Coût du projet: \$680,000

Ste-Foy veut avoir un garage municipal

par François Demers
Le conseil municipal de Ste-Foy a approuvé hier soir le règlement décrétant la construction d'un garage et d'ateliers municipaux sur le versant nord du Boulevard Henry IV pour une somme globale estimée à \$680,000. L'assemblée publique à ce sujet a été fixée à jeudi le 14 décembre de 19 à 21 h.

Pour sa part, le maire Roland Beaudin a expliqué que les locaux situés à l'arrière de l'hôtel de ville sont saturés et que la situation présente fait que les services municipaux

sont les premiers à déroger aux règlements d'urbanisme.

D'un côté, a-t-il dit, en libérant garage et les ateliers actuels, nous n'aurons plus besoin pour un bon bout de temps d'une nouvelle caserne de policiers-pompiers. D'un autre côté, nous réglons le problème de la surcharge des locaux de l'Hôtel de ville; la construction d'une nouvelle bâtisse administrative n'est donc plus nécessaire au moins d'ici 5 ans, puisque nous avons loué l'immeuble Begond pour une période de 5 ans.

Enfin, a-t-il conclu, la construction de ce nouveau garage des cet hiver, nous permettra vraisemblablement de bénéficier du programme fédéral d'aide à la main-d'œuvre d'hiver. Et, la situation géographique de la nouvelle bâtisse (près du dépôt à neige) permettra des économies diverses tout en améliorant le service particulièrement en ce qui a trait au versant nord (actuellement en plein développement et au centre industriel qui va demander de plus en plus.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE-SUD

notre correspondant

EDDY LABRIE
522-4771

abonnements-service:
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1922

Machine à coudre

COUTURIER

LE SEUL centre de couture, spécialisé en machines à coudre, sur la Rive-Sud. Machines à coudre neuves, \$19.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Venez! Adresse: "PHAPP" WHITE, CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 31 Ave. B.-G. Lévis, T.L.: 827-8824.
1967-68 (1200) 120A, C.L.



***L'Action* éditoriale**

Les ambitions québécoises

Selon certains, la dernière conférence des provinces à Toronto risque de déboucher sur de nouvelles ambiguïtés. On redoute, par exemple, que les provinces anglo-canadiennes se donnent bonne conscience à peu de frais : elles amélioreraient quelque peu le sort de leurs minorités francophones et prétendraient satisfaire ainsi aux exigences du Québec. D'où une mise en garde contre "la grande illusion".

Sans l'ombre d'un doute, le Québec demande beaucoup plus qu'un meilleur traitement pour les minorités francophones des provinces anglo-canadiennes. Par contre, il n'appartient guère aux provinces d'aller plus loin. La conférence fédérale-provinciale de janvier couvrira un nouvel aspect de la question, car, cette fois, le pouvoir central sera directement impliqué et il devra, lui aussi, prouver sa bonne volonté. A ce moment, le Québec pourra présenter un plaidoyer entièrement différent.

A regarder M. Bennett ou M. Manning, on s'exaspère si vite qu'on voudrait obtenir d'Ottawa qu'il mette au pas ces extrémistes anglophones. Heureusement, ce n'est pas possible. Heureusement, les provinces gardent la responsabilité de respecter et d'appliquer les valeurs éducationnelles et culturelles. Le prix de cette liberté, c'est qu'il n'y a pas de remède à l'entêtement de certaines provinces. Si le pouvoir fédéral pouvait imposer une certaine largeur de vues à MM. Bennett et Manning, il pourrait également imposer ses vues au Québec. Heureusement, je le répète, les provinces gardent dans ce domaine toute leur autonomie. Dès lors, on comprend pourquoi une rencontre au niveau des provinces a vu le Québec attacher autant d'importance à la question des minorités francophones : il n'existe à ce propos aucune autorité supérieure et il fallait choisir la voie de la compréhension et de la négation.

En somme, le Québec n'avait guère

de raison ni de mandat pour prendre violemment à partie les gouvernements provinciaux. Bien au contraire, il fallait obtenir de bonne grâce une aide provinciale accrue en faveur des minorités. En janvier, ce sera l'affrontement avec le pouvoir central qui, lui, tient les cordons de la bourse et qui ne se gêne même pas pour distraire à son profit des sommes qui appartiennent aux provinces. A ce moment, ceux qui auraient pu se faire illusion sur les ambitions québécoises s'ouvriront les yeux : des provinces, le Québec attend un meilleur traitement des minorités francophones; du fédéral, le Québec attend la refonte fiscale et constitutionnelle qui permettra à toute la société francophone de s'épanouir pleinement. En d'autres termes, il appartient aux provinces d'améliorer le sort des minorités francophones, mais il incombe au pouvoir central de mieux respecter l'autonomie québécoise. M. Johnson l'a compris et il n'utilise pas les mêmes armes sur les deux fronts.

Des provinces plus "malléables" auront d'ailleurs, elles aussi, besoin de nouvelles ressources fiscales. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick, en acceptant de suivre le Québec et de traiter de mieux en mieux leurs minorités, assument des responsabilités qu'elles devront financer. Ces provinces n'en comprennent que mieux les exigences québécoises à l'adresse du pouvoir central. A cet égard, la conférence de Toronto, bien loin d'entretenir des illusions, va placer Québec sur un terrain plus solide à la rencontre de janvier. Dès maintenant, M. Johnson, qui prépare minutieusement de telles conférences, ajuste son tir. Il ne faudrait pourtant pas déceler trop tôt des contradictions entre la séduction qui s'exerce à Toronto et la fermeté qui préside à la rencontre d'Ottawa.

Laurent Laplante

Le sens pratique de M. Stanfield

S'ils veulent un jour envisager et résoudre leurs problèmes avec plus de sérénité, les Canadiens devront mettre de côté leur individualisme pour penser en fonction de l'ensemble d'un grand peuple. L'entente n'est pas facile dans une société où chacun réclame des prérogatives exclusives ou prioritaires sans vouloir rien céder aux autres. Les psychologues affirment que la meilleure façon pour un individu de solutionner ses problèmes et de surmonter ses difficultés, c'est d'envisager froidement les choses, et non de les refouler constamment dans le subconscient. La formule s'applique évidemment à l'ensemble de la société humaine : on ne réussit pas à régler les problèmes en refusant de les envisager.

C'est un fait que constate d'ailleurs le chef du parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield. La conférence de Toronto, dit-il, a démontré que des positions qui paraissent au début irréconciliables peuvent par le dialogue et la bonne volonté, perdre graduellement leur apparence statique. "Il me semble, dit-il encore, que l'attitude des premiers ministres reflète chez les Canadiens, un désir grandissant de rechercher de nouvelles solutions, de nouvelles formules d'arrangement. Je me risque même à dire que nous savons maintenant que la majorité des Canadiens est prête à accepter des changements. Il nous reste à développer les mécanismes, à améliorer les techniques qui nous permettront de nous entendre sur la nature de ces changements".

Les conclusions de M. Stanfield rejoignent celles de bien d'autres observateurs. Le premier ministre Daniel Johnson revenait de la conférence de Toronto relativement satisfait, la semaine dernière. Le progrès qui a été marqué n'est peut-être pas aussi apparent qu'on le voudrait au départ. Ce qui peut brouiller nos idées à ce sujet, c'est de prendre connaissance simultanément des observations, pas toutes favorables au Québec, que les premiers ministres provinciaux ont faites. Mais cela a permis par ailleurs, de débayer le terrain, de faire connaître officiellement les principales revendications du Québec, de prendre connaissance aussi des principales

objections des autres provinces. Enfin, l'on sait mieux maintenant dans quelle direction le Québec devra orienter son tir pour vaincre les oppositions.

Bien entendu, on n'a pris aucune décision à cette conférence; le but de la première séance n'était pas d'ailleurs de trouver ces solutions, mais de permettre à tout le monde d'envisager froidement le problème. Et cela, c'est une étape que l'on a réussi à franchir. Le seul fait que toutes les provinces aient accepté de se présenter à la conférence, le fait qu'elles aient accepté, même si c'est avec réticence, de discuter du problème bi-ethnique, est un progrès à ne pas mettre de côté. Les remarques qu'on a échangées à la conférence Roberts agitent comme un levain dans la pâte; elles seront mûries dans l'esprit des participants, et qui sait si ceux qui se montraient les plus indisposés à l'égard du Québec à la fin de la rencontre, ne changeront pas graduellement d'opinion.

L'ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Stanfield fait preuve de sens pratique dans ses déclarations : s'il s'agit sincèrement de sauver la confédération, et non seulement de protéger des situations confortables pour la majorité, situations acquises dans le passé par des moyens pas toujours orthodoxes, il faut que chaque province sorte de son individualisme. Dans leur lettre collective à l'occasion du Centenaire de la Confédération, les évêques du Canada soulignaient la difficulté de voir clair dans les problèmes, par manque d'une information exacte et exhaustive. A notre sens on a échangé à la conférence de Toronto, une information qui manquait à l'étude de base de la situation.

La formation d'un secrétariat ou comité interprovincial de la conférence permet d'espérer que ces informations se multiplieront maintenant entre les partenaires. Nous croyons bien, comme M. Stanfield, que tout ne sera pas réglé dès demain ou la semaine prochaine; il faudra encore du temps et de la patience, mais le dialogue semble être bien amorcé; il peut permettre en tout cas bien des espoirs.

Roger BRUNEAU

Il y a bien des projets dans le cœur de l'homme, mais le dessein de Yahweh, lui, demeure.

(Prov., XIX, 21)

Le sacrifice selon Dieu, c'est un esprit brisé; le cœur contrit et brisé, ô Dieu, tu ne le méprises jamais.

(Ps. LI, 19)

Comprenez bien que si le maître de maison savait à quelle heure de la nuit le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas pénétrer sa maison. Tenez-vous donc, vous aussi, toujours prêts; parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

(Mt., XXIV, 43-44)

LA PAROLE **est aux lecteurs**

Il vaut mieux garder nos commissions scolaires

"Il y aura un comité scolaire pour chaque école élémentaire et chaque école secondaire, sous cette réserve que certaines écoles formant un ensemble aient un même comité scolaire. Chaque comité scolaire sera composé de cinq membres élus chaque année par les parents des élèves et, s'il y a lieu, par les élèves des cours d'éducation des adultes de l'école, tous les électeurs étant éligibles s'ils sont majeurs. Seront aussi éligibles toutes autres personnes majeures résidant dans le territoire de la région. Le directeur de l'école et un représentant des maîtres feront également partie du comité à titre consultatif." (No. 267 tome 4 R.P.) — "Le comité scolaire aura le devoir spécial de consulter les parents sur certains aspects de la formation morale, religieuse, dispensée par l'école; il devra, en particulier, accepter ou rejeter tout projet de règlement catholique, protestant ou non-confessionnel selon le cas, affectant les modalités particulières de la confessionnalité ou de la non-confessionnalité de l'école" (No. 268 tome 4 R.P.)

Voilà définis par les Commissions du Rapport Parent le sens et le rôle du comité scolaire, comité dont on parle tant depuis quelques mois. A la lecture de ces recommandations, parents, élèves et éducateurs peuvent se sentir emballés, épris par l'aspect de collaboration et de démocratisation du comité scolaire. Leur enthousiasme pour le comité scolaire est légitime AUJOURD'HUI parce que ce comité n'existe encore qu'à l'état de recommandation et que sa présentation par les Commissions du R.P. évite de révéler toutes les difficultés éventuelles. Il est à craindre cependant que leur enthousiasme d'aujourd'hui ne se transforme demain en regret quand, après quelques années d'existence, le même comité scolaire aura causé de graves dommages à l'école catholique et aura créé, au grand détriment de celle-ci, une situation irréversible.

Avons-nous pensé que la substitution de nos 1.500 Commissions scolaires actuelles par les 8.200 comités scolaires éventuels viendrait faire le morcellement des forces? Les adeptes du comité scolaire souhaitent la disparition des Commissions scolaires sous prétexte que les membres qui la composent sont, dans la majorité des cas, incompetents, ignorants, etc. Si, dans une paroisse, la Commission scolaire était remplacée par quatre comités scolaires, n'y aurait-il pas quatre fois plus d'ignorants, d'incompétents et d'inadéquates qui présideraient aux destinées de l'éducation dans la paroisse? Voyons! Soyons logiques. La formule du comité scolaire viendrait-elle, comme par magie, injecter une dose de compétence et de clairvoyance à ses membres? S'il est vrai, comme on aime à le répéter, que les compétences sont plutôt rares dans nos paroisses et nos municipalités, recrutons-les et conservons nos Commissions scolaires.

De plus, le comité scolaire n'est guère souhaitable dans la prévision d'un pluralisme inévitable. Aujourd'hui, nous sommes

homogènes au point de vue religieux; demain, des minorités d'agnostiques et de religieux différents viendront rompre cette homogénéité et voudront se faire une place dans la vie de l'école. Comme ces minorités seront insuffisantes pour réclamer et obtenir une école bien à elles, leurs enfants devront fréquenter l'école de la majorité, c'est-à-dire des catholiques. Que deviendrait alors le comité scolaire? Quelle forme prendrait-il? Il subirait inévitablement l'infiltration du pluralisme et prendrait, devant les représentants des minorités, une attitude tolérante... si tolérante, avec les compromis des années, que l'école catholique serait à la fin NEUTRALISEE. Il n'y a pas de doute que les Commissions du Rapport Parent ont prévu cette difficulté; la solution est à l'avantage des minorités : "Lorsque, dans une même juridiction scolaire, la minorité sera trop faible en nombre ou trop divisée dans ses convictions religieuses ou philosophiques pour justifier qu'on mette à sa disposition une ou plusieurs écoles répondant à ses besoins particuliers, il faudra que tous les groupes collaborent les uns avec les autres pour trouver les SOLUTIONS DE COMPROMIS les mieux adaptées aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent" (No. 113 tome 4 R.P.)

Une minorité, surtout si elle est neutre, n'a jamais de compromis à faire. Au sein du comité scolaire, ce sont les catholiques, et eux seuls, qui auraient à faire des compromis, des compromis qui obligeraient le professeur de l'école à éviter toute allusion chrétienne dans ses cours de littérature, d'histoire, de sciences, etc. Où seraient alors l'école catholique?

De plus, il y aurait autant de formes de confessionnalité que de comités scolaires. Le degré de confessionnalité qu'aurait décerné pour son école le comité scolaire trouverait la infinité de variations d'école à école, de paroisse à paroisse. Les différences "confessionnelles" ne manqueraient pas d'attirer sur la communauté catholique les sarcasmes et les vexations. Il est fort à craindre qu'au milieu de telles difficultés, les parents catholiques, fatigués des compromis et des coups reçus, ne démissionnent complètement et n'acceptent la neutralité de l'école pour avoir "la paix". Dans ce cas, une fausse conception de la démocratie serait venue, sous le déguisement de la tolérance, ravir à la majorité catholique ses droits les plus sacrés. Si c'est la démocratie que nous préconisent les Commissions du Rapport Parent, ne serait-il pas urgent de restituer à la Commission scolaire son importance et sa nécessité. Il est évident que les Commissions scolaires ont besoin d'être regroupées pour mieux répondre aux exigences de la réforme scolaire... mais n'allons pas souhaiter leur disparition. Le comité scolaire restera toujours une aventure fort risquée. Souhaitons qu'il demeure dans les pages du Rapport Parent... comme simple recommandation.

Un illettré de l'ancienne école du rang.

Dans certains cas, activer les demandes de citoyenneté

Je comprends fort bien que l'on soit tenu, en haut lieu, à suivre la filière des demandes de citoyenneté, et c'est normal, mais dans certains cas exceptionnels, on devrait passer outre et accéder rapidement aux desiderata d'étrangers notoires qui aspirent de tout leur cœur, à épouser la nationalité canadienne.

Par condescendance autant qu'à titre de réciprocité, nous devrions avoir les plus grands égards à l'endroit des écrivains étrangers qui se manifestent à nous.

Un raison de plus pour ceux qui ont pris racine sur notre territoire, faisant partie de notre vie et qui poussent la délicatesse et l'amour de notre pays jusqu'à se pencher sur nos problèmes divers, à scruter notre histoire pour y faire surgir des figures inconnues de nos compatriotes et y inscrire leurs

noms sur le calendrier de la postérité.

Tel est le cas du R. P. E. M. Renhas de POUZET, O.S.M. lequel s'est penché sur les richesses spirituelles de notre peuple qui se révèle de plus en plus, pour mettre en lumière l'une de nos compatriotes, ayant toujours vécu dans l'ombre des siens.

Je ne veux point ici raconter l'odyssée spirituelle de notre compatriote, laquelle a été magistralement biographiée, grâce à la plume et au talent du R. P. POUZET, mais dévoiler tout simplement les intentions du Père, de rentrer dans la grande communauté de la nation canadienne, ce que beaucoup de nos compatriotes lui souhaitent de tout cœur.

HENRYVONNE

Rue St-Denis
Montréal.

Une causerie sur les faits de Garabandal

Que faut-il penser des événements de Garabandal? Question fort discutée et, au demeurant, sujet de grande actualité. Ce sujet, un prêtre français, l'abbé M. Laffineur-Noseda, résidant à Mars-sur-Allier (Nevers), le considérait dans une causerie prononcée à Québec, ces jours derniers. Le conférencier, enquêteur lors des apparitions mariales de Beauraing, il y a une trentaine d'années, était à la paroisse de Sainte-Odile, à Québec. Il a parlé devant un nombreux auditoire composé de prêtres, de religieux et de religieuses, ainsi que d'une foule de laïcs.

Sans vouloir en rien — et il insiste sur ce point — préjuger de la décision définitive des autorités religieuses compétentes, M. l'abbé Laffineur est, pour sa part, nettement formel, affirmatif : Après avoir lui-même séjourné maintes fois à Garabandal, petit village sis à quelque distance de Santander, dans le nord de l'Espagne; après avoir été souvent en contact avec les quatre jeunes voyantes; après avoir minutieusement observé et médité; après avoir consulté plusieurs témoins, prêtres et laïcs, il n'a aucun doute quant à l'authenticité des susdits événements. La T. S. Vierge, sous le nom de Notre-Dame-du-Carmel est, opine-t-il, bel et bien apparue à Garabandal. Elle y a eu, comme héraut, si l'on peut dire, l'Archange saint Michel. Les messages et avertissements transmis au monde de 1961 à 1965 méritent croyance et vigilante attention. Les innombrables et diverses exchata, qui ont connues les adolescentes Conchita, Lolí, Jacinta et Mari Cruz sont véridiques, inattaquables.

S'il est arrivé, ajoute le conférencier, que l'on ait pu, à un moment donné, avoir des réticences, des réserves, voire soutenir que les faits de Garabandal n'étaient pas authentiques, c'est que, dans un cas du moins, l'on s'en est remis, quant aux jeunes voyantes elles-mêmes, à un état d'esprit. Or, soutient M. l'abbé Laffineur, l'on ne juge point de pareils faits sur un état d'esprit qui, par définition et, compte tenu de l'instabilité humaine, est mouvant, variable. Du reste, dit-il encore, en citant le Pape Léon X, lors du Ve concile du Latran, "s'il s'agit de révélations prophétiques, le Pape est seul juge". En fait, les Papes Jean XXIII et Paul VI se sont-ils officiellement prononcés sur les événements de Garabandal?

Pas négativement, en tout cas. Bien au contraire, au début de l'année 1966, le Saint-Père a dit à Conchita : "Je te bénis et, avec moi, toute l'Eglise te bénit". La même année, la jeune voyante a été reçue à la S. Cong. de la Doctrine de la foi (ex-Saint-Office). A San Giovanni-Rotondo, un humble et illustre homme de Dieu, le stigmatisé Padre Pio, l'a accueillie affectueusement. Co-auteur, avec une trentaine de témoins espagnols, français, belges, allemands, anglais et américains, de l'intéressant ouvrage intitulé : "L'Etoile dans la montagne", l'abbé Laffineur (nom

de plume, Dr J.-M. Bonance) précise, comme on le fait d'ailleurs dans le livre, sa pensée : "Au sujet de Garabandal, nous déclarons formellement, dans la loyauté absolue de nos âmes : Nous bataillons en faveur de la surnaturalité des apparitions. Nous sommes les adversaires fraternels, mais déclarés, non de l'évêque de Santander, mais des méthodes de la Commission qu'il a trouvée, en s'installant sur son siège épiscopal. Adversaires de cette commission, nous sommes cependant soumis d'avance d'intelligence et de cœur — oui, d'intelligence et de cœur — aux décisions de la Cong. de la Doctrine de la foi, dont S. E. le cardinal Ottaviani est le secrétaire et le Saint-Père lui-même, S. S. Paul VI, le préfet".

Garabandal, événements marqués au coin de la simplicité, de la candeur et de la confiance. Faits inouïs au sein desquels prédomine le crucifix; donc s'ils invitent, pressent à la piété mariale, ne mettent nullement en vaine l'incommensurable, la suprématie pensée du Christ-Sauveur, de Dieu Lui-même. Garabandal nous engage à méditer la Passion de Jésus, à visiter souvent le T. S. Sacrement; met l'accent sur l'Eucharistie, la présence réelle, l'indéchirable beauté du sacerdoce, la fructueuse portée du mariage, de l'amour chrétien. A Garabandal, la Vierge a baissé des alliances, voulant sans doute marquer par là que ce sacrement, le mariage, comme le dit S. Paul, est grand.

Garabandal, c'est le rappel à la prière et à la pénitence. C'est un avertissement, un grave avertissement. Si nous ne prions pas, si nous ne nous efforçons point de nous corriger, de mieux aimer Dieu et nos frères, nous serons punis de façon exemplaire. "Les âmes, a dit Padre Pio, tombent en enfer comme les feuilles des arbres tombent sur le sol, l'automne venu". Remettons partout en honneur nos meilleures traditions catholiques. Le chapelet, par exemple, qui, disait le regretté Pie XI, si nous en méditons les mystères, "est vraiment l'Evangile dans notre poche".

A la fin de son exposé, l'abbé Laffineur a dit et redit son entière soumission à l'éventuel jugement officiel de Rome sur tout ce qui touche Garabandal. Il a ajouté qu'en attendant, d'autres témoins convaincus et lui-même vouent tous leurs efforts à la diffusion du message de la Mère de Dieu. Il a engagé ses auditeurs et auditrices à faire de même, en toute charité.

La causerie s'accompagnait de la projection sur l'écran de multiples diapositives de haut intérêt. Vendredi prochain, le 8 décembre, M. l'abbé Laffineur prononcera une autre conférence dans la grande salle de Saint-Michel-Archange, près de Québec. Le public y est invité.

Va de soi que les avis exprimés par M. l'abbé Laffineur n'engagent que le conférencier lui-même.

O. A.

L'Arabie du Sud à la veille de son indépendance

Par Pierre RONDOT

Le Front National de Libération (F.N.L.) a lancé une vigoureuse offensive diplomatique en vue d'obtenir une rapide reconnaissance des pays étrangers dès le moment où il assumerait le pouvoir en Arabie du Sud. Cette offensive est lancée la veille du jour de l'annonce par M. Brown secrétaire au Foreign Office, que la Grande-Bretagne est prête à négocier avec le F.N.L. le transfert des pouvoirs à Aden; transfert qui, selon des sources dignes de foi, s'opérerait le 22 novembre. Notre correspondant fait l'analyse politique de la situation depuis plusieurs mois et montre que le président Nasser, bien qu'évacuant le Yémen, marque un point en cette affaire. D'autre part, le nouvel Etat, dont la situation économique est peu brillante, aura besoin d'une aide économique que la Grande-Bretagne semble prête à lui accorder. Tous les deux arrivent à la conclusion que Londres sera toujours présente au sud de la péninsule arabe, ne serait-ce que pour défendre ses intérêts pétroliers.

LONDRES MET UN TERME A SA POLITIQUE ARABE SECULAIRE La Grande-Bretagne transfère la souveraineté à l'Arabie du Sud non point en janvier comme prévu, mais dès ce mois de novembre. En faisant cette annonce, M. George Brown ne causait pas une véritable surprise : il confirmait une évolution naguère encore très lente, mais que les dernières semaines avaient singulièrement accélérée.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL D'ARABIE DU SUD S'EMETTE

Le 4 juillet dernier, il est vrai, les forces britanniques, qui n'assuraient plus le maintien de l'ordre qu'à Aden et

non dans les autres Etats fédérés, marquaient encore un point dans le style le plus classique. Habilement infiltrées de nuit dans le quartier du Crater, les Highlanders en révélaient, à l'aube, les habitants au son de la cornemuse...

Mais ce rétablissement formel de la légalité n'empêche pas longtemps la multiplication des attentats, par lesquels les nationalistes d'ailleurs rivaux du N.L.F. (National Front of Liberation) et du F.L.O.S.Y. (Front of Liberation of the occupied South Yemen) terrorisent la population et minent le pouvoir de la Fédération dirigée par les sultans des Etats de l'intérieur.

Londres fait cependant un dernier effort en vue d'amener la Fédération à céder le pouvoir à une administration provisoire de transition. L'auteur de la tentative, M. Bayoumi, se heurte à la fois à l'ostentation des nationalistes, à la timidité des modérés et à l'incompréhension des sultans, qui ne veulent rien céder; il doit renoncer.

Le N.L.F. frappe alors un coup surprenant : le 10 août, il s'empare du plus important des Etats fédérés, le sultanat de Lahej, et peu à peu il s'assure de toutes ces petites principautés : la Fédération, qui ne reposait que sur les sultans, s'émiette, et avec elle s'efface le vieux plan britannique d'équilibre entre les éléments tribaux de l'intérieur, et elle échoue.

SOUSHAUT D'ENTENTE Durant deux mois règne en Arabie du Sud, outre la violence, une extrême confusion. Toujours accusée de "diviser pour régner", la Grande-Bretagne souhaite, en réalité, que les deux "Fronts" rivaux réalisent entre eux le minimum

d'entente qui lui permettra de leur transmettre le pouvoir, mais elle n'a plus guère de moyens d'action.

Fin d'octobre, le commandement de l'armée sud-arabique (dans laquelle les deux tendances nationalistes s'affrontent dangereusement) fait appel au président Gamal Abdel Nasser pour qu'il amène les deux "Fronts" à former un gouvernement de coalition. Dès cet accord esquissé, les Britanniques décident d'accélérer leur départ : après la rupture des négociations, ils miseront sur le seul N.L.F.

QUEL SERA L'AVENIR DE LA PERIPHERIE DE L'ARABIE ?

Pratiquement, Londres et Le

Caire ont été d'accord.

Les Britanniques replient leurs forces dans le golfe Persique, à Bahrein et à Chahjah, en vue de protéger les "pétroliers-stéril"; ils assurent les petits souverains locaux qu'ils ne répéteront pas le rôle politique sud-arabique : une ère séculaire de jeu tribal et dynastique est close. Mais ils espèrent que la propagande du Caire ne viendra pas troubler les esprits.

Le KAIS a marqué un point. S'il y a des nuances dans la confiance que l'un et l'autre Front ont en lui (le N.L.F. est plus indépendant). Il ne fait guère de doute que l'Arabie du Sud sera une République socialiste, appelée à attirer à elle le Yémen républicain. Simultanément, le départ des Egyptiens du Yémen et des Anglais d'Aden n'a pas du tout le même sens pour l'avenir : les pouvoirs héréditaires regarderont certainement moins vers Londres que vers Le Caire.

(Copyright B.I.P.)

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

L'avenir industriel du Québec l'exige

"Il faut s'engager dans la voie du regroupement"

— M. Jean Deschamps

L'HOMME devant LA LOI

par Guy Baillargeon



Peu après l'arrivée du Père Noël... vague de vols à l'étalage

Le juge Robert Perron qui en était hier à sa première journée à la magistrature des Sessions de la Paix a vu défiler devant lui pas moins de quatre individus accusés de vols de fait et lésions de même qu'un jeune individu était accusé de ce dernier délit.

L'éternelle vague de vols à l'étalage qui frappe les magasins de la ville à l'approche des fêtes aura donc immédiatement succédé à l'arrivée du Père Noël.

Comme le disait hier le Procureur de la Couronne, Me Anatole Coriveau: "Les vols à l'étalage constituent une véritable épidémie à Québec."

Une des prévenues accusée d'avoir volé de la lingerie pour un montant de près de \$30, samedi dernier, au magasin Zeller's, a bénéficié d'une sentence suspendue.

L'autre accusée, ménagère de 30 ans, a été condamnée à \$25, d'amende. Le juge Perron a considéré le fait qu'elle avait déjà été arrêtée pour des vols.

Toutes deux ont été prises sur le fait. L'une tenait le sac et l'autre y déposait les objets.

Pour sa part, un opérateur de 18 ans de Charlesbourg, a été condamné à payer une amende de \$35.

Il a avoué avoir volé des outils au magasin Simpson Sears.

Deux individus de Loretteville, ont aussi bénéficié de sentence suspendue. Ils ont avoué avoir causé des lésions corporelles à un individu dans la nuit du 10 au 11 novembre.

Six mois de prison pour un journalier d'Edmunston

Gilbert Laplante, journalier de 35 ans de la 42ème avenue à Edmunston, N-B., a été écroué de six mois de prison, hier après-midi, du juge Paul Roy des Sessions de la Paix.

Le prévenu a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir tenté de commettre un vol à main armée dans la nuit du 23 au 24 octobre au restaurant Crystal, sur la rue St-Paul.

Au moment de commettre ce vol, Laplante aurait illégalement mis en danger la vie de M. Philippe B. Martineau en déchargeant son revolver. Il a aussi reconnu sa culpabilité à cette seconde accusation.

L'accusé avait comparu devant le même juge le 24 octobre dernier, soit quelques heures après l'offense. Il avait alors protesté de son innocence et son enquête préliminaire avait été fixée au 31 octobre pro forma.

Toute cette affaire s'était déroulée au restaurant Crystal vers les 10 h. 15. L'individu était appréhendé moins de deux heures plus tard alors qu'il se trouvait en face du Journal l'Action.

Laplante était en prison depuis son arrestation. Aucune demande de caution n'avait été alors faite.

Un marin de Leclercville ira naviguer sur la côte du Pacifique

Un marin de Leclercville accusé la semaine dernière d'avoir eu la possession d'une arme offensive et d'avoir déchargé cette arme dans les portes de la demeure de sa petite amie ira naviguer sur la côte du Pacifique, loin de sa dulcinée.

Le jeune homme de 20 ans qui en prison depuis lundi le 27 novembre, a bénéficié d'une sentence suspendue de deux ans et a dû signer un engagement personnel de \$500, pour garantir sa bonne conduite pendant cette période.

La semaine dernière, les parents de l'individu avaient expliqué au juge Roy qu'ils changeaient de lieu de résidence et s'en allaient à Vancouver.

Selon les renseignements obtenus, l'amoureux éconduit qui demeure près de la maison de son ancienne amie aurait vu un "rival" entrer chez elle qu'il avait encore à l'œil... et dans le cœur.

La tentation de s'emparer d'une carabine et de tirer dans les portes de la maison de sa "Juliette" aurait été trop forte.

Personne n'avait toutefois été blessé.

En rendant sa sentence, le juge Roy a ordonné que l'arme soit confisquée.

Le marin pour sa part ira naviguer sur la côte du Pacifique...



● REPRISE DE LA PAUSE-CAFE — Une initiative de l'AGEL de l'Université Laval, qui a débuté sur le campus, il y a une couple d'années, a repris ses activités, hier, au Pavillon Pollack. Il s'agit de la pause-café, une manifestation culturelle qui permet aux 700 étudiants étrangers de Laval d'extérioriser diverses formes culturelles et artistiques de leur pays d'origine, tels que chants indiens, folkloriques ainsi que des discussions avec leurs confrères du pays. Jusqu'ici huit groupes se sont inscrits à ces activités, soit de étudiants arabes, latino-américains, français, anglais, canadiens, vietnamiens, africains, cambodgiens et indiens. (Ci-dessus, un groupe sud-américain. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Baisse des coûts de production de l'électricité en Europe

Dans une recommandation récemment adoptée par le Conseil de l'OCDE, celui-ci a insisté auprès des gouvernements des pays membres européens pour qu'ils favorisent la conclusion de contrats d'assistance mutuelle de nature à encourager l'utilisation en Europe des grandes unités thermiques et l'abaissement des coûts de production de l'électricité.

La recommandation demande également aux gouvernements de s'engager à ne pas restreindre la fourniture d'électricité, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et à ne pas assujettir l'importation ou l'exportation de courant à des taxes de nature à entraver les échanges d'électricité au titre de ces contrats.

La recommandation est l'aboutissement des études qui avaient été entreprises par un groupe de pays choisis parmi les vingt-et-un pays représentés au Comité de l'Energie de l'Organisation. Ces études portaient sur la nécessité de compléter les accords à court terme entre producteurs européens par des contrats à long terme et par d'autres mesures d'assistance mutuelle visant à mettre en commun les réserves d'électricité et à réduire au minimum les conséquences économiques des défaillances des grandes unités de production.

Deux nouveaux facteurs interviennent ont incité le groupe à accélérer son enquête, à savoir : la construction d'unités thermiques de très grande puissance et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le groupe a souligné dans son rapport que le recours aux grandes unités de production permettra de réaliser des économies substantielles sur le coût global de la production. Pour ce qui est des centrales atomiques, ces économies pourraient faire de l'énergie nucléaire un concurrent sérieux de l'énergie thermique classique. Toutefois, de nombreux petits pays européens Membres de l'OCDE ne pour-

raient utiliser ces grandes unités que si des contrats d'assistance, conclus avec les entreprises de pays voisins, leur garantissaient la fourniture d'une énergie de remplacement en cas d'avarie survenant à l'un des grands groupes de production.

La recommandation a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de l'Energie de l'OCDE.

Le Comité de l'Energie de l'OCDE a également recommandé que les gouvernements des pays membres européens favorisent la conclusion de contrats d'assistance mutuelle de nature à encourager l'utilisation en Europe des grandes unités thermiques et l'abaissement des coûts de production de l'électricité.

La recommandation demande également aux gouvernements de s'engager à ne pas restreindre la fourniture d'électricité, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et à ne pas assujettir l'importation ou l'exportation de courant à des taxes de nature à entraver les échanges d'électricité au titre de ces contrats.

La recommandation est l'aboutissement des études qui avaient été entreprises par un groupe de pays choisis parmi les vingt-et-un pays représentés au Comité de l'Energie de l'Organisation. Ces études portaient sur la nécessité de compléter les accords à court terme entre producteurs européens par des contrats à long terme et par d'autres mesures d'assistance mutuelle visant à mettre en commun les réserves d'électricité et à réduire au minimum les conséquences économiques des défaillances des grandes unités de production.

Deux nouveaux facteurs interviennent ont incité le groupe à accélérer son enquête, à savoir : la construction d'unités thermiques de très grande puissance et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le groupe a souligné dans son rapport que le recours aux grandes unités de production permettra de réaliser des économies substantielles sur le coût global de la production. Pour ce qui est des centrales atomiques, ces économies pourraient faire de l'énergie nucléaire un concurrent sérieux de l'énergie thermique classique. Toutefois, de nombreux petits pays européens Membres de l'OCDE ne pour-

raient utiliser ces grandes unités que si des contrats d'assistance, conclus avec les entreprises de pays voisins, leur garantissaient la fourniture d'une énergie de remplacement en cas d'avarie survenant à l'un des grands groupes de production.

La recommandation a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de l'Energie de l'OCDE.

Le Comité de l'Energie de l'OCDE a également recommandé que les gouvernements des pays membres européens favorisent la conclusion de contrats d'assistance mutuelle de nature à encourager l'utilisation en Europe des grandes unités thermiques et l'abaissement des coûts de production de l'électricité.

La recommandation demande également aux gouvernements de s'engager à ne pas restreindre la fourniture d'électricité, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et à ne pas assujettir l'importation ou l'exportation de courant à des taxes de nature à entraver les échanges d'électricité au titre de ces contrats.

La recommandation est l'aboutissement des études qui avaient été entreprises par un groupe de pays choisis parmi les vingt-et-un pays représentés au Comité de l'Energie de l'Organisation. Ces études portaient sur la nécessité de compléter les accords à court terme entre producteurs européens par des contrats à long terme et par d'autres mesures d'assistance mutuelle visant à mettre en commun les réserves d'électricité et à réduire au minimum les conséquences économiques des défaillances des grandes unités de production.

Deux nouveaux facteurs interviennent ont incité le groupe à accélérer son enquête, à savoir : la construction d'unités thermiques de très grande puissance et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le groupe a souligné dans son rapport que le recours aux grandes unités de production permettra de réaliser des économies substantielles sur le coût global de la production. Pour ce qui est des centrales atomiques, ces économies pourraient faire de l'énergie nucléaire un concurrent sérieux de l'énergie thermique classique. Toutefois, de nombreux petits pays européens Membres de l'OCDE ne pour-

raient utiliser ces grandes unités que si des contrats d'assistance, conclus avec les entreprises de pays voisins, leur garantissaient la fourniture d'une énergie de remplacement en cas d'avarie survenant à l'un des grands groupes de production.

La recommandation a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de l'Energie de l'OCDE.

Le Comité de l'Energie de l'OCDE a également recommandé que les gouvernements des pays membres européens favorisent la conclusion de contrats d'assistance mutuelle de nature à encourager l'utilisation en Europe des grandes unités thermiques et l'abaissement des coûts de production de l'électricité.

La recommandation demande également aux gouvernements de s'engager à ne pas restreindre la fourniture d'électricité, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et à ne pas assujettir l'importation ou l'exportation de courant à des taxes de nature à entraver les échanges d'électricité au titre de ces contrats.

La recommandation est l'aboutissement des études qui avaient été entreprises par un groupe de pays choisis parmi les vingt-et-un pays représentés au Comité de l'Energie de l'Organisation. Ces études portaient sur la nécessité de compléter les accords à court terme entre producteurs européens par des contrats à long terme et par d'autres mesures d'assistance mutuelle visant à mettre en commun les réserves d'électricité et à réduire au minimum les conséquences économiques des défaillances des grandes unités de production.

Deux nouveaux facteurs interviennent ont incité le groupe à accélérer son enquête, à savoir : la construction d'unités thermiques de très grande puissance et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le groupe a souligné dans son rapport que le recours aux grandes unités de production permettra de réaliser des économies substantielles sur le coût global de la production. Pour ce qui est des centrales atomiques, ces économies pourraient faire de l'énergie nucléaire un concurrent sérieux de l'énergie thermique classique. Toutefois, de nombreux petits pays européens Membres de l'OCDE ne pour-

raient utiliser ces grandes unités que si des contrats d'assistance, conclus avec les entreprises de pays voisins, leur garantissaient la fourniture d'une énergie de remplacement en cas d'avarie survenant à l'un des grands groupes de production.

La recommandation a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de l'Energie de l'OCDE.

Le Comité de l'Energie de l'OCDE a également recommandé que les gouvernements des pays membres européens favorisent la conclusion de contrats d'assistance mutuelle de nature à encourager l'utilisation en Europe des grandes unités thermiques et l'abaissement des coûts de production de l'électricité.

La recommandation demande également aux gouvernements de s'engager à ne pas restreindre la fourniture d'électricité, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et à ne pas assujettir l'importation ou l'exportation de courant à des taxes de nature à entraver les échanges d'électricité au titre de ces contrats.

La recommandation est l'aboutissement des études qui avaient été entreprises par un groupe de pays choisis parmi les vingt-et-un pays représentés au Comité de l'Energie de l'Organisation. Ces études portaient sur la nécessité de compléter les accords à court terme entre producteurs européens par des contrats à long terme et par d'autres mesures d'assistance mutuelle visant à mettre en commun les réserves d'électricité et à réduire au minimum les conséquences économiques des défaillances des grandes unités de production.

Deux nouveaux facteurs interviennent ont incité le groupe à accélérer son enquête, à savoir : la construction d'unités thermiques de très grande puissance et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le groupe a souligné dans son rapport que le recours aux grandes unités de production permettra de réaliser des économies substantielles sur le coût global de la production. Pour ce qui est des centrales atomiques, ces économies pourraient faire de l'énergie nucléaire un concurrent sérieux de l'énergie thermique classique. Toutefois, de nombreux petits pays européens Membres de l'OCDE ne pour-

raient utiliser ces grandes unités que si des contrats d'assistance, conclus avec les entreprises de pays voisins, leur garantissaient la fourniture d'une énergie de remplacement en cas d'avarie survenant à l'un des grands groupes de production.

La recommandation a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de l'Energie de l'OCDE.

Le Comité de l'Energie de l'OCDE a également recommandé que les gouvernements des pays membres européens favorisent la conclusion de contrats d'assistance mutuelle de nature à encourager l'utilisation en Europe des grandes unités thermiques et l'abaissement des coûts de production de l'électricité.

La recommandation demande également aux gouvernements de s'engager à ne pas restreindre la fourniture d'électricité, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et à ne pas assujettir l'importation ou l'exportation de courant à des taxes de nature à entraver les échanges d'électricité au titre de ces contrats.

La recommandation est l'aboutissement des études qui avaient été entreprises par un groupe de pays choisis parmi les vingt-et-un pays représentés au Comité de l'Energie de l'Organisation. Ces études portaient sur la nécessité de compléter les accords à court terme entre producteurs européens par des contrats à long terme et par d'autres mesures d'assistance mutuelle visant à mettre en commun les réserves d'électricité et à réduire au minimum les conséquences économiques des défaillances des grandes unités de production.

Deux nouveaux facteurs interviennent ont incité le groupe à accélérer son enquête, à savoir : la construction d'unités thermiques de très grande puissance et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le groupe a souligné dans son rapport que le recours aux grandes unités de production permettra de réaliser des économies substantielles sur le coût global de la production. Pour ce qui est des centrales atomiques, ces économies pourraient faire de l'énergie nucléaire un concurrent sérieux de l'énergie thermique classique. Toutefois, de nombreux petits pays européens Membres de l'OCDE ne pour-

raient utiliser ces grandes unités que si des contrats d'assistance, conclus avec les entreprises de pays voisins, leur garantissaient la fourniture d'une énergie de remplacement en cas d'avarie survenant à l'un des grands groupes de production.

La recommandation a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de l'Energie de l'OCDE.

Le Comité de l'Energie de l'OCDE a également recommandé que les gouvernements des pays membres européens favorisent la conclusion de contrats d'assistance mutuelle de nature à encourager l'utilisation en Europe des grandes unités thermiques et l'abaissement des coûts de production de l'électricité.

La recommandation demande également aux gouvernements de s'engager à ne pas restreindre la fourniture d'électricité, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et à ne pas assujettir l'importation ou l'exportation de courant à des taxes de nature à entraver les échanges d'électricité au titre de ces contrats.

La recommandation est l'aboutissement des études qui avaient été entreprises par un groupe de pays choisis parmi les vingt-et-un pays représentés au Comité de l'Energie de l'Organisation. Ces études portaient sur la nécessité de compléter les accords à court terme entre producteurs européens par des contrats à long terme et par d'autres mesures d'assistance mutuelle visant à mettre en commun les réserves d'électricité et à réduire au minimum les conséquences économiques des défaillances des grandes unités de production.

Deux nouveaux facteurs interviennent ont incité le groupe à accélérer son enquête, à savoir : la construction d'unités thermiques de très grande puissance et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le groupe a souligné dans son rapport que le recours aux grandes unités de production permettra de réaliser des économies substantielles sur le coût global de la production. Pour ce qui est des centrales atomiques, ces économies pourraient faire de l'énergie nucléaire un concurrent sérieux de l'énergie thermique classique. Toutefois, de nombreux petits pays européens Membres de l'OCDE ne pour-

raient utiliser ces grandes unités que si des contrats d'assistance, conclus avec les entreprises de pays voisins, leur garantissaient la fourniture d'une énergie de remplacement en cas d'avarie survenant à l'un des grands groupes de production.

La recommandation a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de l'Energie de l'OCDE.

PLAN D'ACTION

Répondant à ceux qui reprochent à la SGF d'avoir acquis des entreprises de tailles diverses et dispersées dans un grand nombre de secteurs de l'industrie et d'avoir agi sans plan d'action défini, M. Deschamps a dit :

"Il était nécessaire de s'orienter dans un grand nombre de secteurs pour rassembler des administrateurs et des techniciens compétents qui oeuvraient dans des entreprises souvent petites ou moyennes, mais ne pouvaient pas se réunir et mettre leurs efforts en commun, pour constituer des groupes plus puissants."

"Nous avons en effet jugé essentiel de constituer une assise assez large qui nous permette de songer à des regroupements nécessaires à une pénétration significative dans l'industrie moderne. Déjà d'ailleurs la SGF, grâce à ses achats, a permis deux regroupements qui commencent à porter fruit."

Le rassemblement de Marine Industries, Forano et Volcano a rendu possible la création d'un des plus grands complexes de l'industrie mécanique au Canada : ce groupe emploie environ 4.500 personnes, dont plus de 200 ingénieurs, techniciens et dessinateurs; ses ventes sont passées de \$3.000.000 en 1965 à environ \$87.000.000 en 1967.

Dans le secteur de l'industrie forestière, le complexe Sogefor, qui est constitué de Sogefor, Maki et J. B. Dubé, constitue le plus gros employeur de la région de Mont-Laurier et Maniwaki.

Quant aux autres filiales de la SGF, elles n'ont pas été réunies et travaillent de façon autonome. "Cependant, peu à peu, elles appliquent des méthodes administratives uniformes et rationnelles", a indiqué M. Deschamps en signalant qu'elles sont certainement les bases qui nous permettront d'envisager de nouvelles acquisitions profitables à la SGF et au Québec."

PROGRES

M. Deschamps a signalé que depuis ses débuts en juin 1963, la SGF avait accumulé des bénéfices de \$4.200.000, qu'elle a rassemblés des actifs de \$35.200.000 et qu'elle contrôle aujourd'hui des actifs de plus de \$75.000.000 — les ventes de ses filiales dépasseront les \$100.000.000 en 1967 — et qu'elle fournit du travail à plus de 10.000 personnes.

La loi, toutefois, n'a guère réalisé un de ses objectifs : "amener la population du Québec à participer au développement de ses entreprises en y plaçant une partie de son épargne."

La loi, qui fixe cet objectif, a été adoptée dans l'enthousiasme mais, néanmoins, seulement \$1.000.000 des \$16.000.000 du capital-actions ont été fournis par des individus.

M. Deschamps a signalé que la SGF ne pourra jamais remplir son rôle de promoteur du développement de l'épargne au Québec si elle ne recherche pas dans toutes ses transactions une rentabilité raisonnable. Il a ajouté que la participation du public devrait être plus importante et plus large mais qu'il n'est pas utile de brûler les étapes, une action hâtive pouvant être très dommageable pour l'avenir.

Des erreurs parfois. Pourquoi pas?

Vous vous sentez parfois paralysés par la crainte d'échouer? Souvenez-vous que tous ceux qui ont le mieux réussi dans la vie ont appris à assumer la responsabilité de leurs erreurs comme de leurs exploits. Lisez à ce sujet le récapitulatif de Sélection du Reader's Digest de décembre, et apprenez à tirer parti de vos erreurs. Elles sont indispensables à qui veut vraiment vivre!

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

DIRECTEUR DE L'ÉVALUATION ET DE L'ESTIMATION

— Traitement initial jusqu'à \$13.800 selon la compétence. Poste à Québec.
— Élaborer un système d'évaluation et d'estimation de propriétés immobilières et de services communautaires, aviser et conseiller la Société sur les coûts et valeurs des propriétés et services communautaires affectés par ou faisant l'objet d'un programme de rénovation ou d'habitations.
— Formation secondaire ou certificat terminal de l'Institut canadien des évaluateurs ou de la Society of Real Estate Appraisers, de même qu'une compétence reconnue en évaluation immobilière.
— Concours 67S-5404. S'inscrire avant le 8 décembre.

AIDE-INFORMIER ET INFORMIER EN INSTITUTION PÉNALE

— Traitement initial de \$3.820 à \$4.830 selon la compétence (\$200 de plus à Montréal). Ministère de la Justice : postes à Montréal.
— Produire les soins appropriés aux malades des institutions pénales. Participer, au besoin, à des tâches de sécurité et de surveillance.
— Aide-infirmier : 10e année d'études. Bonne condition physique. Taille minimum : 5 pieds 6 pouces. Etre âgé d'au moins 23 ans.
— Informier : détenir en plus un certificat ou un diplôme d'infirmier.
— Concours 67P-6462. S'inscrire avant le 16 décembre en vue de la prochaine séance d'examen.

INSTRUCTEUR DE METIERS EN INSTITUTION PÉNALE

— Traitement de \$4.030 à \$5.030 selon la compétence (Montréal : \$4.445 à \$5.445). Ministère de la Justice : postes à Montréal.
— Initier les détenus des prisons du Gouvernement aux techniques d'un métier.
— 9e année d'études. Certificat de métier et 4 ans d'expérience pertinente. Bonne condition physique. Taille minimum : 5 pieds 6 pouces. Etre âgé d'au moins 23 ans.
— Concours 67P-6463. S'inscrire avant le 11 décembre 1967.

SHERIF

— Traitement initial de \$5.065 à \$6.365 selon la compétence. Ministère de la Justice. Postes à St-Jean (Iberville et Cowansville).
— Veiller à l'application de la loi et des règlements concernant les prisons.
— 11e année d'études et 9 ans d'expérience dont 3 à des fonctions administratives.
— Concours 67P-5440. S'inscrire avant le 11 décembre en vue de la prochaine séance d'examen.

SHERIF ADJOINT

— Traitement initial de \$3.570 à \$4.920 selon la compétence. Ministère de la Justice. Postes à Alma et Amos.
— Secondier le shérif dans l'application de la loi et des règlements concernant les prisons.
— 11e année d'études et 3 ans d'expérience de travail de bureau, de préférence au greffe d'une Cour.
— Concours 67PA-5440. S'inscrire avant le 11 décembre en vue de la prochaine séance d'examen.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :
710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
Génie rural
Hydraulique agricole
Projet No 2823-3A-52-678

Exécution de travaux de drainage dans les branches FOURNIER et ROUSSEAU du réseau Rivières-aux-Pins, en la municipalité de la paroisse de Saint-Agapit-de-Beaurivages, comté de Lotbinière.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 7 (Québec Métropolitain), soit les districts électoraux de Lévis, Lotbinière, Québec-Centre, Qué-

Service Général des Achats

Projet No 3010

Pupitres tables et chaises d'école.
Ministère de l'Éducation, Montréal.
Clôture des soumissions : 19 décembre 1967 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 3011

3 Machines à glace.
Ministère de la Santé, St-Hyacinthe.
Clôture des soumissions : 19 décembre 1967 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 3012

Carburants et lubrifiants.
Ministère de la Voirie, Napierville.
Clôture des soumissions : 19 décembre 1967 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 3013

Appareils et fournitures de laboratoire.
Ministère de la Justice, Montréal.
Clôture des soumissions : 19 décembre 1967 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 3014

Manuels scolaires.
Ministère de l'Éducation, Montréal.
Clôture des soumissions : 19 décembre 1967 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 3015

Manuels scolaires.
Ministère de l'Éducation, Montréal.
Clôture des soumissions : 10 janvier 1968 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 3016

Équipement de sport et de gymnastique.

Ministère de l'Éducation, Verdun.
Clôture des soumissions : 19 décembre 1967 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au :

Service Général des Achats, Bureau des Appels d'Offres, Tél. : 693-5426, 585, Boulevard Charest-Est, Québec.

Le Directeur Général, Paul Brissette

Ministère de l'Industrie et Commerce

Direction des pêcheries

Des soumissions cachetées seront reçues pour la construction d'un navire patrouilleur de pêche de 96 pieds de longueur hors tout, en acier avec coque en forme ou à bouchains multiples.

Les plans et cahiers de charge peuvent être obtenus en versant une somme de deux cents (\$200.00) dollars, sous forme de mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre du Ministère des Finances; le ou après le 5 décembre 1967, au bureau du Service de Protection, Ministère de l'Industrie et Commerce, Édifice de la Banque Royale, Chambre 103, 710 Place d'Youville, Québec 4, P.Q. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné en bonne condition lesdits documents dans les quinze jours (15) qui suivent la date d'ouverture des soumissions.

GARANTIE

Pour être valables, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de \$40.000.00 ou d'une garantie de soumission d'un montant équivalent.

Sont admis à soumissionner sur ce projet les personnes, sociétés, compagnies et corporations reconnues comme constructeur de navires, ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et opérant un chantier maritime en cette province; possédant en propre ou en collaboration avec une compagnie-mère; à la date de la présente demande de soumissions, des services organisés d'architecture navale, de génie technique et de techniciens spécialisés et ayant de l'expérience dans la construction et la réparation des navires en acier.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. heure normale de l'Est (jeudi le 23 décembre). La soumission devra être retournée dans l'enveloppe remise avec les documents et portant l'indication "projet construction d'un bateau patrouilleur de 96 pieds".

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni ancienne des autres soumissions reçues.

Le Sous-ministre associé, Maurice Lessard



l'Action féminine

La garde-malade auxiliaire membre de l'équipe de nursing

Par Thérèse DALLAIRE

La carrière de garde-malade auxiliaire, que l'on nomme aussi auxiliaire en nursing, est née de la pénurie d'infirmières. De nos jours, les infirmières ne travaillent pas exclusivement à l'hôpital, mais aussi dans les usines, les postes militaires, les navires, les cliniques, les refuges pour vieillards, etc. Non seulement soignent-elles les malades, mais plusieurs d'entre elles consacrent tout leur temps à enseigner aux populations les rudiments de l'hygiène afin de les maintenir en bonne santé.

Le nombre d'infirmières est donc devenu insuffisant pour les besoins de nos temps modernes. Devant ce problème, les associations d'infirmières ont décidé de former des auxiliaires à qui serait confié les fonctions du soin des malades.

CHAMP D'ACTION

Le champ d'action de la garde-malade auxiliaire et de l'auxiliaire en nursing est le soin des malades sous toutes ses formes: service d'hôpital

général, de sanatorium, de convalescents, de clinique neuro-psychiatrique, de gériatrie, ainsi que le service privé à domicile ou à l'hôpital.

NATURE DU TRAVAIL

Le travail de l'auxiliaire qui s'accomplit sous la direction du médecin et de l'infirmière est à la fois scientifique et technique et a pour but de faciliter aux malades le retour à la santé physique ou mentale. Il se compose d'une grande variété de tâches qui apporteront le bien-être physique et moral au patient.

1) **Bien-être physique:** en plus des traitements médicaux, l'auxiliaire devra procéder à la toilette des patients incapables de pourvoir eux-mêmes: bain, coiffure, etc.

2) **Bien-être moral:** l'influence du moral est bien reconnue dans la guérison de certaines maladies. Aussi, l'auxiliaire peut beaucoup pour le bon moral de ses malades, pour calmer leur anxiété, les aider à accepter leurs souffrances, leur incapacité temporaire, etc.

3) **Service professionnel:** parmi les fonctions confiées à l'auxiliaire mentionnons: la vérification de la température de la respiration, de la pression artérielle, l'assistance aux blessés, la collaboration à certains services: salle d'opération, dispensaire, etc.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le travail de l'auxiliaire est un travail de collaboration puisqu'il s'accomplit sous la direction du médecin et de l'infirmière. Les heures de service, le taux de salaire, les jours de vacances sont régis par l'association professionnelle. Après sa graduation, la garde-malade auxiliaire, doit se faire un honneur de devenir membre de l'Association des gardes-malades auxiliaires de la province de Québec. L'Association des infirmières de la province s'occupe des auxiliaires en nursing.

QUALITÉS REQUISES

La carrière de garde-malade auxiliaire exige les mêmes qualités que la carrière d'infirmière: qualités physiques, intellectuelles et morales (santé, science et conscience).

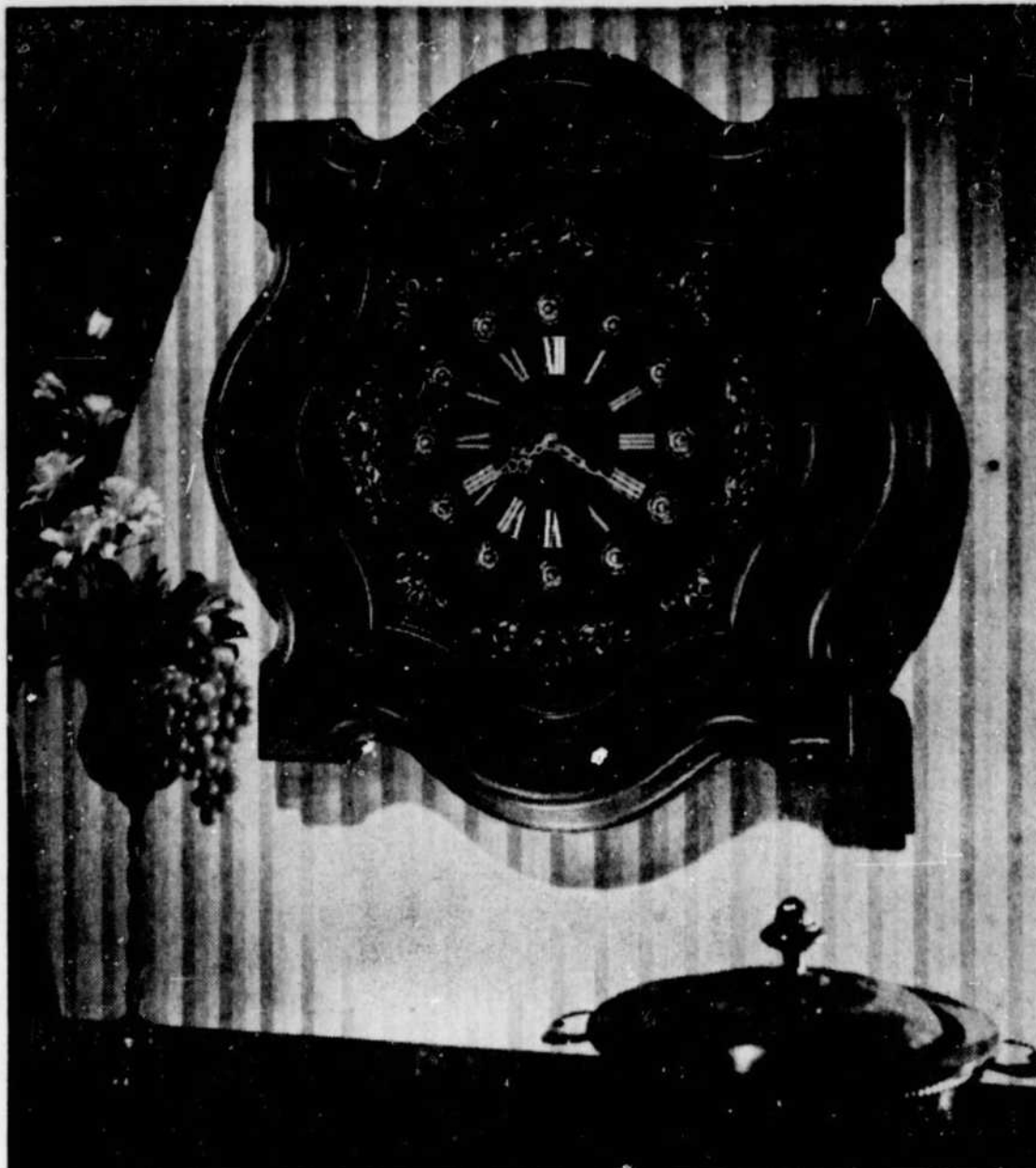
1) **santé:** il faut de la robustesse et de l'endurance pour résister aux fatigues d'un travail qui oblige à être longtemps debout, à soulever des malades parfois lourds, au service de nuit. Il est important que l'auxiliaire ne souffre pas de surdité, de troubles circulatoires et d'allergie.

2) **science:** l'auxiliaire doit se faire un point d'honneur d'acquiescer la formation la plus complète possible. Non pas seulement celle qui lui permettra de décrocher un diplôme ou un certificat d'étude mais celle qui lui permettra de mieux servir.

3) **conscience:** la science ne suffit pas pour faire une bonne auxiliaire. Il faut en plus la conscience c'est-à-dire, cette volonté droite et loyale qui met scrupuleusement en pratique les connaissances professionnelles acquises. Science sans conscience peut conduire aux pires abus. Ajoutons toute la gamme des vertus qui sont indispensables à toute personne qui œuvre dans le grand champ du nursing: obéissance aux médecins, à l'infirmière, dévouement aux malades, patience, discrétion, sympathie, sens de l'humour.

CONSIDÉRATIONS

Les carrières de garde-malade auxiliaire et d'auxiliaire en nursing sont encore jeunes. Il y a donc place pour toutes les bonnes volontés. Toutefois, il ne faut pas s'aventurer sans posséder les aptitudes nécessaires, non seulement pour y faire carrière honorable, mais encore pour trouver pour soi-même une voie favorable au développement et à l'épanouissement de sa personnalité. Au premier plan de ces aptitudes, il faut placer le pouvoir de sympathie humaine qui sera à la base des multiples relations à établir avec des individus de tous âges, de toutes catégories sociales, de races et de philosophies religieuses différentes.



• Une décoration murale qui peut se trouver dans le "hall" d'entrée, la salle de séjour, ou la salle à manger.

De plus en plus, en politique, la femme seconde adroitement son mari

Par Thérèse BERNIER

MONTREAL. — (P. C.)

"Comment les hommes auraient-ils pu se tirer d'affaire sans l'aide des femmes?" demandait samedi d'un ton mi-sérieux mi-plaisant le sénateur Josée Quart aux quelque 250 délégués qui assistaient à une réunion de l'Association féminine progressiste-conservatrice de la province de Québec.

Mme Quart avait été invitée à présider l'assemblée organisée dans le cadre du congrès du Parti Progressiste tenu en fin de semaine à Montréal.

Parlant tout à tour en français et en anglais le sénateur Quart a notamment incité les déléguées à faire du recrutement de manière à doubler l'effectif pour 1969.

Mme Mary Stanfield, épouse du chef du Parti, l'invitée d'honneur à cette réunion, a également pris la parole d'abord en français puis en anglais, pour remercier au nom de son mari les femmes conservatrices.

Plus tard, au cours d'un entretien, Mme Stanfield a confié qu'elle s'installait à Ottawa après les fêtes de Noël et du Nouvel An, et que ses enfants se rendaient dans la capitale pour rejoindre leurs parents après la période scolaire. Également venue d'un ensemble vert émeraude, l'épouse du leader progressiste a souhaité bonne chance aux femmes qui

oyeuvent pour le parti.

Ordre du jour

Pour la deuxième fois depuis son élection, la présidente nationale Mme Isobel MacAulay assistait à une réunion du groupement provincial.

Dans son allocution, elle a déclaré que le Québec peut résoudre ses problèmes à l'intérieur du Canada. Les femmes, a-t-elle souligné, doivent centrer leurs efforts à l'unification du parti.

Mme MacAulay, de Halifax, qui connaît depuis longtemps la famille Stanfield, dit que la Nouvelle-Écosse a pris de l'essor grâce au programme de M. Stanfield qui s'intéresse au biculturalisme, et étudie lui-même le français, de même que sa femme.

La présidente provinciale de l'Association féminine progressiste-conservatrice du Québec, Mme Gertrude Lessard, a présenté le rapport des activités du groupement pour la période octobre 1966 à décembre 1967.

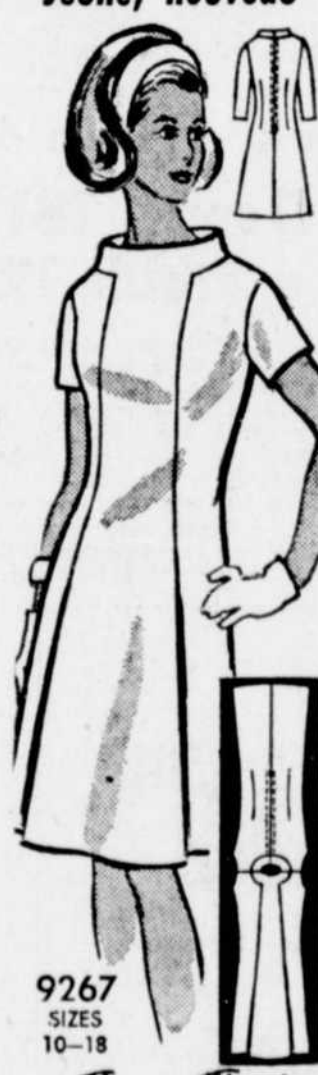
Outre les congrès, réunions du conseil d'administration et assemblées avec les représentants des groupes de Montréal et de Québec, il y eut également une manifestation au profit du projet du Centenaire, la Bibliothèque MacDonald-Cartier, et en septembre dernier, la fête nationale des femmes progressistes-conservatrices du Canada à l'Expo, rehaussée

par la présence de Mme Stanfield.

La présidente de l'association pour le district de Montréal, Mme Irène Laflamme, a noté dans son rapport qu'au cours des assemblées de l'année, on constatait que les femmes sont de plus en plus intéressées à la politique. Dans l'une des circonscriptions, le nombre de membres a augmenté de 60 à près de 300, ce qui constitue un exemple de réussite, de souligner Mme Laflamme.

Pour sa part, Mme Germaine Daigle, présidente du groupement féminin pour le district de Québec, a précisé que le conseil d'administration, depuis l'assemblée annuelle tenue dans la capitale provinciale en septembre 1966, s'est donné pour but principal la réorganisation des associations en tenant compte de la nouvelle carte électorale.

Jeune, nouveau



9267

SIZES 10-18

Marian Martin

Les jours les plus beaux sont ceux où vous vous sentez soupiée, animée et élégante dans un genre comme celui-ci. Dégagez au cou, couture facile, plus plats au devant. Bref un genre agréable à porter. Demandez le patron 9267, gr: leurs: 10-12-14-16-18.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse



Pour vous...

3,000 idées sur les cadeaux !

Vous vous interrogez, et il a de quoi ! Il faut considérer tellement de facteurs avant de choisir un cadeau, tenir compte du destinataire que l'on connaît trop bien, ou trop peu, de son porte-monnaie qui en contient souvent trop peu pour le cœur qui voudrait si bien, et si beau, choisir ! Au temps des fêtes surtout, on dirait que l'imagination n'en peut plus de penser, qu'elle n'arrive pas à se fixer, et l'on quête des conseils de droite et de gauche, ce qui n'arrange rien ! Combien de fois n'aurions-nous pas été mieux de nous en tenir à notre première idée ?

"L'Encyclopédie des cadeaux"

Un seul livre, de format régulier, contenant une fourmière d'idées, le MS 67 de Marabout ! Donnez-vous ce cadeau ! Et vous n'aurez plus à vous casser la tête quand il s'agira de choisir un présent d'anniversaire, pour un bébé ou pour un curé, pour un sportif ou une grand-mère ! Il va sans dire que les mariés font partie de la nomenclature ! Marabout pense à tout ! Et à tous !

"L'Encyclopédie des cadeaux" vous rappelle que "Bien choisir est un art", vous indique "Comment remercier", et comment le dire avec les fleurs ! Les petites attentions et les grandes gentillesse sont régies par "la manière de donner" (convalescence, départ, retour, rupture, pardon, récompense, gratitude, bonne nuit, etc.) par les grâces et l'ingéniosité de l'emballage.

Les grands événements de la vie, les fêtes importantes de l'année, les anniversaires qui comptent ont servi de prétexte à toute une classification des fourrures, pierreries, parfums d'après leur valeur, quant à la durée et au prix ! Les superstitions, le chèque-cadeau, les pourboires font l'objet d'un chapitre bien pensé ! Photos en couleurs et croquis vous aideront à préciser votre choix, et vous éclaireront quant aux présents "à réaliser" vous-même, dont plusieurs "à préparer d'avance", dans vos moments de loisirs, cadeaux qui vous dépasseront comme le fera si bien, et tant de fois, "L'Encyclopédie des cadeaux" Marabout MS 67, en vente (\$1.95) à la Librairie de l'ACTION, Place Jean-Talon, Québec.

Francine L. Roy

Les couleurs et les textures

L'inter coordination est le principal thème dans les tweeds tissés à la main de Bute Looms.

Les couleurs et les textures se complètent les unes les autres en une gamme qui a été conçue spécialement pour une garde-robe coordonnée. Les rayures au hasard sont utilisées pour les tissus de manteaux qui seront assortis aux tissus pour costumes ou robes en y empruntant l'une des couleurs vives. Des verts olive ou cendré, ou sauge, beige crèmeux et gingers sont parmi les choix de couleurs. Des fils fins et épais sont utilisés ensemble afin de donner une texture à surface intéressante pour les tissus d'une seule couleur.

Toutes les collections de tweeds d'Ecosse tissés à la main doivent inclure des carreaux. Les carreaux seront plus petits l'hiver prochain et ils utiliseront la couleur le plus possible. La couleur est en fait la clef du succès de Bute Looms. Des bleus encre, des mélanges de beige naturel et aveline ainsi que le vert et le rouge prédominent.

Il y avait des filatures de coton sur l'île de Bute avant que Lancashire devienne un centre de coton. De nos jours, les tweeds de laine Bute sont tissés dans ce qui était autrefois une filature de coton. Ce fut la

cinquième Marquise de Bute qui encouragea le tissage à la main afin d'apporter une industrie à l'île.

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

DOROTHY GREGORY



Un bon conseil.

Ne vous résignez pas à endurer des poils superflus!

De tous les "badinages qui deviennent de graves problèmes", les poils superflus doivent certainement être l'un des plus communs.

Ce qui commence par être un petit jeu pour la jeune fille-quelques petits poils surgissant par là, à des endroits où ils ne devraient pas être-se transforme en une série de problèmes d'envie, de la fois physique et psychologique, pour la femme adulte.

PHYSIQUE. Le pincage et les autres méthodes traditionnelles d'épilation tendent à aggraver l'évident problème de trois manières: 1. Ils stimulent la pousse de nouveaux poils autour de ceux que l'on enlève.

2. Rendement des poils, issus successivement des mêmes follicules, plus longs, plus noirs, plus gros. 3. Irritent l'épiderme et provoquent des éruptions, des marques et même des cicatrices.

PSYCHOLOGIQUE. L'épilation et la honte provoquées par les poils superflus sont souvent enregistrées dans des dossiers médicaux, et dans les cliniques Gregory, comme étant une des causes majeures de "complexes" et autres troubles émotionnels.

En fin de compte, les femmes ne devraient pas "se résigner" à vivre avec leur problème de vilains poils superflus, surtout lorsqu'il y a une possibilité de l'éliminer.

Avec la thermolyse Gregory, ce problème n'en est plus un.

La thermolyse Gregory est le dernier mot en fait d'épilation radicale. Vous avez dû, certes, le lire dans les magazines féminins. Elle est confortable au point que plusieurs de nos clientes dorment durant l'épilation. Elle est rapide et à si bas prix que de nombreuses femmes élégantes se font épiler même les bras et les jambes.

La thermolyse Gregory est toute indiquée et recommandée pour n'importe quelle femme qui se sent fière de sa féminité.

Venez donc pour un traitement-démonstration, qui vous permettra d'essayer vous-même la thermolyse Gregory. C'est gratuit et sans aucune obligation de votre part, sans compter que cela ne vous prendra que quelques minutes.

Votre clinique Gregory à Québec est située dans la suite 2 de l'Édifice Morisset, 605 est, boulevard Charest.

Les heures de clinique sont 10 a.m. à 7.30 p.m. sur semaine; 9 à 2 les samedis. Téléphonez: 529-1879 pour arranger votre traitement complémentaire. Ou écrivez pour la brochure gratuite Gregory. "Réponses à vos questions."

Un service de vaisselle s'achète chez RENAUD

SPECIAL POUR LES FÊTES



Un ensemble de vaisselle, coutellerie et verrerie

128 pièces

39⁹⁵

REG. 64.95

LE TOUT

Cet ensemble comprend: • Un service de vaisselle en semi-porcelaine anglaise à motifs fleuris et bordure dorée. • Une coutellerie en acier inoxydable. • Une verrerie

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Ouvert tous les jours de 8h.30 à midi, 1h.15 à 5h. p.m.

Stationnement facile
Renaud & cie
VAISSELLE

82 RUE ST-PAUL, QUÉBEC - TEL.: 692-0144

VAISSELLE - VERRERIE - COUTELLERIE - ARTICLES DE CUISINE

Une visite à notre salle d'échantillons vous en convaincra

Prix des Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle (Cercle d'Youville) ont procédé à l'attribution des prix pour la souscription organisée en faveur des Dames de la Maison Ste-Bernadette.

Le premier prix de \$50.00 a été remis à Mme Alex. Moffette, 2515, rue Vitré; le deuxième à M. R. Pelletier, 215, rue des Oblats, et le troisième à M. Donald Blizard, Station Port-neuf, Qué.

Le 45 p.m.

"Le matin d'aujourd'hui", de 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Femina", de 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute", de 10 h. 45 à 11 h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres.

Sujet: "L'Adoption".

"D'une certaine manière", de 12 h. à 12 h. 15 p.m. Sujets: "La solitude" avec Robert Gaudouas et Janine Sutto.

"Le Père Legault", 1 h. 30 à 2 h. p.m. Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", de 2 h. 32 à 3 h. 30 p.m.

Invitée: Shirley Thérèse.

Enquête: "Faut-il interdire aux hommes de conduire?"

"Faire sa vie", de 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.

Concert du mercredi", de 8 h. 02 à 9 h. 30 p.m.

Festival de Menton: Quatuor Amadeus. Quatuor no 3 en sol mineur, op. 74. (Haydn) et Quatuor "La Chasse" en si bémol majeur, K. 458 (Mozart).

Multiplex: Charles Koechlin. Participation de la Suisse romande, du Canada et de la R.T.B. Sonate pour cor et piano, op. 70: Quatuor no 3 en ré; Trois Mélodies: Gaston Germain et Hélène Trépanier.

"La cybernétique et nous", de 9 h. 30 à 10 h. p.m. Avenement des automates et la place de l'homme dans la société technique.

Ce soir: L'importance des notions de contrôle et de communication en cybernétique. La nature et la portée de la théorie de l'information. Exemples d'applications. Invité: Abraham Moles, professeur à l'École Su-

perieure pour la création des formes d'Ulm, Allemagne.

CHRC: "Point de vue" 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m., avec Michel Montpetit. Émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"Bloc-notes", à 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Lucille Després.

Du lundi au vendredi, 5 courts bulletins d'environ 3 minutes sur des sujets féminins.

"A cœur ouvert", de 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice: Mme Françoise Larochelle-Roy assistée de Roc Prou. Un service d'entraide où les auditrices sont invitées à soumettre leurs problèmes, et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions provenant de leur propre expérience.

CJLR: "10 minutes avec vous madame" de 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m. Recette: Aspic aux tomates et crevettes.

"Un homme et une femme", 1 h. 30 à 3 h. 56 p.m. Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoielles, animée par UN HOMME ET UNE FEMME. On y parlera de cinéma — des modes de la femme et de l'homme et de l'actualité.

"Les vainqueurs", de 9 h. à midi. Palmarès pour la femme adulte avec différents prix.

"Éclaircissez-moi" de 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m. Mgr Raymond LaVoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Exotisme 1230", de 2 h. 30 à 3 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

C'est pourquoi, nous vous recommandons HAGERTY... le nom le plus réputé au monde, lorsqu'il s'agit de l'entretien de l'argenterie.

BIRKS
JOAILLIERS

Place de l'Hotel de Ville, tel.: 522-3822

Place Ste-Roy tel.: 653-4035

Cashiers de paiement

de paiement

La découverte du Dr Gordon Murray pourra-t-elle donner espoir aux milliers de paralytiques ?

Par BOB TRIMBEE

TORONTO (P.C.) — Le Dr Gordon Murray a-t-il réalisé un miracle médical, découvert une technique chirurgicale pour restaurer le cordon médullaire endommagé ? Ou bien la révélation de sa découverte est-elle prématurée et causera-t-elle l'angoisse de milliers de paralytiques ?

Le médecin de 73 ans affirme avoir, en fait, réguéré, chez un jeune homme paralysé totalement depuis un accident d'automobile, le cordon médullaire blessé.

Il précise cependant que l'intervention est encore au stade expérimental et ne représente absolument pas une

technique universellement admise. L'élément de preuve du Dr Murray est Bertrand Proulx, un camionneur âgé de 24 ans, considéré comme quadriplégique depuis un accident survenu en 1963.

Le docteur a pratiqué sur lui une intervention il y a six mois. Jeudi, le 14 novembre, le patient a été porté en chaise roulante à un banquet donné à Toronto pour récolter des fonds destinés à la recherche médicale.

Là, devant plusieurs médecins, M. Proulx s'assit, puis se leva.

Des collègues du Dr Murray reconnaissent qu'il pouvait s'agir d'une vraie découverte, qui ne pouvait cependant pas en-

core être prouvée scientifiquement. Des dossiers médicaux sur la paraplégie font état de cas où des patients fortement paralysés ont recouvré l'usage de leurs membres avec ou sans aide chirurgicale.

Comme l'insuline

Le fait du 14 novembre et l'intervention du Dr Murray furent rendus publics par les journalistes témoins du cas.

Les experts réagissent avec prudence. Le Dr Howard Rusk, directeur de l'Institut de rééducation de New York, déclara que si le Dr Murray pouvait rendre actif un homme quadriplégique depuis quatre ans, «ce haut fait viendrait sur le même pied que l'invention de l'insuline et des antibiotiques».

Il fait peu de doute, toutefois, que si le médecin de M. Proulx n'avait pas eu la stature du Dr Murray, le corps médical l'aurait fortement attaqué pour la façon dont la nouvelle se répandit et pour le manque de preuves.

Depuis l'obtention de son doctorat à la faculté de médecine de l'Université de Toronto, il y a une quarantaine d'années, le Dr Murray a obtenu des succès peu communs.

Il fut le premier chirurgien à greffer avec succès une veine dans le système artériel d'un être humain et à retirer, avec autant de succès, des caillots de sang d'une artère majeure.

Avec le Dr Charles Best, co-découvreur de l'insuline, il a mis en usage, en chirurgie, l'héparine, médicament anticoagulant qui a ouvert la porte à la chirurgie des vaisseaux sanguins.

Il a été l'un des premiers à appliquer la technique chirurgicale au soin des enfants bleus. Il a perfectionné le premier rein artificiel en Amérique du Nord et a été le premier Canadien à réussir la transplantation d'un rein d'un humain à un autre.

L'intervention, sommet de huit années de recherche, a consisté en la nouvelle rupture du cordon médullaire, l'enlèvement de trois-quarts de pouce du cordon blessé et la réunion des deux bouts. Il a fallu retirer un os pour permettre de relier le cordon raccourci.

Le plus difficile, dit le Dr Murray, a été de déterminer la portion du cordon à couper, pour s'assurer que tous les tissus atteints soient enlevés.

L'opération a été pratiquée à l'aide d'un instrument spécialement créé à cet effet, instrument qui a permis au Dr Murray de pénétrer profondément dans la colonne vertébrale pour couper le tissu endommagé du cordon.

Un technicien analysa le tissu prélevé pour déterminer si le tissu sain avait été atteint. Le Dr Murray eut une cavité dans l'os entourant la colonne vertébrale pour relier et tenir en place les deux segments.

Le médecin déclara en conférence de presse que les chercheurs médicaux avaient été

longtemps empêchés dans leur travail par des scrupules de manuels. Il rejeta également l'allégation de ses collègues voulant qu'il n'ait pas cherché à se faire aider avant de procéder au travail.

Manque d'intérêt

"J'ai sollicité l'intérêt des gens, en vain", affirma-t-il.

Le Dr Drucker promit que l'aide médicale et financière serait disponible pour les travaux futurs et ajouta que le Dr Murray serait essentiel à tout travail d'équipe. "Nous ne pourrions y arriver sans lui".

Le Dr A.T. Jousse, directeur du centre de rééducation Lyndhurst Lodge pour paraplégiques, à Toronto, déclara que l'intervention du Dr Murray ne pourrait être utile aux paralytiques victimes d'un virus ou d'une dégénération de l'épine dorsale.

Il ajouta que les facteurs déterminants du cas Proulx étaient que la régénération s'était produite jusqu'aux extrémités, pourtant si tard après la paralysie.

Normalement, l'amélioration se fait sentir en moins de 18 mois et même un succès partiel en chirurgie n'est atteint que si l'intervention est pratiquée quelques semaines seulement après la blessure originale.

Lire des médecins

Lorsque fut publiée la nouvelle de son dernier travail, des centaines d'appels téléphoniques affluèrent à son bureau et à l'hôpital général de Toronto, provenant de médecins et profanes qui voulaient en savoir plus long.

Les autorités médicales, qui ne s'étaient pas toujours accordées avec les travaux de recherche du Dr Murray dans le passé, acceptèrent mal qu'il ne se soit pas conformé à la tradition voulant que son travail fût d'abord décrit dans un journal scientifique.

Le Dr Murray affirme ignorer la présence de journalistes au banquet de fondation. Ledit-il, dit-il, qu'il n'aurait pas assisté à la rencontre.

Il publia un communiqué pour insister sur la nature expérimentale de son travail, précisant qu'il faudrait au moins deux ans avant de pou-

voir vérifier les résultats et faire adopter la technique nouvelle.

"Ce n'est qu'après cela que le procédé sera disponible à un groupe moins restreint de patients".

Ces propos n'enrayèrent pas le flot d'appels de ceux qui demandaient de l'aide ou des renseignements, et l'on convoqua une conférence de presse, réunissant des autorités de l'hôpital et de l'Université de Toronto, pour tâcher de remettre les choses en ordre.

Le Dr William R. Drucker, premier chirurgien à l'hôpital général et professeur de chirurgie à l'Université, déclara que des conclusions exagérées ou prématurées sur l'expérience feraient un mal indicible à des milliers de paraplégiques.

Respect, mais...

"Cecl ne signifie pas que nous ne puissions en arriver

à une conclusion heureuse, dit-il. D'après les données du Dr Murray, d'après ses expériences antérieures, d'après son intégrité au contact des patients, nous avons toutes les raisons de croire que cela puisse être tout simplement l'une des plus grandes découvertes de notre génération, mais nous ne tenons pas encore la réponse.

"J'ai beaucoup de respect pour cet homme... Mais je ne le crois pas, en ce cas particulier, parce que rien ne me dit que le patient se soit réellement amélioré. D'après ma connaissance, ce patient peut s'être amélioré simplement à la suite d'une bonne physiothérapie.

"D'autre part, j'ai si grande confiance au Dr Murray que je crois que M. Proulx s'est peut-être amélioré à la suite de la régénération du cordon médullaire.

"Je ne puis dire oui ni non.

Je n'attends que plus de preuves, n'est-ce pas là la meilleure chose à dire."

L'attention mondiale, pour suivit-il, est maintenant tournée vers cette recherche et permettra presque sûrement une étude, en laboratoire et clinique, de la technique du Dr Murray par l'hôpital et l'université.

Hésitant d'abord à ajouter à ses déclarations précédentes, le Dr Murray rompit son silence au cours de la conférence et affirma qu'il ne faisait aucun doute qu'il la suite de l'intervention "cet homme a été régénéré au cœur même de la blessure à son cordon médullaire".

Sans collaboration "J'ai tenté, comme d'autres ici le savent très bien, d'obtenir de la collaboration à ce travail; n'y arrivant pas, j'ai travaillé seul. Et j'en suis satisfait, car je suis assez certain qu'il y a eu régénération."

Des bénéfices nets de \$52.2 millions à l'Alcan pour les neuf premiers mois

Les bénéfices nets consolidés de l'Alcan, avant déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la Compagnie, se chiffrent, pour les neuf premiers mois de 1967, à \$52.2 millions, contre \$56.8 millions pour la même période de 1966. Après déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la Compagnie, l'équivalent du bénéfice par action ordinaire est de \$1.56 par action contre \$1.76 enregistré l'an dernier. Le volume des ventes consolidées d'aluminium sous toutes formes, au cours des neuf premiers mois de 1967, s'éleva à 823.000 tonnes contre 836.000 tonnes vendues pendant la même période de 1966.

Les bénéfices nets consolidés du troisième trimestre 1967 s'établissent à \$17.0 millions, soit 51 cents par action ordinaire, contre \$17.2 millions, soit 53 cents par action ordinaire, pour la même période de l'an dernier.

Le volume des ventes consolidées s'élève, pour le troisième trimestre 1967, à 266.000 tonnes, ce qui représente une baisse de 1% sur le chiffre de 269.000 tonnes atteint l'année dernière pour la même période. La diminution des ventes, notable aux États-Unis (18% et légère au Canada (4%), a été compensée par leur augmentation de 12% au Royaume-Uni, de 6% en Europe continentale et de 17% dans le reste du monde.

La plus-value de \$1 million réalisée sur la vente de propriétés et la réduction substantielle des achats de métal à des tiers ont diminué l'importance de la baisse des bénéfices du troisième trimestre 1967 par rapport au troisième trimestre 1966. De plus, les dépenses engagées dans le passé pour la recherche au Canada ont diminué la provision pour impôts futurs sur le revenu.

Les usines canadiennes d'aluminium de l'Alcan tournent, à l'heure actuelle, à 87.5% de leur capacité par suite de la réduction de production qui a été décidée en septembre en vue d'équilibrer les stocks. Toutefois, la production totale de l'Alcan, au Canada, pour l'année 1967, dépassera d'environ 10% celle de 1966.

Le "Rapport Carter"

Un certain nombre de nos spécialistes étudient, depuis mai dernier, les répercussions qu'aurait, pour l'Alcan, les modifications du système fiscal canadien proposées par la Commission royale d'enquête sur la taxation. Dans le mémoire que nous avons remis au ministre des Finances, nous faisons ressortir les difficultés que les recommandations du rapport engendrent pour les sociétés comme l'Alcan, qui traitent des affaires et sont en concurrence directe dans nombre de pays, qui retirent une partie importante de leurs revenus de sources étrangères et dont le capital-actions est en partie souscrit à l'étranger.

Nous soutenons que l'application des recommandations de la Commission affecterait l'Alcan, d'une part par l'augmentation de ses impôts qui sont déjà plus lourds que ceux de la plupart de ses concurrents et, d'autre part, par la difficulté

qu'aurait alors l'Alcan à rester au Canada des collaborateurs clés. Nous sommes persuadés que beaucoup d'autres industries canadiennes partagent notre point de vue et nous espérons que le Gouvernement modifiera en conséquence les recommandations de la Commission.

Procédé de fabrication directe Le 21 septembre, la Compagnie a annoncé sa décision d'arrêter les travaux de recherche sur le procédé de fabrication directe de l'aluminium. Ces travaux accaparaient, depuis des années, une part importante de l'effort, de recherche de l'Alcan.

Déclaration de dividendes Le 18 octobre, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 25 cents par action, en monnaie des États-Unis, payable le 5 décembre aux titulaires d'actions ordinaires inscrits le 6 novembre à la fermeture des bureaux.

Une charte de bon sens

Yaoundé (D.I.A.) — Dans un éditorial, intitulé "Une charte de bon sens", le journal catholique "L'Effort Camerounais" écrit ce qui suit en rapport avec la récente réunion des pays du Tiers-Monde à Alger:

"Le Bandoing économique d'Alger a pris fin la semaine dernière. L'on se félicite qu'un accord unanime se soit réalisé. Et la "Charte d'Alger", si elle est considérée avec bienveillance par les pays nantis, renferme de quoi faire naître de l'espoir dans le Tiers-Monde pour plus de justice dans le commerce international.

Comme l'a si bien souligné le ministre sénégalais des Affaires étrangères, "La Charte d'Alger n'est pas un simple cahier de doléances, c'est une véritable déclaration des droits des pays sous-développés:

— Droit de contrôler les prix des matières premières.

— Droit d'écouler dans des conditions honorables les produits finis et semis.

— Droit enfin à une aide financière des pays nantis. Tel est l'essentiel de la Charte.

Cela signifie que les aides de toutes sortes ne doivent plus être considérées dans l'avenir comme des faveurs. Que les produits de base doivent être achetés à un juste prix pour le producteur. La logique même fait voir que cette voie est dans l'intérêt même des pays développés. Car, à l'ère où les distances se réduisent et où les échanges commerciaux se développent, l'enrichissement des pays du Tiers-Monde bénéficie directement aux pays riches".

Informations financières

AMIANTE

Les expéditions des producteurs d'amiante ont progressé de 5.1% en septembre par rapport au même mois de l'an dernier (123,438 tonnes contre 117,555). Au Québec, elles se sont montées à 115,175 tonnes contre 110,227 (+4.5%); celles réunies de Terre-Neuve, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, ont été de 8,263 tonnes, contre 7,328 en septembre 1966. Depuis le début de l'année, le volume expédié s'est établi à 996,840 tonnes, contre 1,065,074 en 1966. Sur ce total, les usines du Québec ont expédié 835,787 tonnes (957,468 en 1967) et celles de Terre-Neuve, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, 111,053 (107,606) tonnes.

CHARBON

La production de charbon au Canada, en 1966, s'est élevée à 11,391,569 tonnes, soit 1.7% de moins que celle (11,588,516 tonnes) de 1965. La diminution est due principalement à une baisse de 7.4% de la production de houille grasse en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Les exportations de charbon canadien ont augmenté de 0.02% en 1966, passant à 1,228,820 tonnes, tandis que la valeur des exportations s'est accrue de 4.2%, pour atteindre \$13,202,161. 86% du charbon exporté a été expédié au Japon.

Aide aux réfugiés nigériens

LAGOS (D.I.A.) — Au cours du mois d'octobre, les "Catholic Relief Services" ont fourni environ 24 tonnes de nourriture (du sorgho, des petits pois, du lait écrémé) aux réfugiés des camps de Sapele et de Warri, suite à la reprise du Centre-Ouest du Nigeria par les troupes du gouvernement fédéral nigérien. Cet approvisionnement, transporté par des canotiers militaires et accompagné du personnel de la Croix-Rouge, fut acheminé au quartier général de la Croix-Rouge de Bénin pour être distribué dans les camps sous la surveillance de la Croix-Rouge internationale. Les réfugiés eux-mêmes sont chargés de préparer la nourriture. Les autorités militaires ont déclaré que les camps sont des "lieux de protection" pour le bien des réfugiés. Au camp de Sapele, il y avait au mois d'octobre 474 hommes, 330 femmes et 180 enfants; au camp de Warri, 270 hommes, 210 femmes et 20 enfants.

Incroyable...comme ils grandissent!



A Noël, offrez-leur un certificat d'épargne cumulative — il grandira avec eux.

Pensez-y. Offrez-leur un cadeau qui dure — un certificat d'épargne cumulative. Dans 6 ans, ils recevront \$10 pour chaque tranche de \$7.50 que vous aurez investie.

Il est facile d'acheter des certificats d'épargne cumulative pour Noël. Vous les trouverez en coupures de \$10 et plus. Ils sont encaissables en tout temps. Renseignez-vous au sujet des certificats d'épargne cumulative à toute succursale de la Banque de Commerce.

Offrez un cadeau qui dure...et voyez-le grandir.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE LIMOILLOU		
Bergeron, Lorenzo, 2298, de la Ronde, Québec, (Transfert de J.-P. Boutin)		Epicierie
COMTE LEVIS		
Bégin, Ernest, Route Trans-Canada, village de St-David de l'Auberivière.		Cabaret (Projet)
Cantin, Gilles, rue Commerciale, cité St-Romuald d'Etchemin		Taverne (Projet)
COMTE LOTBINIERE		
Bélanger, Raoul, rue Principale, Villeroi.		Epicierie
COMTE MONTMORENCY		
Blais, Jean-Robert, 148, Chemin du Bout de l'Île, village de Beaulieu, I.O.		Epicierie
Rousseau, Camille, 8, Chemin du Bout de l'Île, village de Beaulieu, I.O.		Epicierie
COMTE CHARLEVOIX		
Tremblay, Aurèle, St-Fidèle de Mont-Murray paroisse.		Epicierie
Bhéret, Paul-E. St-Fidèle de Mont-Murray paroisse.		Epicierie
Gagnon, Jean-Paul, paroisse St-Fidèle de Mont-Murray.		Epicierie
Pelletier, Adrien, Hôtel Gauthier (Transfert de dame Adj. Gauthier) paroisse St-Isidore.		Hôtel
Couturier, Paul, Chamard's Lorne House Ltd., St-Etienne de la Malbaie. (Modification de Villégiature).		Hôtel

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis. L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée au:

BUREAU DU GREFFIER

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
CASE POSTALE 2027, QUEBEC 2 P.Q.

En Afrique du Sud RESTRICTIONS IMPOSEES AUX MISSIONNAIRES

par Roger Tessier, p.b.
par Roger TESSIER, p.b.
Les missions diplomatiques en Afrique du Sud ont reçu l'ordre de prévenir tous les missionnaires de leurs pays, qui désirent se rendre en Afrique du Sud pour y remédier en permanence, qu'ils devront solliciter un permis de séjour renouvelable tous les 6 mois, a annoncé le 11 septembre le journal "Rand Daily Mail". En outre, tous les ans, le Gouvernement se réservera le droit d'annuler ce séjour. Le même journal fait état des raisons officiellement alléguées pour justifier cette décision discriminatoire: permettre au gouvernement de prendre des mesures immédiates contre tout missionnaire qui critiquerait trop ouvertement la politique raciale de l'Afrique du Sud. Le Révérend C. R. Growther, évêque anglican de Kimberley, rappelle-t-on, avait été expulsé d'Afrique du Sud le 30 juin dernier en raison de ses attaques contre le gouvernement.

Il est évident que si les autorités sud-africaines parlent "des missionnaires" en général, seuls les prêtres catholiques sont concernés par cette mesure. En effet, ce contrôle a été demandé par le congrès provincial du parti gouvernemental, et à Durban, en août dernier, le ministre de l'immigration, le sénateur Trolley, a donné l'assurance solennelle que le caractère protestant de l'Afrique du Sud ne serait pas changé par l'influence des catholiques.

Le nombre des catholiques qui est de 6,2% de la population, est en très nette augmentation: 27% par rapport aux chiffres de 1951. L'on comprend dès lors que le gouvernement protestant qui préside aux destinées de l'Afrique du Sud ait éprouvé le besoin de faire barrage à cette hausse (1).
Nombreuses protestations
Comme de juste, le cardinal Owen Mc Cann, archevêque du Cap, a protesté vigoureusement contre le contrôle de l'immigration catholique en Afrique du Sud. Mais il n'a pas été le seul: les chefs des Eglises protestantes ont également réagi. Le pasteur Mark Nye, doyen anglican de Pretoria, a réagi à cette déclaration en la qualifiant de "mesure isolationniste". "Nous déplorons qu'un gouvernement chrétien fasse une discrimination à l'égard d'immigrants chrétiens, à cause de leur appartenance religieuse. Cela va à l'encontre de ce qui se passe actuellement dans le monde, où les différentes Eglises vont vers une plus étroite compréhension, un respect mutuel et une union plus étroite".

Le pasteur A. Paperton, modérateur presbytérien de la région du Transvaal, a lui aussi, protesté: "Il s'agit d'une discrimination à l'égard des catholiques romains, et je ne peux, en aucun cas, admettre cela".
Pourtant, l'Afrique du Sud manque de prêtres
En Afrique du Sud, l'écart se creuse entre le nombre de catholiques et celui des prêtres. En effet, en 1960, il y avait un prêtre pour 952 catholiques; maintenant, on ne compte plus qu'un prêtre pour 1,049 catholiques. Cette situation est due à l'affectation de nombreux prêtres à des tâches spéciales ou chargés de l'enseignement. D'après les statistiques de 1965, sur 1,200,000 catholiques, il y avait 839,000 "personnes de couleur". La plupart des prêtres exerçant leur ministère parmi ces derniers sont de race blanche. Toutefois, le pourcentage de prêtres nés en Afrique du Sud est, par contre, en hausse constante.

L'archevêque dénonce les déportations
"Le gouvernement continue à réduire au silence par la déportation et le bannissement tous ceux qui s'opposent à l'apartheid", a déclaré le Très Révérend R. Elby, archevêque anglican au Cap, devant le synode diocésain.
"Nous avons la responsabilité de dire la vérité telle que nous la voyons. Dans un esprit d'humilité et d'amour, nous devons continuer, a-t-il ajouté, à proclamer ce que nous croyons juste et droit".
"Si l'opinion publique n'exerce pas une pression continue, a dit le très révérend Elby, la conscience nationale deviendra de plus en plus insensible et finira par s'atrophier".
Ensuite, le prélat a qualifié de "très inquiétant" la déportation du Très Révérend Crowter, évêque anglican de Kimberley et Kuruman, survenue en juin dernier.
"C'est parce qu'il avait dénoncé les injustices et mené un combat vigoureux pour les pauvres et les opprimés dans son diocèse, que cet évêque est devenu insupportable aux autorités".
(1) En 1961, sur une population de 12,236,000 habitants, on comptait environ 6% de catholiques, 55% de protestants et anglicans, dont 10% de membres de sectes africaines indépendantes, et près de 40% de non-chrétiens.



● RICHESSES — L'Afrique du Sud est le pays du continent africain le plus développé. Ses mines fournissent de l'or et des diamants. Un des problèmes du pays c'est de parvenir à un partage équitable de ces richesses entre les populations blanche et noire.

Les évêques de l'Est africain étudient la situation de l'Eglise

NAIROBI (AFP) — L'Association des Evêques de l'Afrique Orientale (Kenya, Malawi, Tanzanie, Ouganda, Zambie), s'est réunie récemment en session plénière à Nairobi (Kenya). D'après l'Annuaire Pontifical de 1967, ces pays totalisent une soixantaine d'ordinaires catholiques dont 1 cardinal, 53 archevêques et évêques, 2 abbés "nullius", 1 administrateur apostolique et 3 prêtres apostoliques.

Cette session avait pour thème: "Perspectives pastorales en Afrique Orientale après le Concile Vatican II". Les sept documents qui furent présentés à l'assemblée sur ce sujet et ensuite discutés par elle sont les suivants:
— "Revalorisation des méthodes pastorales d'évangélisation et de consolidation de la foi".
— "Mariage et coutumes tribales".
— "Pouvoirs de l'ordinaire du lieu et fonctions des conférences épiscopales".
— "Le nouveau conseil pastoral et le conseil presbytéral".
— "Rapports entre l'ordinaire du lieu et les instituts missionnaires".
— "L'œcuménisme en Afrique et le nouveau directoire".
Conclusions de la session de Katigondo tenue en janvier dernier pour l'application du décret conciliaire sur la formation des prêtres.

A la séance d'ouverture, le Cardinal L. Rugambwa, évêque de Bukoba (Tanzanie), a dit, entre autres choses, que le nombre d'évêques africains membres de l'Association était passé de six à vingt en l'espace de 5 ans. En dépit de ce fait heureux, de grands efforts et même de dépenses très importantes, a-t-il ajouté, le taux de l'africanisation du personnel ecclésiastique est décevant. Cela est dû, non au manque d'efforts de nos missionnaires, mais à un manque d'esprit de dévouement chrétien de la part de nos jeunes gens. En vue de remédier au manque de prêtres, le Cardinal a encouragé les membres laïques de l'Eglise à aller de l'avant et à partager davantage la responsabilité des activités de l'Eglise avec les évêques et le clergé. En accord avec ces idées, les évêques de l'Est africain ont créé à Gaba, en Ouganda, un Institut Pastoral qui ouvrira ses portes en janvier prochain. Une cinquantaine d'hommes et de femmes, choisis parmi les meilleurs dans les cinq pays de l'Est africain, vont y suivre pendant un an des cours de formation d'un niveau élevé dans toutes les branches de la pastorale. Traitant la question de l'union des Eglises, le Cardinal africain a loué l'entreprise de la Conférence Pan-Africaine des Eglises d'établir à Nairobi un centre de formation pour les spécialistes donnant des programmes religieux à la radio et il a manifesté sa satisfaction pour le fait qu'un prêtre africain de Zambie — l'abbé Emmanuel Milingo — se trouvait parmi eux.

Le Père Paul Schebesta, anthropologue Il était un grand connaisseur des Pygmées

VIENNE (AIF) — Le Père Paul Schebesta, de la Société du Verbe Divin, anthropologue bien connu pour ses recherches et ses travaux sur les Négritos d'Extrême-Orient et les Pygmées du Congo, vient de mourir à Vienne, à l'âge de 80 ans.
Né en Silésie (Allemagne) en 1887, le Père Paul Schebesta avait été ordonné prêtre en 1911 chez les Pères du Verbe Divin et était aussitôt parti comme missionnaire dans la colonie allemande de Mozambique. En 1920, le Père était devenu membre de l'Institut "Anthropos", fondé par l'un de ses confrères — Le Père Wilhelm Schmidt, autre anthropologue de réputation mondiale — et entreprit alors plusieurs voyages de recherches: chez les Négritos Semang de Malaisie et au Siam (1924-25); chez les Pygmées Ituri du Congo en 1929-30 et en 1934-35; de nouveau chez les Semang de Malaisie en 1933-39, années durant lesquelles il se prépara également pour d'autres recherches chez les Négritos Aeta des Philippines. Ses derniers voyages l'amènèrent encore parmi ses chers Pygmées Ituri du Congo, qui l'avaient déjà fait membre officiel de leur tribu et honore du titre de "Bava ba Bambuti".
Entre ses voyages, le Père

Schebesta enseigna pendant quelque soixante semestres l'anthropologie et la linguistique au Grand Séminaire de la Société près de Vienne. De 1947 à 1954, il enseigna également à l'école internationale de Commerce de Vienne. Membre du Comité de rédaction de la revue internationale "Anthropos", le Père Schebesta a fait paraître plus de 200 articles, monographies et livres. Il était aussi membre de plusieurs sociétés scientifiques d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique, et membre honoraire du "Royal Anthropological Institute" de Londres. Selon le Professeur Hirschberg, de l'Université de Vienne, c'est grâce

aux travaux du Père Schebesta que les Pygmées sont aujourd'hui parmi les mieux connus des peuples primitifs.



POUR FACILITER VOS ACHATS
DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

Apportez-en
chez-vous
ce soir —
Ble \$1.85

RAQ 532F

VINS
JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTREAL, QUÉBEC

Un facteur important...
pour que vos vœux de Noël arrivent à temps:

postez toutes vos cartes
avant le 13 décembre
(pour l'extérieur)
et avant le 17 décembre
(courrier local)
...ou mieux encore,
dès maintenant



VOUS TROUVEREZ DES RENSEIGNEMENTS POSTAUX
DANS LES PAGES JAUNES DE VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE.

Deux semaines à Paris pour \$76.00. Qui dit mieux?

Oui, deux semaines à Paris pour \$76.00,
plus les Tarifs Groupes Tout Compris*
—absolument imbattables—offerts par Air Canada.

L'incroyable est quelquefois vrai: le voyage "Aventure Parisienne" d'Air Canada vous offre un petit hôtel tranquille, au coeur de Paris, tout le temps du monde pour explorer les coins célèbres et les coins perdus de la Ville Lumière. Un tour organisé d'une demi-journée vous permet de faire un peu connaissance avec la Capitale: le reste du séjour vous appartient... Demandez le voyage GIT-TO-100A.

La montagne et le ski, ou encore le soleil et la mer.

Dans le cadre admirable des Alpes françaises, Grenoble sera, en février 1968, l'hôte des Jeux Olympiques d'hiver. Air Canada vous offre une série de voyages organisés qui feront la joie des skieurs et des amateurs de championnat. Alpe d'Huez, Val d'Isère, Courchevel, Lac de Tignes, autant de stations célèbres prêtes à vous accueillir dans leurs magnifiques hôtels.

Pour les passionnés de soleil, de pittoresque et d'histoire, Air Canada a préparé une série de voyages organisés en Grèce, au Portugal, à la Côte d'Azur, aux Baléares, en Espagne, aux Îles Canaries et au Maroc.

Voir c'est croire: voyez votre agent de voyage qui vous proposera une gamme complète de voyages depuis les mini-prix parisiens jusqu'au luxe des stations des Alpes ou aux beautés de la Méditerranée. Et les prix sont à portée de toutes les bourses. Passez le voir sans tarder.

Air Canada vous offre par exemple le Tarif Groupe Tout Compris suivant:
QUEBEC A PARIS \$275*

*Les Tarifs Groupes Tout Compris sont offerts aux groupes de 15 personnes ou plus qui participent ensemble à un voyage organisé dont le coût est d'au moins \$75.

AIR CANADA

Offrez le monde en cadeau... en donnant un billet-voyage d'Air Canada. Ce sera le plus beau des Noël.

Denis jure n'avoir jamais offert \$20,000 à l'avocat Lamontagne

OTTAWA (PC) — M. Raymond Denis, prenant sa propre défense, a juré lundi n'avoir jamais offert à l'avocat montréalais Pierre Lamontagne un pot-de-vin concernant l'affaire Lucien Rivard, il y a trois ans.

Le procès de Raymond Denis, accusé de tentative d'obstruction à la justice, en est à sa troisième journée. L'ex-secrétaire du ministère fédéral de l'Immigration est en effet accusé d'avoir offert un pot-de-vin à M. Lamontagne, dans le but de persuader celui-ci de relâcher Rivard sur cautionnement.

Rivard purge actuellement une peine de 20 ans de prison pour trafic de narcotiques à Atlanta, en Géorgie. Il a été extradité du Canada en 1965.

À l'origine, Denis n'était accusé que d'avoir tenté de faire obstruction à la justice en essayant de dissuader M. Lamontagne de s'opposer au cautionnement. On n'avait pas fait allusion au montant de \$20,000, l'offre ayant été insérée au procès-verbal en l'absence du jury.

Lors de son témoignage de lundi, Raymond Denis a surtout fait état de ses études, de ses relations passées avec M. Lamontagne, de ses activités politiques au sein du parti libéral d'abord comme assistant exécutif de M. Lionel Chevrier, alors ministre de la Justice, puis auprès de M. René Tremblay, alors ministre de l'Immigration.

M. Lamontagne soutient que Denis lui a offert \$20,000 le 14 juin 1964, et affirme avoir refusé le montant.

OCCUPATIONS EN 1964

De son côté, Denis a témoigné qu'au cours des mois de mai, juin et juillet 1964, il était chargé entre autres d'obtenir des renseignements qui aideraient M. Tremblay à répondre aux critiques qui lui étaient adressées sur les "scandales de l'immigration", en rapport avec des immigrants détenus en prison sans motifs légaux.

Denis ajoute qu'il a été très occupé dans cette période, pendant laquelle il a parfois interrogé 10 députés chaque jour, en plus d'avocats, d'agents de voyages ou d'autres personnes.

L'ex-fonctionnaire fédéral précise que le mois de juillet 1964 avait été particulièrement chargé et que ses journées se sont souvent étirées jusqu'à 4 heures du matin. M. Tremblay ne lui ayant jamais accordé un assistant, comme promis.

Denis a raconté avoir rencontré le 22 juin 1964 un directeur d'une compagnie de construction, M. Guy Masson, et avoir fait la connaissance d'un nommé Gignac, qui n'avait pas assisté à la conversation. La rencontre s'est faite près de Hull dans un motel. Denis ne peut se rappeler si le prénom de Gignac était Bob ou Robert.

Selon une déposition remise en août 1964 par Denis à la Gendarmerie royale et soumise au procès par la Couronne, il relate la conversation du 22 juin précédant l'arrestation de Rivard. M. Masson aurait demandé des explications sur les procédures des cas d'extradition et probablement sur les faits de la cause elle-même.

Raymond Denis prétend que la déposition remise à la Gendarmerie royale fait allusion à un nommé Gignac, plutôt que Gignac, ajoutant que le nom de Gignac lui aurait été suggéré par la Gendarmerie.

Mieux vaut être taxé que dévalué

Saint-Jean, T.-N. (PC) — Les augmentations de taxes annoncées par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, pour enrayer l'inflation, sont plus faciles à avaler pour les Canadiens que les mesures d'austérité imposées en Grande-Bretagne. C'est ce que dé-

Bourgault a déjà été payé par Radio-Canada

Ottawa (PC) — Le chef séparatiste québécois, M. Pierre Bourgault, a été payé par Radio-Canada en 1966, quand il a paru à la télévision comme vedette d'une série dramatique. C'est ce que déclarait lundi aux Communautés M. Albert Bechard, secrétaire de Mlle Judy Lamarsh, secrétaire d'Etat. M. Bechard a également à une question du député libéral de Montréal Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand, affirmant que M. René Lévesque, leader indépendantiste du Québec, avait été payé par Radio-Canada en 1966-1967 comme "interviewer et interviewé".

Cérémonies spéciales à Ottawa pour la fin de l'année du Centenaire

Une meilleure solution aux conflits de travail?

Nous savons tous que les grèves occasionnent des préjudices et un gaspillage considérables. Pourquoi alors continuer à les subir? Dans le numéro de décembre du Reader's Digest de décembre, un magistrat possédant une longue expérience dans le domaine propose un moyen raisonnable de les éviter. Selon lui, il faudrait en effet revenir à la raison et s'en remettre à la sagesse d'un tribunal. Un article d'actualité à ne pas manquer!

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh a annoncé lundi aux Communautés que des cérémonies spéciales devant le Parlement fédéral marqueront en décembre la fin de l'année du centenaire de la Confédération.

La première cérémonie aura lieu ce vendredi 8 décembre et réunira au pied de la Tour de la Paix le père Noël, des vedettes de la Ligue Nationale de hockey et des chœurs.

La deuxième aura lieu le 31 décembre, veille du Nouvel An, et consistera notamment en une adresse à la nation du gouverneur général, M. Roland Michener.

Les deux cérémonies seront télédiffusées à travers le Canada par les services de Radio-

Selon le premier ministre Pearson

Le gouvernement fédéral réexamine le caractère de ses instruments de liaison avec les provinces

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral réexamine le caractère de ses instruments de liaison avec les provinces, a déclaré lundi aux Communautés le premier ministre, M. Lester B. Pearson.

En réponse à des questions de M. Robert Stanfield, chef progressiste conservateur, le premier ministre a souligné

que "l'évolution au cours des derniers mois" des rapports entre le gouvernement fédéral et les provinces nécessite

peut-être des arrangements mieux définis de liaison. M. Stanfield cherchait à savoir si le gouvernement fé-

déral entend prendre des mesures pour établir une liaison directe avec le comité permanent des premiers ministres provinciaux qui a résulté de la conférence interprovinciale sur la Confédération de demain qui a pris fin jeudi dernier à Toronto.

M. Pearson a répliqué qu'il existe déjà au sein de son bureau un service chargé de la liaison fédérale-provinciale. Il a ajouté toutefois qu'il examinerait la question de savoir si une liaison spéciale ne serait pas requise avec le comité permanent des premiers ministres provinciaux.

M. Stanfield a noté par ailleurs que jusqu'ici, la liaison fédérale-provinciale, du côté du gouvernement fédéral, était assurée au niveau des fonctionnaires. Il a suggéré que le temps est peut-être venu d'assurer cette liaison au niveau ministériel.

M. Pearson a répliqué que par le passé, le président du Conseil privé avait eu la responsabilité directe sur les affaires fédérales-provinciales. Il a ajouté que des événements au cours des derniers mois indiquaient peut-être la nécessité d'établir "d'une façon plus formelle" la liaison entre les deux niveaux du gouvernement.

Les néo-canadiens veulent étudier le concept des deux nations

EDMONTON (P.C.) — Le sénateur Paul Yuzyk de Winnipeg, a recommandé dimanche une conférence nationale d'un troisième élément canadien: les groupes ethniques ni anglais ni français — afin d'étudier le concept des deux nations fondatrices.

Le sénateur Yuzyk a déclaré que le concept-français-anglais représente l'ancien Canada.

"Nous avons maintenant un nouveau Canada dans lequel Anglais, Français et de nombreux autres groupes ethniques ont tous travaillé ensemble pour aider à bâtir le Canada".

Le sénateur, qui est le premier Ukrainien d'origine à être nommé à la Chambre haute du Canada, se trouvait à Edmonton à l'occasion d'une célébration de la Fédération nationale des Ukrainiens.

"Actuellement, je dis que nous sommes le troisième élément, mais nous deviendrons la troisième force lorsque nous entrerons dans l'action. Je crois, en un sens, que la conférence sur l'avenir de la Confédération était une insulte vis-à-vis d'un tiers de la population du Canada", d'ajouter le sénateur Yuzyk.

Des groupes comme les Ukrainiens, les Polonais, les Allemands, les Indiens et les Esquimaux ont tous des cultures qui contribuent à enrichir le Canada. Lors de la conférence sur l'avenir de la Confédération, cela a été omis et seule l'optique française-Anglaise

a été exprimée, a-t-il ajouté. "Et si les Français peuvent organiser une conférence des Etats généraux, nous pouvons certainement organiser une assemblée nationale de tous les autres groupes ethniques qui désirent y participer."

"Nous désirons l'unité nationale, mais nous voulons être reconnus et faire partie du Canada".

Le sénateur Yuzyk a déclaré qu'un comité est en voie d'être formé pour organiser cette conférence à Ottawa pendant que le parlement est en session. Le but de ce comité est de représenter chaque groupe et chaque organisation dont l'origine ethnique n'est ni anglaise ni française.

Un nouveau traitement de la leucémie apporte l'espoir

TORONTO (PC) — Sur 14 patients atteints de leucémie, huit ont montré des signes de rapide amélioration à la suite d'un traitement à l'aide de produits chimiques fabriqués à partir de bactéries, a déclaré lundi un médecin de New York, au cours d'une réunion médicale à Toronto.

Le Dr Herbert F. Oettgen, qui a présenté une étude de la part d'un groupe de médecins de l'hôpital Memorial du cancer et de l'hôpital Sloan-Kettering, institut pour les recherches sur le cancer, a déclaré que cette maladie avait disparue de la moelle osseuse de trois enfants, pendant des périodes allant de neuf semaines à trois mois. Ces enfants avaient été traités avec le produit chimique fabriqué à l'aide de bactéries trouvées dans l'organisme des patients.

Le Dr Oettgen s'adressait aux membres de l'Association américaine des hématologues, à l'occasion de leur réunion annuelle.

Cette nouvelle a soulevé des espoirs parmi les scientifiques qui croient que ce traitement,

qui est étudié depuis 14 ans, pourrait être une étape dans les découvertes visant à tuer les cellules cancéreuses sans détruire les cellules normales.

Ce produit chimique est un enzyme appelé L-asparaginase. Il est produit par des bactéries trouvées dans le conduit gastro-intestinal.

Les patients traités de cette façon étaient d'âges variant de la petite enfance à 45 ans.

La leucémie, qui est communément appelée le cancer du sang, se présente lorsque le corps produit trop de cellules blanches.

Produit rare

Le Dr Oettgen a expliqué que l'une des difficultés éprouvées dans les tests de l'enzyme est la rareté de ce produit sous forme pure. Les savants peuvent l'obtenir de cobayes, mais il leur est difficile de le purifier. Il a ajouté que l'enzyme peut maintenant être produit sous une forme 73 pour cent plus pure que dans les débuts de l'expérience. Ses effets toxiques persistants sont encore inconnus, ce qui empêche les médecins de l'employer à doses assez fortes pour détruire com-

plètement les cellules cancéreuses.

En effet, certains patients ont éprouvé des effets secondaires au traitement. Deux d'entre eux étaient allergiques au produit, et d'autres ont éprouvé des nausées et des températures anormales.

En terminant, le Dr Oettgen a déclaré que tout semble indiquer que l'enzyme constitue un indice légitime de la découverte d'une arme efficace dans la lutte contre le cancer.

UN SIÈCLE

DE SERVICE

1863-1963

CINZANO

sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie
Vermouth blanc, sec—importé de France

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL À PLACE LAURIER le 5 décembre...



...qui attribuera
LA COUGAR '68
ACHETEZ DE MONTCALM AUTOMOBILES INC.
DU 6^e ANNIVERSAIRE

Ça c'est Place Laurier!

\$500

en prix
un Grand Prix de \$1,000.00

inscrivez-vous dès maintenant à votre

CAISSE POPULAIRE

caisses de Noël

L'industrie laitière est gravement menacée

Par Lucien BOUCHARD

Les agriculteurs canadiens, particulièrement ceux du Québec, font face à une très grande menace, plus grave que toutes les précédentes, à moins que les gouvernements canadiens ne prennent des mesures drastiques pour les protéger.

En effet, les Américains viennent de lancer sur le marché un succédané du lait qui pourrait déloger le lait de vaches. Il s'agit d'un lait fabriqué à base de noix de coco, dont la qualité ressemble à s'y méprendre au lait naturel, mais qui n'offre pas cependant les mêmes qualités nutritives à cause, dit-on, de l'absence de protéines qu'on y trouve. On peut tirer de ce produit presque toute la gamme des produits laitiers actuels : crème glacée, beurre, fromage, etc.

Ce qui constitue la véritable menace pour l'industrie laitière, c'est le bas prix de tels produits. Selon le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Clément Vincent, une pinte de lait artificiel se vendrait 14 cents alors que la ménagère doit payer actuellement 30 cents pour la même quantité de lait traditionnel.

On conçoit facilement ce que peut représenter une telle menace quand on considère que la production laitière est la principale production agricole au Québec.

Le problème fut abordé au cours d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture, à Ottawa, la semaine dernière, à laquelle a participé M. Vincent. M. Vincent qui faisait partie de la délégation du Québec à la Conférence sur la "Confédération de demain" s'était absenté de Toronto pour participer à cette conférence annuelle.

Le ministre québécois a souligné, au cours d'une entrevue, que quelques millions d'investissements pourraient alors compromettre de façon tragique l'industrie laitière qui représente des milliards de dollars au Canada et au Québec.

Le gouvernement pourrait intervenir de plusieurs façons : en prohibant la vente de ces produits au Canada, en imposant des tarifs douaniers qui en rendraient le coût plus élevé que le lait traditionnel ou en réglementant la vente de tels produits en exigeant l'équivalence en valeurs nutritives.

Cependant, à moins que le gouvernement américain ne fasse la même chose, l'industrie laitière canadienne pourrait perdre un marché d'exportation en plein développement présentement.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les statistiques officielles pour constater l'importance de l'industrie laitière dans l'économie agricole du Québec. La production annuelle du lait dépasse le tiers de la production nationale.

Les établissements laitiers du Québec, fabriquant annuellement 40% de la production canadienne de beurre et de fromage Cheddar, le quart des mélanges pour crème glacée, près de 20% de la production des concentrés de lait entier et près de 50% des concentrés de sous-produits.

En 1965, les revenus en espèces des cultivateurs provenant de la vente de produits laitiers représentaient la somme globale de \$190,852,000. Au cours de la même année, les agriculteurs du Québec ont produit 6,101,064,000 livres de lait et la valeur à la ferme de la production laitière représentait une somme de \$214,045,000.

Ces quelques chiffres suffisent à donner une idée de la catastrophe que pourrait représenter pour l'économie du Québec dans un avenir plus ou moins rapproché le remplacement du lait naturel par un succédané qu'une publicité tapageuse pourrait rendre populaire à cause de son prix peu élevé, car la qualité n'étant pas palpable, il suffirait que le goût soit équivalent pour qu'une large partie de la population s'y laisse prendre.

Cette question fut la préoccupation principale des ministres de l'Agriculture, à Ottawa. Il fut question aussi des effets de la dévaluation du livre sterling sur l'économie agricole canadienne par suite des fluctuations de conditions qu'occasionnera ce changement monétaire sur les exportations canadiennes à la Grande-Bretagne.

L'agriculture emploie 30% de la main-d'oeuvre (Vincent)

MONTREAL (P.C.) — L'agriculture emploie directement ou indirectement environ 30 pour cent de la main-d'oeuvre du Québec, a déclaré M. Clément Vincent, lors de la conférence de presse annonçant la tenue du 16e salon national de l'agriculture et de l'alimentation, à la Place Bonaventure.

L'exposition agricole sera tenue du 8 au 18 février à l'Aréna Maurice Richard, en même temps que le Salon national de

la machine agricole et le Salon national des industries avicoles. Le thème du salon de l'agriculture sera "l'agriculture et l'alimentation".

"Pour saisir l'extrême nécessité de cette manifestation concrète de notre potentiel agricole," a dit le ministre, "il n'y a qu'à se rappeler que près de la moitié de la population du Québec est concentrée dans un rayon de 50 milles de Montreal."

MM. Lévesque et Ryan se sont affrontés

MONTREAL (P.C.) — M. René Lévesque, champion de la thèse de la souveraineté du Québec, et le journaliste M. Claude Ryan, éditeur en chef du Devoir, champion de la cause du fédéralisme canadien, ont croisé le fer verbalement lundi relativement à l'avenir économique du Québec.

Le débat était tenu devant les étudiants de l'École de commerce de l'Université de Montreal.

Un troisième participant, M. François Gauthier, économiste de l'Université Laval, a été relégué à l'arrière plan ne réussissant à parler que durant 20 minutes au cours du débat qui a duré deux heures et demie.

M. Ryan a posé catégoriquement que l'avenir du Québec serait meilleur au sein du fédéralisme canadien et a consacré la plus grande partie de son temps à réfuter les arguments de M. Lévesque.

M. Lévesque, ministre de l'Ancien gouvernement libéral de M. Lesage qui a récemment quitté le parti afin de siéger comme indépendant, a défendu la thèse de l'indépendance du Québec en faisant valoir que le résultat, non seulement enrichirait le Québec mais le Canada tout entier.

Un statut particulier pour le Québec dans une nouvelle constitution ne ferait que "balkaniser" le Canada, nuisant au développement de toutes les régions, a dit M. Lévesque. Il serait préférable de se séparer complètement et de donner aux autres provinces la chance de développer le système fédéral dont elles ont besoin et qu'elles désirent.

M. Ryan a qualifié l'option proposée par M. Lévesque de "thèse fragile et inefficace" et il a cité une série de statistiques appuyant son point de vue en faveur du fédéralisme.

Dans le système préconisé par M. Lévesque, le Québec perdrait non seulement des investissements mais aussi des compétences.

Faisant état de la contribution du Québec au gouvernement d'Ottawa comparative à ce qu'il en retire, M. Lévesque a déclaré que "depuis le commencement le Canada a été conduit par et pour l'Ontario, qui est devenu la centrale d'énergie du Canada".

Les optométristes font retirer une circulaire

(LB) — Les optométristes de la province n'ont pas eu à faire un long siège du ministère de la Santé, de la Famille et du Bien-être social pour convaincre le ministre M. Jean-Paul Cloutier de retirer une circulaire expédiée en octobre dernier aux médecins hygiénistes des Unités sanitaires.

Cette directive favorisait les optométristes pour l'examen de la vue particulièrement chez les écoliers de la première année du cours primaire.

Ce matin une délégation de l'Association professionnelle des optométristes avait entrepris le siège du ministère pour faire rappeler cette directive que le président, le Dr André Gauthier a qualifié d'illogique, inefficace et discriminatoire.

Une quinzaine de membres représentant toutes les régions du Québec devait poursuivre le siège jusqu'à la reddition des autorités du ministère.

En fin d'après-midi, le ministre émettait un communiqué disant qu'à la suite des représentations de la part du Collège des optométristes du Québec a décidé de rappeler une circulaire expédiée en octobre dernier aux médecins hygiénistes des Unités sanitaires.

"Après consultation avec les intéressés, dit le communiqué, le ministre modifiera certaines parties de cette circulaire qui concernent l'examen de la vue particulièrement chez les écoliers de la première année du cours primaire".

L'extraction de la tourbe n'est pas négligeable

(LB) — L'extraction de la tourbe constitue un apport économique non négligeable dans l'économie de la région du Bas-Saint-Laurent particulièrement où se trouvent la presque totalité des tourbières du Québec.

Au nombre de 39, les tourbières du Québec emploient 535 personnes annuellement et leur versement des salaires qui se chiffrent globalement par \$1,292,002. Elles ont vendu leur production \$2,813,439 il y a deux ans.

(Par Lucien Bouchard)

"On a jamais pratiqué au Canada, en dehors du Québec, le véritable fédéralisme".

Voilà ce qu'a déclaré hier soir le premier ministre du Québec M. Daniel Johnson à l'émission "Aujourd'hui" de Radio-Canada. Le chef de l'Union nationale était alors invité par un groupe de panélistes, dont M. François-Albert Angers et M. Marc Carrière, à faire le point de la Conférence de la "Confédération de demain".

M. Johnson a touché plusieurs points importants que voici :

- Egalité ou indépendance n'est pas un ultimatum;
- Dans l'égalité qu'il recherche, il y a place pour le fédéral et les autres provinces.
- La jeune génération n'attendra pas 10 ans l'égalité.
- La nation Canadienne française ne doit pas continuer à dépendre que de la bonne volonté des autres.
- Le Français, langue nationale ne veut pas dire unilinguisme.
- Le peuple québécois n'a pas voté indépendantiste aux dernières élections.

Ces points saillants résumé assez bien la revue qu'il a faite de la conférence qui était en somme une répétition des déclarations faites au cours de la Conférence Robarts et des deux conférences de presse qu'il a données, l'une à Montréal et l'autre à Québec, à son retour.

LE FÉDÉRALISME

M. Johnson a dit qu'on a jamais pratiqué un véritable fédéralisme au Canada parce que les autres provinces engendraient d'attaquer un gouvernement qui n'était pas de la même nature politique, de peur de se faire accuser de partialité, mais surtout il y avait dans le subconscient "cette solidarité des anglophones qui ne voulaient pas venir en aide trop ouvertement à la seule province qui sous toutes les administrations provinciales du Québec ne se soit jamais gênée pour revendiquer les pouvoirs

de tout Etat dans un régime fédératif".

M. Johnson croit qu'il n'y a jamais eu un tel dialogue que celui de la semaine dernière entre les provinces du Canada et que les esprits sont maintenant mieux préparés à comprendre les problèmes du Québec que la conférence a révélés.

"L'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et très bientôt la Saskatchewan posent des gestes concrets pour la reconnaissance de la langue française, mais je leur ai dit, d'ajouter le chef du gouvernement québécois, que la nation canadienne-française ne peut indéfiniment continuer à dépendre de la bonne volonté

Les diplômés devront connaître le français

EPREUVE machine numéro 14

(LB) — Le premier ministre Daniel Johnson a déclaré hier soir, à la télévision, que son gouvernement était à mettre au point des mécanismes pour fortifier la langue française au Québec.

Ce mécanisme aurait pour but de faire en sorte que tous ceux qui reçoivent un diplôme de quelque maison d'éducation au Québec ne l'obtiendront qu'à la condition qu'ils aient une connaissance suffisante de la langue française.

Ce serait une mesure qui permettrait l'intégration des immigrants à la société Canadienne française. Sur ce point, a convenu M. Johnson, le Québec est loin d'avoir épuisé les pouvoirs que lui confère la présente constitution.

M. Johnson attache une égale importance au développement économique. "Le gouvernement du Québec, dit-il, déboursa plus d'un milliard en éducation cette année, 75 pour cent des jeunes québécois seront instruits en français. Seront-ils à cause de cela des handicapés économiques? Voilà le problème".

"Je suis heureux d'avoir pu influencer les délégations des autres provinces pour faire reconnaître le français à travers tout le Canada. C'est notre devoir de permettre à ces jeunes de gagner leur vie en français".

des autres provinces. Il nous faut une constitution qui consacrer certains principes à partir desquels on peut faire appliquer des lois et rechercher des remèdes par le recours aux tribunaux."

PAS UN ULTIMATUM

L'égalité ou l'indépendance, titre du volume écrit par le chef de l'Union nationale, n'est pas un ultimatum, mais une constatation de fait. "Que ce soit moi ou d'autres, si ça ne débouche pas au fédéral et dans les autres provinces, c'est fatal."

Puis il ajoutait que la jeunesse était impatiente et qu'elle n'attendra pas 10 ans pour obtenir l'égalité dans ce monde moderne aux moyens de communication si rapides. Cependant M. Johnson a plaidé la patience parce que, dit-il, il s'agit de concevoir un Canada en fonction de demain, pour 30 ou 40 ans à l'avance au moins.

"Ce Canada, a-t-il ajouté, je le vois international, biculturel de plus en plus neutraliste, servant de lieu d'échanges et de blocs qui s'affrontent, donnant l'exemple de l'harmonie dans la diversité".

Mais, à son avis, l'indépendance n'est pas la solution que souhaite le peuple qui a soif de sécurité économique et politique. "Nous avons chez nous dit-il, un marché commun que nous devons fortifier."

"Si nous avions été convaincu que le séparatisme était la solution idéale, nous l'aurions préconisée aux élections de 1966." M. Johnson est convaincu que le peuple n'a pas voté séparatiste bien qu'il l'aurait pu puisqu'il pouvait choisir entre deux partis qui portaient cette étiquette.

D'ailleurs, M. Johnson croit qu'il n'y a pas tant de divergence entre les souverainistes et l'Union nationale. "Il y a un dénominateur commun sur le fond, c'est sur les moyens, le chronométrage qu'on ne s'entend pas".

Il est d'opinion que l'obtention des pouvoirs peut se faire à l'intérieur de la maison, sans crier d'insubordination.

M. Johnson a dit qu'à Toronto ce n'était pas l'endroit pour faire valoir sa théorie d'un Canada à deux mais qu'Ottawa en somme ne perdait rien pour attendre à la prochaine conférence fédérale-provinciale "où tout le monde, dit-il, s'attend qu'il se produise quelque chose d'important".

"René Lévesque est l'homme fort du Québec" (Bourgault)

MONTREAL (P.C.) — René Lévesque est l'homme fort du Québec, a déclaré hier M. Pierre Bourgault au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à son retour de Paris. Il répondait à une question d'un journaliste qui lui demandait s'il croyait vraiment que M. Lévesque était un "croulant".

"Je n'ai jamais dit cela, a-t-il répondu. Je pense au contraire, et je l'ai dit là-bas, que René Lévesque est l'homme fort du Québec".

Le président national du RIN, loin d'être l'homme cassant qu'on a connu naguère, était hier, en présence des journalistes, particulièrement accueillant, souple, presque assagi. C'est, de loin, le problème du regroupement qui le préoccupe avant tout.

En quittant Orly, il avait déclaré à la presse ce qu'il a répété ici à son arrivée : "Il est ridicule de nous voir arriver en France l'un après l'autre les indépendantistes pour tenter de convaincre les Français qu'un tel d'entre nous a raison. Ça tourne au cirque québécois. De loin, on a l'impression que les indépendantistes québécois se battent pour des virgules. C'est pourquoi l'unité des forces indépendantistes est essentielle, et le plus rapidement possible."

Le RIN est prêt à "élargir les corridors" pour faire l'unité le plus vite possible. M. Bourgault compte rencontrer M. Lévesque la semaine prochaine afin de poursuivre les pourparlers commencés avant son départ pour la France.

Elections
Et s'il y avait des élections dans six mois, lui a-t-on demandé.

"J'ai la tentation de vous répondre que je le souhaite, car ça nous forcerait à penser au regroupement."

Il se dit d'accord avec la mise au point publiée par M. Lévesque pendant son absence, mise au point dans laquelle le chef du mouvement "Souveraineté-Association" précisait qu'il n'est pas question pour l'heure "d'intégration" des forces, mais bien de regroupement le cas échéant. Que pense Pierre Bourgault de la déclaration du président de Gaulle?

Nous sommes naturellement d'accord avec les propos du général puisque nous disons la

même chose depuis sept ans. Mais il a commis une seule erreur. C'est une erreur d'appellation. Il semble penser que M. Daniel Johnson peut réaliser l'indépendance. Or il ne le veut ni ne le peut. M. Johnson est redevenu un fédéraliste.

Et la réaction de M. Pearson à la déclaration du général?

M. Pearson, répond Pierre Bourgault, continue de s'en prendre au général de Gaulle plutôt qu'à la situation que connaît le Québec.

Au Québec, lui fait-on observer, certains ont voulu voir dans la déclaration du président de Gaulle un appui discret en faveur de la thèse de M. Lévesque puisqu'il parlait de la souveraineté du Québec sans exclure l'union économique avec le reste du Canada. A quoi Pierre Bourgault répond que ce sont là des mots. En réalité, le président de Gaulle a parlé de la souveraineté du Québec. C'est cela qui est important. Car il n'a jamais été question d'élever des barrières autour d'un Québec indépendant.

S'il y avait regroupement ou front commun des mouvements indépendantistes, faudrait-il un seul leader?

J'estime qu'il faudrait un seul chef, ce qui ne m'empêche pas d'appuyer la formule de la direction collégiale au RIN.

Etats généraux

Que pensez-vous des Etats généraux?

Il est amusant de constater que les fédéralistes contestent aujourd'hui la représentativité des Etats généraux après avoir déclaré, en d'autres temps, que les indépendantistes cherchaient à les noyauter.

A Paris, vous avez rencontré M. Auguste Choquette?

M. Choquette m'a téléphoné. Mais nous n'avions rien à nous dire.

En France, M. Bourgault a rencontré des universitaires, des hommes politiques des divers partis, des hommes d'affaires, des industriels. Il a aussi vu des fonctionnaires et des cadres supérieurs.

Mais il ne cache pas que la situation était parfois très délicate, que des représentants du gouvernement français ne pouvaient le recevoir car "nous formons l'opposition et c'est avec le gouvernement du Québec que la France entretient des relations".

La protection contre les incendies relève avant tout des municipalités, a dit le ministre. Mais le gouvernement entend

encourager les fusionnements afin d'amortir le coût de ces services municipaux tout en rendant la protection plus efficace.

M. Boudreau a d'ailleurs indiqué que le gouvernement accroit ses subventions dans les cas de fusion des services d'incendie.

Le ministre d'Etat s'était rendu au Cap pour assister aux cérémonies d'inauguration de l'Hôtel de ville rénové, du pavillon culturel et du poste des policiers et pompiers de cette localité de la Mauricie.

AU PARLEMENT

Mission touristique québécoise à Miami

(J.D.) Le ministre de la Santé du Québec a annoncé, hier, que M. François Gagnon, député de Gaspé-Nord à l'Assemblée législative du Québec, pilote une délégation qui effectuera une mission touristique à Miami.

La délégation, qui est arrivée dans cette ville des Etats-Unis, dimanche midi, prend part à la conférence américaine sur les parcs. Outre M. Gagnon, deux ingénieurs à l'emploi du service des parcs, MM. Richard Côté et Yves Gagnon, s'entreprendront des méthodes touchant l'aménagement, le développement et l'entretien des parcs récréatifs.

Cours de perfectionnement pour les contremaîtres

Le ministre de l'Industrie et Commerce, M. Jean-Paul Desdery, a annoncé, hier, que des cours de perfectionnement des cadres, destinés aux contremaîtres afin de leur permettre d'assumer leurs obligations avec un maximum d'efficacité, seront donnés à Québec, du 4 au 8 décembre et du 18 au 22 décembre.

Organisés par la direction de l'Industrie du ministère, ces

D'autres problèmes sont au si à l'étude, dont la récréation en plein air, le camping dans les parcs, le camping nautique, les activités culturelles et scientifiques et les centres d'interprétation de la nature sous la conduite de moniteurs spécialisés.

La conférence doit prendre fin, vendredi prochain, mais les membres de la délégation québécoise prolongeront leur séjour d'une semaine, afin de visiter les aménagements touristiques de la région de Miami, dont le Everglades Park, ainsi que les parcs et les principaux ports de plaisance de la Floride.

Délégation industrielle française au Québec

Un communiqué remis à la presse, hier, précise que six dirigeants de l'industrie française du cuir, accompagnés de M. R. Bergot, chargé de mission au Centre national de productivité de l'industrie de la chaussure, viennent de rendre aux industriels québécois les visites que ces derniers avaient faites en France en avril 1966.

On croit généralement que la rencontre entre les deux group-

pes a été très fructueuse, puisqu'on prévoit la conclusion d'accords à caractère technique, commercial ou financier, ou encore des ententes touchant la formation et le perfectionnement professionnel des employés et des dirigeants de l'industrie du cuir.

ASSURANCES

AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
555, Dorchester Sud — 529-2181

CENTRE MEDICAL

DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Boulevard 350, Estime Grande-Allee,
580 est, Grande-Allee, Québec.
Stratification sur rendez-vous
Tél.: 525-1475

Docteurs

**REMY
BEAULIEU s.d.**

**JEAN-LOUIS
LaBARRE s.d.**

OPTOMETRISTES
363, de la Couronne, Qué.
TEL.: 524-2413
• Examen de la vue
• Verres de contact
• Choix de lunettes
STATIONNEMENT
au carré Jacques-Cartier

Pour Noël servez à vos invités
DES PATISSERIES FRANÇAISES
de chez BARDON



• Petits gâteaux à la douz. • Bûche de Noël • Bombe au Rhum. Kirsh ou Cognac • St-Honoré • Charlotte russe • Baba au Rhum • Petits fours.

Variété de
PAINES FRANÇAISES
cuits sur la sole

Pour un meilleur service commandez de bonne heure

Bardon & Fils Ltée
1040, ave Cartier 48 1/2, Couillard
525-8135 522-7094

Au service des Québécois depuis 1923.

CHAT SAUVAGE (BRUT)

Nous payons le plus haut prix
du marché pour les peaux.

S'adresser à :

EDGAR DESCHENE LTEE
634, boul. Charest-Est, Québec

Deux Québécois seront du mauvais bord ce soir

Mais personne ne leur en voudra

Par JEAN POULIOT

Camille Henry et Michel Labadie, deux des meilleurs produits du hockey mineur québécois, seront dans l'uniforme des Bisons de Buffalo ce soir, alors que l'équipe la plus transformée de la ligue Américaine fera sa première visite en sol canadien.

11 SUR 14

Les Bisons sont présentement un des clubs les plus torrides du circuit, ayant une fiche de 5 victoires, une défaite et une nulle dans leurs sept dernières parties pour un total de 11 points gagnés sur un maximum de 14.

Ed Chadwick et Don Simmons constituent sûrement le tandem de cerbères le plus expérimenté de la ligue et ils peuvent supporter une défense qui n'a pas encore trouvé de remplaçant adéquat pour Barclay Plager. Bob Ash joue avec Bob Blackburn, alors que Ron Ingram forme une paire avec Allen Hamilton. Roger Lafrenière a été rappelé du Omaha après l'échange de Plager aux Blues de St-Louis.

Sur les avants, Bill Knibbs, blessé à la cheville vendredi est un débutant douteux. Il s'alli-

Las d'une entente infructueuse avec Chicago, qui leur préférerait St-Louis, les propriétaires des Bisons se sont tournés du côté des Rangers de New York, qui ont placé Fred Shero à la tête de leur club-ferme No 1, et qui ont transformé un alignement de dernière place en une formation qui détient présentement le 2e rang de la division Ouest.

Larry Mickey complète l'attaque avec le vétéran Larry Wilson, Bob Jones et Wayne Larkin. On chuchote dans les centres du hockey qu'Emile Francis tente de passer Ron Attwell aux "waivers" afin de l'assigner aux Bisons.

MORRISON REVIENT

Après avoir pratiqué toute la fin de semaine, Jimmy Morrison s'est déclaré en état de jouer et il s'alignera ce soir. Cela aidera probablement Fred Shero à résoudre l'énigme qu'il se posait sur la défensive des As.

Le jour de la visite des As à Buffalo, Shero déclarait en effet: "Je ne puis pas comprendre qu'un club comme Québec donne autant de buts sur sa glace, spécialement avec d'excellents centres comme André Lacroix et Jim Johnson. On

me dit que les gardiens de buts ne sont pas à blâmer. Il ne reste donc qu'une réponse: ils doivent jouer de façon relâchée dans leur propre zone".

On peut assurer à M. Shero qu'avec le retour de Morrison, il n'y aura pas de 10-7, de 7-7 ou de 8-3. Le seul autre changement chez les As est que Bobby Taylor a été remercié de ses services après quatre de ses cinq parties d'essai. Il ira probablement avec Salem, un club de la ligue Eastern, puisqu'il est encore amateur.

SELBY PRATIQUERA

Bud Poile sera à Québec demain soir, s'il est plus chanceux avec ses avions qu'il ne l'a été entre Philadelphie et Providence. Il a passé la journée de dimanche dans les avions et les aéroports et s'est retrouvé à son point de départ le soir.

Il amènera avec lui Brit Selby, qui pratiquera avec les As cette semaine pendant que les Flyers iront sur la côte du Pacifique. Il n'est pas impossible que Selby obtienne une période de 14 jours de reconditionnement avec les As, mais aucune promesse n'a été faite.

Les As sont à trois points derrière Rochester avec une partie en mains et à cinq points du Buffalo avec deux parties de plus à jouer. C'est donc dire qu'ils pourraient reprendre la situation en mains avec une victoire ce soir, car ils ne seraient plus qu'à trois points des Bisons avec deux parties de plus à disputer.

La mise au jeu est pour 8h.05 et nous rappellerons aux étudiants qu'ils peuvent être admis pour \$1 moyennant identification.



Camille HENRY



Michel LABADIE

Hockey interfac

La ligue Interfaculté continuera ses activités ce soir en présentant un programme double. Les trois seules équipes qui n'ont pas encore subi la défaite seront au programme. A 8 heures, Commerce qui a remporté 6 victoires consécutives rencontrera Droit tandis qu'à 9.30 heures la rencontre attendue mettra aux prises les deux autres clubs qui n'ont pas encore connu la défaite soit Médecine contre Education Physique. Mercredi la cédule se continuera avec trois rencontres. A 7.30 heures Histoire rencontrera Géographie suivie à 9 heures d'une rencontre entre Sciences de l'Education et Sciences Sociales puis dans la dernière rencontre de la soirée présentée à 10.30 heures Forêtierie rencontrera Agriculture. Dans les rencontres présentées la semaine dernière Education Physique a écarté Agriculture 9 à 0 Jocelyn Vézina avec trois buts et une assistance étant le meilleur comp-

teur des gagnants. Dans une joute marquée de 14 punitions dont deux majeures, Commerce a facilement vaincu Sciences Sociales 7 à 2. Les meilleurs compteurs des vainqueurs furent Gilbert Desrosiers avec deux buts et une assistance, Jacques Guilmette avec un but et deux aides, Alain Martineau et Yves Rouillard avec deux buts chacun. Pour les perdants, Yves Cantin et Richard Boivert marquaient les buts. Mercredi Sciences de l'Education a écarté Sciences Sociales 4 à 1 avec Bertrand Boucher en vedette avec deux buts, les autres compteurs étant Claude Demers et Jean Richard, pour les perdants, Bertrand Tremblay évita un blanchissage. Dans la deuxième rencontre Histoire l'a emporté au compte de 7 à 2 contre Forêtierie avec Gilles Lemire en vedette avec trois buts.

Les autres compteurs furent Luc Bois, J. Guy Bernard, Serge Boly et Germain Desbiens. Pour les perdants, Michel Houde et Serge Benoit ont marqué les buts. Finalement, dans la dernière rencontre présentée, Droit a écarté Géographie 11-0. Vital Levesque, Ross Lambert, Pierre Bergeron ont compté chacun deux buts, pendant que Michel Robert, Pierre Linteau, Denis Sylvain, Roger Pelletier et Dave Burke marquaient les autres buts des vainqueurs.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P	V	N	D	Pts
1-Commerce	6	6	0	0	12
2-Educ. Phys.	5	5	0	0	10
3-Médecine	4	4	0	0	8
4-Sc. de l'Ed.	3	3	0	0	6
5-Droit	4	3	1	0	7
6-Sciences	4	2	1	1	6
7-Histoire	3	3	1	1	6
8-Sc. Sociales	3	3	1	1	6
9-Forêtierie	4	3	1	1	6
10-Agriculture	4	0	0	3	0
11-Géographie	4	0	0	3	0

Tableau de rendement des As

	Spr	Cle	Pro	Roc	LHO	Bal	Buf	Her	B	A	Pts
Lacroix, Qué	1-1	2-1	6-6	4-5	1-2	3-3	0-1	0-2	17	21	38
Nolet	0-0	0-2	4-3	4-3	2-2	2-2	0-1	0-2	12	15	27
Johnson	1-1	0-2	1-3	2-4	0-0	1-7	0-0	2-0	8	17	25
Gendron	1-1	0-1	1-5	1-2	1-2	1-4	0-0	2-0	8	15	23
Ball	0-0	0-1	0-8	0-2	0-3	0-4	0-0	0-0	0	18	18
Boutin	0-0	0-0	1-0	1-6	1-1	0-3	2-0	0-0	5	10	15
Wright	0-1	1-0	0-2	3-2	0-0	3-1	0-1	0-3	7	10	17
Polement	1-0	0-0	1-0	0-3	0-0	4-4	0-0	0-2	6	9	15
Leforge	0-0	2-1	1-2	1-1	0-0	0-0	0-0	0-0	4	4	8
Morrison	0-3	0-0	0-2	0-2	0-0	0-0	0-0	0-0	0	7	7
Courcy	1-0	0-0	0-0	2-3	0-0	0-0	1-0	0-0	4	3	7
Drolet	0-0	0-1	0-0	0-4	1-0	0-1	0-0	0-0	2	5	7
Sarrasin	0-2	0-0	2-1	2-0	0-0	1-0	0-2	0-0	5	4	9
McKillop	0-0	0-2	2-0	0-1	0-0	0-0	0-1	0-0	2	4	6
Pelletier	0-0	0-0	0-2	1-0	0-0	0-0	0-0	1-0	2	2	4
Lacoste	0-0	0-2	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	0	3	3
MacSweeney	0-0	0-2	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0	3	3
Bernier	0-0	0-0	0-1	1-0	0-0	0-0	0-0	0-0	1	1	2
Larose	0-0	1-0	0-0	1-0	0-0	0-0	0-0	0-0	2	0	2

LES GARDIENS DE BUTS

	Min	BC	BI	Moy.
Rivard : Au Colisée	474	30	0	3.79
Sur la route	204	13	0	3.82
TOTAL	678	43	0	3.80
Millar : Sur la route	216	16	0	4.44
Au Colisée	306	20	0	3.22
TOTAL	522	36	0	4.11
L'équipe : Au Colisée	780	50	0	3.85
Sur la route	420	29	0	4.14
TOTAL (X)	1200	79	0	3.95

(X) Un but dans un filet désert.

L'ASSISTANCE

	1966-67	1967-68	Augmentation ou diminution
Nombre de joutes locales	13	64,108	57,509
			— 6,599



LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Bucyk, Bos	16	15	31
B. Hull, Chi	19	11	30
McKenzie, Bos	11	19	30
Stanfield, Bos	7	23	30
Goyette, NY	10	13	22
Walton, Tor	14	8	22
Howe, Det	12	10	22
Delvecchio, Det	4	18	22
Bathgate, Pitt	9	13	22
Cournoyer, Mil	10	11	21
Esposito, Bos	10	11	21
Ratelle, NY	5	16	21

Ca fait drôle de jouer à proximité des palmiers

Notre premier voyage dans l'Ouest pour se comparer à l'achat d'un nouvel habit. Il y a plus de plaisir à l'attendre qu'à le porter.

Ce fut un bon voyage pour notre classement, car nous avons annulé avec les Seals d'Oakland et gagné contre les Kings de Los Angeles. Même le résultat est ironique car Sid Abel a remarqué: "Nous avons annulé la joute que nous aurions dû gagner, et nous avons gagné celle que nous aurions dû perdre". Il faisait allusion au fait que les Kings nous ont déclassés pendant deux périodes. Mais nous sommes revenus à la troisième et nous avons gagné 4-1. Voilà pour les joutes.

Nous avons trouvé difficile de nous ajuster à l'horloge et à la température. Nous sommes d'abord allés à San Francisco, laissant Detroit à 5h.30 un soir de neige. Nous sommes arrivés à Frisco peu après 7h. et les gens étaient en chemise.

Comme il y a trois heures de différence entre Detroit et la Côte Ouest nous avons eu une journée de 27 heures. Ça prend du temps à s'ajuster. Un des médecins du club, le Dr Milton Kozley, dit qu'une personne prend à peu près quatre jours à

s'habituer, car nous avons tous un genre d'horloge dans notre système. Nous avons eu la difficulté à dormir et nous nous sommes éveillés chaque matin à 5h. (8h. à Detroit).

Mais mon plus gros problème a été la météo. L'humidité était aussi élevée que durant les séries Stanley en avril ou en mai. La géogra-

phie est curieuse aussi. Ça m'a peut-être frappé plus que les autres, parce que ça fait 21 ans que je me promène entre les 5 mêmes villes. Mais ça fait drôle de passer devant des palmiers en se rendant à l'arène pour une joute.

Les arènes, évidemment, sont modernes. Celui d'Oakland est à 8 milles du centre de cette ville et à 20 milles de San Francisco. C'est un de ces édifices ronds avec les murs surtout en verre. A l'intérieur, on retrouve la forme d'un vaste bol avec la glace bien au-dessus du niveau du terrain.

Roy Edwards dit qu'il n'a pas eu de problème avec l'éclairage, même si le contour foncé des sièges lui a donné un peu de trouble. A Los Angeles, nous avons joué à l'Arène des Sports, qui est un domicile temporaire pour les Kings. Le propriétaire des Kings, Jack Kent Cooke, construit un nouvel édifice, le Forum, mais il sera prêt en janvier seulement. C'est là que nous jouerons à notre prochain voyage en mars. Personnellement, je suis content que nous n'y fassions que deux voyages par saison.

Gordie HOWE



Yves Landry a été choisi l'homme de l'année à St-Romuald par la Chambre de Commerce de l'endroit. Le champion cycliste du Québec (photographie ici avec son père) a été cité en exemple à la jeunesse pour sa discipline qui lui a permis d'atteindre les sommets. Landry est devenu le premier cycliste d'origine canadienne à remporter un Tour cycliste majeur, lorsqu'il a triomphé dans le Tour de la Nouvelle-France en juillet dernier. Par la suite, il représenta le Canada aux Jeux Panaméricains de Winnipeg, étant un des grands artisans de la médaille d'or remportée dans la course sur route par son coéquipier Marcel Roy. Etudiant en éducation physique à Laval, Yves se propose de partir pour l'Europe en mai prochain afin de participer aux principales courses amateurs en Belgique, en France et en Italie, dont le Tour de l'Avenir et les championnats mondiaux. Il espère se préparer ainsi dignement à représenter le Canada aux Jeux Olympiques de Mexico en octobre 1968.

Hockey mineur dans le comté de Portneuf

Samedi le 2 décembre, avait lieu au Centre Recréatif de Donnacona, un autre programme des ligues mineures Régionales du comté de Portneuf.

Dans la catégorie midget, lors de la première rencontre, Donnacona a écarté St-Marc 6-3. Pour Donnacona, la vedette à l'offensive fut Alain Leclerc avec 3 buts. Dans la deuxième rencontre, Port-Rouge a écarté St-Raymond 15-0. Jean Matte fut la grande vedette avec 8 buts. Dans une autre rencontre, dans la catégorie peewee, St-Marc a écarté Port-Rouge 4-0. Raymond Beland, Jacques Lussier, Pierre Leclerc et René Garipey complètent pour les gagnants.

Port-Rouge a écarté St-Raymond 14-0. Réal Tessier et Raymond Beland dirigèrent l'attaque avec chacun 3 buts. Dans une rencontre, lors d'un duel serré, St-Raymond a difficilement vaincu Cap-Santé 2-1. Bertrand Huard et Marcel Bagha furent les compteurs du St-Raymond. Dans la dernière rencontre de cette catégorie, Donnacona a écarté Port-Rouge 4-0.

Dans la catégorie midget-jeunesse, St-Marc a écarté Donnacona 6-2. Yves Julien dirigea l'attaque du St-Marc avec 2 buts. Et dans la dernière rencontre de la journée, Neuville a écarté St-Basile 5-1. Michel Larue, Gérard Drolet, Raymond Beland, Richard Dubuc et André Rochette furent les compteurs pour la Neuville.

Trou d'un coup par Jay Hebert

LAFAYETTE (PA) — John Lotz a roulé un deuxième 67, cinq sous la normale, hier, en prenant les devants à mi-chemin de la Classique de Cajun avec un.

Lotz a répété son exploit de la veille avec six birdies et un seul bogey.

Le meneur de la première tournée, Jack Montgomery, a explosé à 72 et accusait un retard de deux coups sur le meneur. Doug Sanders s'est retiré après une première ronde de 75.

Jay Hebert a réussi un trou d'un coup au 9e trou et son 69 lui a donné un total de 141 après 18 trous.

Coquet sportif

MEXICO (PA) — Warren Giles, a été réélu président de la Ligue nationale de baseball.

A sa demande, son contrat a été prolongé d'un an, soit jusqu'en 1969. Son présent contrat prendra fin l'année prochaine. Giles en sera à sa 19e saison à titre de président de la L.N.

VANCOUVER (PC) — Selon le Sun de Vancouver, Eddie Shore, ancien proprio des Indiens de Springfield de la L.A.H., est détenteur de parts dans les Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest.

TOKYO (Reuter) — L'Australien Derek Clayton a établi un nouveau record mondial samedi, lors d'un marathon international à Fukuoka, Japon, en parcourant les 26 milles et 385 verges en 2:06.64 heures.

Ligue Américaine de hockey

14e JOUTE de la CÉDULE — CE SOIR à 8 H.05

"BISONS" vs "AS"

de Buffalo de Québec

PRIN D'ENTRÉE — Réservés seulement: Loges \$2.50 — Mezz: 4e premières rang: \$2.50 — (4 autres rangs: \$2.00 — Balcons: \$1.50) — Étudiants: (balcons) avec carte d'identité \$1.00 (Taxe et charge de service incluses)

AS JUNIOR — Samedi — 7 h. 15 vs DRUMMONDVILLE Jeudi, 14 déc. — 8 h. 15 vs SUREL Adm. Gen.: \$1.25 — 50

Billets de Saison et Billets de Séries Libres sont en vente au COLISEE, seulement AJOURD'HUI jusqu'à 4 h. 30 et CE SOIR à compter de 7 h. — Programme: Joute locale, Dimanche, 16, vs Hershey.



V—Facilitons l'action de ceux qui remuent

Nous

aurons

bientôt

un

ministère

des Sports

Quand l'Etat québécois s'introduira par un ministère (tout neuf dans le champ des loisirs et des sports, en quel consistera son principal rôle et de quelle façon sera-t-il rempli ?

En attendant qu'on le sache avec précision, il n'est pas défendu d'émettre des hypothèses et d'en tirer les conséquences. Telle est d'ailleurs le but de cette étude "préventive" se poursuivant depuis le 22 novembre dernier, avec tous les risques de l'anticipation.

Définir le rôle du futur ministère des Sports et des Loisirs avant son entrée en scène n'est sûrement pas une nécessité secondaire mais absolument prioritaire. Refuser de l'admettre serait maintenir le nouveau service public dans les dangereux courants d'air de l'improvisation. Il importe en effet qu'on établisse clairement pourquoi et comment on va agir et quelles seront les motivations.

Deux façons distinctes de procéder peuvent être envisagées, soit un dirigisme s'appuyant sur des normes et des programmes soigneusement planifiés, ou selon une méthode moins systématique mais davantage impulsive, laissant aux individus le premier choix des initiatives. Il y a une différence énorme entre ces deux angles d'actions gouvernementales. Dans un cas, la force ou l'obligation primera. Dans l'autre, ce sera le contraire. La liberté d'arbitrage ne sera pas compromise. Au lieu d'imposer la pratique des sports et l'exploitation profitable des loisirs, l'Etat interviendra seulement comme stimulateur, pour faciliter l'atteinte des objectifs en favorisant l'emploi des meilleurs moyens.

Distinguer plus clairement les deux méthodes est évidemment plus facile avec des exemples.

Supposons donc que le futur ministère base ses opérations selon un programme découlant de hautes techniques mises au point à la suite d'expériences étrangères. On décidera alors de pousser le développement de certains sports et loisirs afin de les populariser à travers la province, que ça plaise ou non immédiatement à un grand nombre de personnes et sans qu'on se préoccupe de leurs goûts et aspirations. Les résultats obtenus par un tel procédé seraient assurément lamentables et engendreraient un effroyable gas-

pillage. Construire des vélodromes dans plusieurs endroits sous prétexte que le cyclisme est un sport bienfaisant ne serait sûrement pas souhaitable si, dans ces lieux, les gens préfèrent statiner l'hiver et se baigner l'été. Bâti de nombreux stades d'athlétisme et des gymnases là où ce n'est pas encore nécessaire reviendrait à combler des besoins avant qu'ils se manifestent. Dans un pays où l'on détient le privilège de faire à peu près tout ce qu'on veut, même la mollesse n'est pas interdite, et qui peut être assuré qu'on réussirait à secouer l'apathie en décompressant les mêmes ressorts pour uniformiser l'animation physique ?

SATISFAIRE D'ABORD LES BESOINS

Repondre aux besoins déjà existants est évidemment plus logique et tellement plus pressant. Partout au Québec on manque de patinoires artificielles. Cela ne signifie pas qu'il faut en aménager des centaines dès l'an prochain mais, aussi longtemps qu'il n'y en aura pas suffisamment, ce serait irraisonnable de combler une autre déficience moins prioritaire, comme celle de la faible quantité des stades. Bien sûr, il en existe si peu que les augmenter ne serait pas une lueur. Toutefois, leur période d'utilisation étant très courte, c'est d'abord aux sports et loisirs d'hiver qu'il faut accorder la préséance.

La saison actuelle est justement propice à un inventaire devant mieux faire entrevoir ce que les gens font ou aimeraient faire, s'ils en avaient la possibilité matérielle. Pas plus tard qu'hier, des skieurs québécois nous informaient d'une magnifique réalisation en cours, dans les parages de Stoneham. Pour promouvoir le ski de randonnée dans les bois, on est en train d'achever la construction d'un chalet, genre refuge de montagne. Les économies de plusieurs ont été mises en commun afin de financer l'achat des matériaux et, par ailleurs, il a fallu manier la hache et la pelle dans la forêt pour tracer des pistes au profit de ceux qui deviendront membres du club. Voilà une remarquable initiative correspondant bien aux goûts des Québécois à qui ce n'est pas nécessaire de faire miroiter les attraits de la nature. Il faut

ajouter un autre détail. Ces fondateurs d'un nouveau club mettront des skis et des bottines à la disposition des "promeneurs du dimanche" sans réclamer la moindre somme en retour. Quel magnifique exemple dont pourraient s'inspirer le ministère. Beaucoup de régions habitées du Québec étant bordées de montagnes, ça ne coûterait pas cher de les rendre accessibles 12 mois par année, en brisant leur solitude hivernale qui traîne désespérément en longueur entre la clôture de la chasse et la réouverture de la pêche.

SUPPORTER LES EFFORTS EN COURS

Ce qui précède peut servir d'autre exemple. Avant d'élargir l'éventail des sports et des loisirs, ne faudrait-il pas supporter les développements en cours. Ceux qui n'ont pas attendu qu'on les aide pour améliorer leurs divertissements méritent qu'on s'intéresse à ce qu'ils font, surtout si les réalisations s'ajustent aux besoins majoritaires. Une fois les preuves données du bon vouloir et des capacités, le concours "officiel" devrait se concrétiser. Les cas des "initiatives avancées" sont nombreux et avant de les multiplier, pourquoi ne pas consolider et améliorer ce qui existe. Ce sera d'ailleurs l'un des sujets d'un prochain article, quand seront effleurées les possibilités de rapports entre le ministère et les associations ou fédérations exerçant un pouvoir actuellement.

En somme, pour commencer, il serait souhaitable que le ministère suive le courant présent des loisirs sportifs ou autres. Une fois bien canalisée et libérée des obstacles, on pourrait gonfler son débit et élargir son lit, puis faire jaillir d'autres sources de divertissements. Il ne faut surtout pas forcer la nature et ce n'est sûrement pas avec les dissertations savantes des théoriciens du sport et du loisir que l'on obtiendra les plus encourageants résultats. Comme l'appétit vient en mangeant, c'est l'activité qui engendre l'action. Faisons donc d'abord remuer ce qui n'est pas immobile et ça bougera davantage, de toutes sortes de façons, sans que l'on pousse personne. Les engourdis finiront bien par sortir de leurs pantoufles.

Jacques REVELIN

Les Bruins sont méconnaissables

MONTREAL (PC) — N'eût été l'addition des six nouveaux clubs de l'expansion, les Bruins de Boston seraient seuls dans la course au championnat dans la ligue Nationale de hockey. En effet, ils ont subi plus de revers, 3, contre les nouvelles équipes que contre les anciens clubs, seulement deux. Ainsi, les Bruins, qui ont occupé la caverne du circuit pendant huit ans, dominent présentement le classement de la Division Est avec 31 points après 22 matches.

De plus, ils comptent dans leurs rangs les meilleurs compteurs de la LNH, car Johnny Bucyk a avancé Bobby Hull, du Chicago, en première place avec un total de

31 points tandis que ses compagnons de ligne, Fred Stanfield et John McKenzie ont rejoint la Comète des Hawks au 2e rang avec 30 points chacun. Le trio des Bruins a déjà accumulé 91 points tandis que Bucyk est devenu le meilleur compteur dans l'histoire du Boston avec 243 buts. Enfin, les Bruins se distinguent également dans le domaine des punitions, car Don Awry est devenu le vilain du circuit avec un total de 81 minutes au pénal à la suite des 37 minutes dont il a écoupé contre les Canadiens dimanche soir.

Chez les gardiens de buts, John Bower et Bruce Gamble, du Toronto, affichent la meilleure moyenne, soit 2:17

buts alloués par partie, même si Gump Worsley, des Canadiens, domine individuellement avec une fiche de 1:58 but, mais les gardiens du Philadelphia occupent le deuxième rang avec une moyenne de 2:33.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pen
Bucyk, Bos.	16	13	31	0
B. Hull, Chi.	19	11	30	12
McKenzie, Bos.	11	19	30	28
Stanfield, Bos.	7	23	30	2
Govette, N.Y.	10	13	23	4
Walton, Tor.	14	8	22	19
Howe, Det.	12	10	22	19
Radgate, Pitts.	9	13	22	11
Delvecchio, Det.	4	18	22	2
Esposito, Bos.	10	11	21	2
Cournoyer, Mtl.	10	11	21	2
Nevin, N.Y.	8	13	21	6
Ratelle, N.Y.	5	16	21	0
Mikita, Chi.	11	9	20	2
Sirivatan, Pitts.	9	11	20	10
Prentice, Det.	9	11	20	14

McDonald, Pitts.	9	10	19	4
Ullman, Det.	8	11	19	0
Rochefort, Phil.	7	12	19	4
Wharm, Chi.	7	12	19	6

LES GARDIENS DE BUT

	MJ	BC	Moy
Bower	874	30	2:06
Gamble	508	19	2:35
TOTAUX	1,382	50	2:17

PHILADELPHIE

	MJ	BC	Moy
Favell	340	18	2:00
Parent	730	29	2:23
TOTAUX	1,070	47	2:33

MONTREAL

	MJ	BC	Moy
Worsley	720	19	1:58
Vachon	720	26	3:00
TOTAUX	1,440	45	2:33

BOSTON

	MJ	BC	Moy
Johnston	880	24	2:48

Cheevers	740	33	2:08
TOTAUX	1,320	58	2:44

NEW YORK

	MJ	BC	Moy
Giacomin	1,120	50	2:08
Villemure	200	8	2:40
TOTAUX	1,320	58	2:08

PITTSBURGH

	MJ	BC	Moy
Bassen	540	22	2:44
Binkley	840	41	2:32
TOTAUX	1,380	63	2:38

ST-LOUIS

	MJ	BC	Moy
Martin	600	28	2:46
Hall	640	34	3:18
TOTAUX	1,240	62	2:58

MINNESOTA

	MJ	BC	Moy
Maniago	740	38	3:06
Baum	374	25	2:61
TOTAUX	1,114	63	2:58

DETROIT

	MJ	BC	Moy
Edwards	594	18	1:52
Gardner	312	21	4:02
Crozier	473	28	3:55
TOTAUX	1,380	67	2:51

OAKLAND

	MJ	BC	Moy
Smith	100	2	1:19
Hodge	1,340	69	3:09
TOTAUX	1,440	71	2:57

LOS ANGELES

	MJ	BC	Moy
Rutledge	800	37	2:20
Sawchuk	580	35	3:62
TOTAUX	1,380	72	3:13

CHICAGO

	MJ	BC	Moy
DeJordy	1,201	56	2:09
Dryden	239	18	4:50
TOTAUX	1,440	75	3:13

BLANCHISSAGES

WORSLEY	— 2 —
BOWER	— 2 —
GAMBLE	— 1 —
FAVELL	— 1 —
CHEEVERS	— 1 —
GIACOMIN	— 1 —

VILLEMURE	— 1 —
BASSEN	— 1 —
BINKLEY	— 1 —
CROZIER	— 1 —
HODGE	— 1 —

PUNITIONS

PHILADELPHIE	— 309 —
MONTREAL	— 269 —
LOS ANGELES	— 273 —
OAKLAND	— 268 —
DETROIT	— 231 —
ST-LOUIS	— 208 —
CHICAGO	— 194 —
BOSTON	— 188 —
NEW YORK	— 186 —
MINNESOTA	— 186 —
PITTSBURGH	— 146 —

Basketball

Voici le classement des équipes et les dix meilleurs compteurs de la ligue féminine de basketball en date du 2 décembre.

CLASSEMENT DES EQUIPES

C. St-François	5	0	10
Roy-Amador	4	0	8
Charlebourg	3	1	6
C. Arsenault (Charl.)	2	3	4
Bellevue	2	3	4
St-Vallier	0	3	0
Jérome	0	4	0
Lévis	0	4	0

MEILLEURES COMPTESSES

C. Roy (St-Vincent)	64
C. Bélanger (St-Vincent)	41
L. Lebrun (Bellevue)	42
M. Tremblay (R.-Amador)	35
C. Arsenault (Charl.)	29
L. Turbide (Charl.)	27
C. Baker (St-François)	26
A. Labrie (St-François)	26
L. Hudon (R.-Amador)	25
H. Giroux (R.-Amador)	23

Boxe

LOUISVILLE, Ky. — Jimmy Ellis, 194 3-4, de Louisville, a défait Oscar "Ringo" Bonavena, 206 1-2, d'Argentine, en 10 rounds.

FRANKFURT, Allemagne — Lother Stengel, 175 1-2, d'Allemagne de l'Ouest, a triomphé, par mise hors de combat, de l'Italien Piero Del Papa, 176 1-4, au cinquième round.

Coquetel sur glace

DETROIT (PC) — Les Red Wings de Detroit ont rappelé le centre Rick McCann du Fort Worth, de la ligue Centrale, ou ils ont retourné Ron Anderson.

MINNEAPOLIS-ST. PAUL

— (PA) — Les North Stars de Minnesota ont rappelé le gardien Carl Wetzel de leur filiale de Memphis dans la ligue Centrale et ont nommé Bob Woytowich capitaine permanent de l'équipe.

ST. LOUIS (PA) — Les Blues de St-Louis ont rappelé Gary Sabourin de leur filiale de Kansas City de la ligue Centrale et ont envoyé Wayne Rivers à Kansas City.

BOSTON (PA) — Les rangers X n'ont révélé aucune fracture à la main gauche de Ted Green, défenseur des Bruins de Boston qui s'était blessé en venant aux prises avec Terry Harper, des Canadiens, dimanche soir.

(Téléphoto U.P.I.)

Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

Troisième essai et les buts

Si vous êtes saturés de football, ne tournez pas la page immédiatement, car ce n'est pas notre intention de vous parler de ce sport. Quand nous ne choisissons pas le bon vainqueur de la coupe Grey, nous sommes libérés de donner des explications, mais nous sommes libérés de ce pensum encore cette année, car nous avons misé juste.

Notre titre a simplement pour but d'assurer la transition entre la fin de la saison de football canadien et la première visite au Colisée des Bisons de Buffalo. Le troisième essai auquel nous faisons allusion est celui de Camille Henry qui tente de retourner sous la Grande Tente une 3e fois, et les buts sont ceux dont il a besoin pour y parvenir.

PREMIER ESSAI: C'est directement en graduant des Citadelles que Camille a eu sa première chance avec les Rangers. On l'avait averti qu'il devrait d'abord faire du banc, mais un bon jour, alors qu'un joueur était dans la lune, il sauta sur la patinoire pour remplacer un coéquipier fatigué et pan! ce fut son premier but.

Son talent de compteur naturel fut exploité au maximum sur le jeu de puissance par le vétéran Max Bentley qui lui apprit les trucs du métier et, à la fin de la saison, il se retrouva avec 24 buts. Quelqu'un qui aurait voulu parler avant la saison que Camille gagnerait le trophée Calder aurait probablement obtenu du 100 pour un. Mais c'est ce qu'il fit, malgré la présence sur le Canadien d'une recrue appelée Jean Bellevue.

La guigne de 2e année l'assailit de bonne heure l'automne suivant et après 5 buts en 21 parties, il était renvoyé dans les mineurs, alors que les experts tiraient une bouffée de leur pipe en disant: "Je vous l'avais bien dit: il est trop petit".

DEUXIEME ESSAI: Camille Henry fut prêt avec les As de Québec, et les Québécois étaient alors aussi impitoyables qu'aujourd'hui. Il eût 20 buts en 37 parties et les gens se demandaient ce qui n'allait pas.

Il dut s'exiler une seconde fois pour se faire valoir et avec les Larivière et Toppazzini à Providence, il fut le meilleur franc-tireur de la ligue avec 59 buts, et dix autres dans le détail en 9 parties. Il filait à une allure encore plus vertigineuse la saison suivante, 31 buts en 29 parties, quand il eut sa deuxième chance avec les Rangers.

Le reste de son histoire est dans le livre de statistiques de la ligue Nationale. Il resta 11 ans sous la Grande Tente, marqua 253 buts, gagna le trophée Lady Byng et fut choisi une fois sur la 2e équipe d'étoiles. Acquis par les Black Hawks de Chicago, dans un échange qui a nu à deux clubs, il se retrouva à St-Louis. Refusant de retourner dans la ligue Centrale l'an dernier, il resta en dehors du hockey professionnel.

TROISIEME ESSAI: A la veille de l'expansion, c'était une décision très discutée. Les dirigeants des six nouvelles équipes ignoraient à la séance de repêchage, ne sachant pas s'il pouvait effectuer un retour. Seuls les Rangers n'avaient pas perdu confiance et ils rachetèrent ses services de l'implacable Tommy Ivan.

Cette fois-ci, Camille ne refusa pas de retourner se

mettre en forme dans les mineurs. Une opération pour un kyste, lors du voyage des Bisons dans l'Ouest, retarda sa mise en condition. Il y a quelques jours, il a montré qu'il n'avait rien perdu de son habileté autour des filets.

Contre Phoenix, il marqua deux buts à ses deux premiers lancers. Vendredi contre les As, il marqua 27 secondes après le début d'une punition à Nolet et 11 secondes après une mineure à Ball. Dimanche, contre Cleveland, il marqua son 5e but en trois parties, des son premier lancer.

"A mon âge, de dire Camille en riant, je n'ai pas de temps à perdre". Il aura 35 ans le 31 janvier prochain, et c'est argent égal qu'il célébrera son prochain anniversaire dans l'uniforme des Rangers.

.500 dans notre section

Les As de Québec devront commencer à gagner des parties dans leur propre section, s'ils entendent participer aux éliminatoires. Cela peut sembler une vérité de La Palice, mais en diséquant les résultats contre chaque section, on s'aperçoit qu'une équipe peut fort bien jouer .500 dans l'ensemble, mais que cela ne sera pas suffisant pour participer aux séries Calder, si elle a donné trop de cadeaux aux autres clubs de sa propre division.

Voici un tableau montrant la fiche actuelle des As contre chaque section, le nombre de parties à disputer contre chaque sorte d'adversaire et le total de points qu'ils conserveront, s'ils continuent à l'allure actuelle:

Division	Fiche	Calendrier	Projection
La notre	2-6-0: 4	30 parties	15 pts
L'autre	5-3-2: 12	34 parties	38 pts
L.H.O.	1-1-0: 2	10 parties	10 pts

Le total ne serait donc que de 63 points. Non seulement s'agirait-il du deuxième pire résultat dans l'histoire du club, mais il ferait manquer les éliminatoires par 9 ou 10 points.

Les parties de notre section ont tellement d'importance, qu'il nous avisons joué pour .500 jusqu'ici contre Cleveland et Buffalo (nous l'avons fait contre Rochester), le classement serait tout chambardé.

Au lieu de :			on aurait :		
	PJ	Pts		PJ	Pts
Cleveland	21	27	Cleveland	21	24
Buffalo	22	33	Québec	20	22
Rochester	21	21	Buffalo	22	22
Québec	20	18	Rochester	21	21

L'anecdote du jour

Jimmy Piersall, des Angels de la Californie, a raconté qu'avec ses neuf enfants, il était considéré comme le changeur de couches le plus expérimenté des majeures. Un jour que Yogi Berra lui demandait des conseils sur la façon de procéder, il lui expliqua: "Tu plies la couche comme un losange de baseball et assois le bébé au monticule. Tu ramènes le marbre, le 3e et le 1er but, et puis tu attaches. Fais attention à la pluie, car les parties ne sont jamais retardées".



● L'arbitre Harry Ross voit bien le garde Ken Reed, des Roughriders de la Saskatchewan, donner une jambe à plein sous ses yeux, mais il a plutôt l'intention de le féliciter que de le punir. L'objet de cette manœuvre est en effet un amateur trop enthousiaste qui voulait s'emparer du ballon comme souvenir de la coupe Grey. (Téléphoto U.P.I.)

LA FAMILLE TETEBECHE



Réponse de Chypre à U Thant

MGR MAKARIOS ACCEPTE LES PROPOSITIONS "EN GÉNÉRAL"

NATIONS UNIES (PA) — Le président Makarios de Chypre a accepté "en général" aujourd'hui les propositions de paix du secrétaire-général des Nations unies, U Thant, en rapport avec cette île de la Méditerranée orientale, ont annoncé des sources diplomatiques. Ces propositions ne stipulaient pas de provisions en vue d'un accord gréco-turc auquel Makarios s'était opposé.

La réponse cypriste à la proposition de U Thant est arrivée une journée après que la Grèce et la Turquie eurent accepté les propositions. Dans une réponse préliminaire, dimanche soir, Chypre avait qualifié le programme de Thant de "particulièrement constructif", et avait promis une réponse plus détaillée avant 12 heures.

Les sources ont déclaré que la réponse plus détaillée, remise au sous-secrétaire aux Nations unies, M. Jose Rolz-Bennett, du Guatemala, par un membre de la mission cypriste à l'ONU, laissait entendre que Mgr Makarios avait pris pour acquis que les propositions de Thant étaient destinées à résulter en un retrait absolu

Selon un chroniqueur de Washington De Gaulle s'attaque aux efforts des Etats-Unis

WASHINGTON (PC) — Les récentes attaques du président de Gaulle ouvrent les yeux à "ces alliés occidentaux qui, comme le Canada, avaient manifesté leur pharisaïsme bien plus qu'un peu d'encouragement à notre rôle désespérément nécessaire dans le Sud-Est asiatique" déclare un chroniqueur de Washington, M. William S. White.

White, conservateur texan considéré comme un farouche défenseur et un ami intime du président Johnson, prétend que

La réponse turque aux propositions de Thant exprimait des réserves au sujet de deux sections qui ont été mises de côté — la première, réclamant un rôle plus étendu pour les forces de paix des Nations unies à Chypre, et l'autre prévoyant des droits spéciaux pour la minorité turco-cypriste.

Le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, illustre bien la versatilité d'opinions parmi "ceux ici et ailleurs qui ont toléré ou même encouragé la féroce irresponsabilité de de Gaulle, tant qu'elle se limitait à saboter la politique de guerre au Vietnam des Etats-Unis".

Dans certains cas, affirme le journaliste, cette conversion "est faite sous le signe du dollar". White ajoute que M. Pearson "aperçoit enfin la monomanie destructrice de Charles de Gaulle pour ce qu'elle a tou-

jours été, un effort infatigable fait d'arrogance personnelle et d'égoïsme pour gouverner ou détruire tout l'Occident".

De Gaulle, selon le chroniqueur américain, s'est attaqué aux "efforts patients et solitaires des Etats-Unis pour tenir la barre contre le totalitarisme communiste", et son emprise s'est étendue au Canada.

Changement d'attitude

"Et maintenant", poursuit l'article, "que de Gaulle essaie de fonder la sécession canadienne-française pour détruire une devise américaine sur laquelle le Canada aussi se fie, et pour provoquer la ruine économique totale et finale en Grande-Bretagne, on entend Lester Pearson adresser à Charles de Gaulle des épithètes comme imprévoyant, erroné, discrédité et dangereux".

"Maintenant, Lester Pearson et beaucoup d'autres voient des choses qu'ils n'aiment pas".

Et le journaliste poursuit : "Mais où étaient les Pearsons et le sénateur William Fulbright, ainsi que les autres apôtres de la paix s'est abaissé jusqu'au-delà des limites pour flétrir implacablement l'action honorable des Américains en Asie ?"

"Ils se sont donné pour mission de diriger la meute", écrit encore White. "Quand ce n'était pas, comme dans le cas Pearson, pour acclamer réellement de Gaulle, ils ont tout de même donné entière liberté et respectabilité aux doctrines entortillées de de Gaulle qui font des Etats-Unis plutôt que des envahisseurs communistes la partie déraisonnable au Vietnam".

Après l'opération, un chirurgien et une infirmière spécialisée sont restés en permanence au chevet du patient, que le Dr Chris Barnard vient examiner régulièrement.

L'appareil utilisé pour aider le patient à respirer est utilisé dans de nombreuses opérations et non pas seulement dans celles du cœur, a dit encore le professeur Louw.

GREFFES AU REIN

Le problème du rejet des tissus étrangers par l'organisme s'est particulièrement posé à propos des greffes du rein, a ajouté le professeur Louw, mais les succès obtenus justifient toutefois l'optimisme, a-t-il dit.

Après l'opération, un chirurgien et une infirmière spécialisée sont restés en permanence au chevet du patient, que le Dr Chris Barnard vient examiner régulièrement.

L'appareil utilisé pour aider le patient à respirer est utilisé dans de nombreuses opérations et non pas seulement dans celles du cœur, a dit encore le professeur Louw.

La greffe du cœur

Le moment critique dans une semaine

LE CAP. — (A. F. P.) — Le moment critique de la greffe du cœur surviendra dans une semaine environ, a affirmé hier matin, le Dr M. J. H. Louw, chef du service chirurgical de l'école de médecine de l'Université du Cap.

"Nous ne savons pas comment l'organisme du patient réagira à son nouveau cœur. Nous lui donnons des médicaments destinés à empêcher le rejet de tissus étrangers, mais cela supprime de même la résistance aux infections. Nous devons donc prendre des précautions extraordinaires contre l'infection", a expliqué le professeur Louw.

Les médicaments destinés à empêcher le rejet de tissus étrangers continueront à être administrés au patient durant une période se prolongeant indéfiniment, mais la dose sera progressivement réduite.

"Comme c'est la première opération de ce genre, nous nous posons de très nombreuses questions auxquelles il faudra répondre au fur et à mesure", a dit le prof. Louw.

Jusqu'à présent, l'état de M. Washkansky est meilleur qu'on ne l'attendait. Température, pouls et tension sont ceux d'une personne normale, a précisé le chirurgien.

CARRIERES et PROFESSIONS

Ingénieurs de projets demandés

Minimum de 3 à 5 années d'expérience dans le domaine de la construction.

Echelle de salaire : \$12,000—\$20,000

Excellente occasion. Postes à Montréal

Ecrire : M. Guy Carboneau, Ing.
SECANT CIE DE CONSTRUCTION
10450, avenue Secant,
Ville d'Anjou, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE TARDIVEL

DEMANDE

UN PROFESSEUR

pour enseigner l'anglais
au niveau de la 10e et 11e année

S'adresser à : M. LUCIEN ROCHETTE
Commission Scolaire Régionale Tardivel

Donnacoona. Tél. : 285-0330

la ville de québec

recherche un

CHEF DE LA DIVISION DES OPERATIONS

pour le service de l'aqueduc

FONCTIONS

Sous direction, organiser, diriger et coordonner le travail du personnel affecté à l'opération et à l'entretien des usines de chloration, de filtration (en construction) et de pompage d'égouts, au nettoyage des cours d'eau et du bassin d'alimentation, au contrôle de l'alimentation du réseau d'aqueduc dans les différentes sous-stations et au réservoir municipal; préparer et émettre les directives opérationnelles; analyser, discuter et régler les problèmes administratifs et techniques de son ressort et aviser la direction du service dans les autres cas; collaborer avec ses supérieurs, le personnel de la division de l'entretien et des autres services sur tout projet ou problème relié aux activités de la division; accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS

Posséder un diplôme universitaire en génie, de préférence environ cinq années d'expérience progressive dans des tâches appartenant au domaine de l'emploi ou s'y apparentant, une bonne partie de cette expérience ayant été acquise à la direction d'hommes ou à la coordination d'activités de même ordre. Qualités personnelles appropriées, dont un bon état physique.

TRAITEMENT

Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience de la personne choisie.

Cet emploi est permanent. Congé annuel, régime de retraite, assurances collectives, congés de maladie et autres avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Service du Personnel,
Hôtel de Ville,
Québec 4, P.Q.
Téléphone 522-7041, postes 247 ou 249.

L'IATA réorganise ses services

MANILLE (A.F.P.) — L'Association internationale du transport aérien (I.A.T.A.) a décidé de transférer à Genève 12 de ses services dispersés actuellement dans différentes capitales. Le siège de l'organisation restera à Montréal, qui perdra le service des ordinateurs, mais les bureaux de Londres et de Paris seront fermés au cours de l'année prochaine au bénéfice de Genève.

Cette réorganisation, a dit M. Kurt Hammarskjöld, directeur général de l'IATA vise à économi-

sation de ces divers services en les centralisant. Elle économisera également le temps que les membres de l'IATA passent à voyager entre ces diverses villes.

Un des avantages de transférer au bord du Leman le service des ordinateurs est qu'à Genève, l'IATA disposera de machines perfectionnées calculant quatre fois plus vite que celles de Montréal, a dit encore M. Hammarskjöld.

Le regroupement de ces services coûtera à l'IATA \$350,000 en cinq ans.

CALENDRIER

MARDI, 5 DECEMBRE 1967

S. Sabas, abbé

Demain :

S. Nicolas, év.

SOLIL : Lever : 7.36

Coucher : 4.16

LUNE : Lever : 8.07

Coucher : 9.35

Les marées de mardi le 5 déc.
Hautes : 8.50 a.m. — 9.05 p.m.
Basses : 4.22 a.m. — 4.06 p.m.
Les marées de mercredi le 6
Hautes : 9.42 a.m. — 9.56 p.m.
Basses : 5.08 a.m. — 4.55 p.m.
Phases de la lune en décembre
Nouvelle lune le 1, à 11 h. 19 a.m.
Premier quart, le 8, à 0 h. 57 p.m.
Pleine lune le 16, à 6 h. 31 p.m.
Dernier quart, le 24, à 5 h. 48 a.m.
Nouvelle lune le 30, à 10 h. 38 p.m.
N.B. : L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"L'habitude du bonheur est aussi nécessaire à notre bien-être que le travail et l'honnêteté."

(Dr V. Pauchet)

(Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi

Bataillon vietcong cerné par les troupes américaines

SAIGON (P.A.) — L'infanterie américaine et les marines du Sud-Vietnam ont cerné un bataillon vietcong dans le delta de Mekong, hier, et on rapporte qu'ils ont tué 200 hommes au cours d'une bataille qui a duré toute la journée et une partie de la nuit.

Les premiers rapports chiffrés des morts par quatre chez les Américains, et 38 blessés. Chez les Sud-Vietnamiens, on rapportait 15 tués et 50 blessés.

La bataille du delta a coïncidé avec d'autres attaques par l'artillerie communiste, lesquelles sont devenues au cours des dernières semaines la règle dominante dans la guerre du Vietnam. Les troupes communistes ont bombardé un destroyer américain, tuant deux Américains et en blessant trois autres. Elles ont également organisé une attaque au bazooka contre le quartier général de

l'armée américaine, un peu en dehors de Saigon; elles ont aussi coulé un cargo et ont incendié un autre, en plus de tenir en embuscade un convoi militaire.

L'engagement dans le delta a commencé un peu avant 8 h., alors que les troupes de la 9ème division d'infanterie américaine et le 5ème bataillon des marines vietnamiens débarquaient d'un transporteur de troupes.

COMBATS DIVERS

L'unité militaire a dû subir une fusillade nourrie. Des hélicoptères, des canonnières et une partie de l'artillerie américaine sont entrés dans la bataille pour venir en aide aux troupes de terre. Le commandement américain a déclaré que l'engagement a continué pendant toute la journée et que les troupes alliées du sud ont fait reculer les communistes sur une distance d'environ 2 1/2

milles vers le nord. A la tombée de la nuit, la bataille n'avait pas cessé, mais avait un peu diminué d'intensité.

L'une des attaques communistes contre les installations américaines a eu lieu au quartier général de l'armée à Long Binh, une deuxième à quelques milles plus loin, et une troisième près du quartier général d'une section de l'armée américaine.

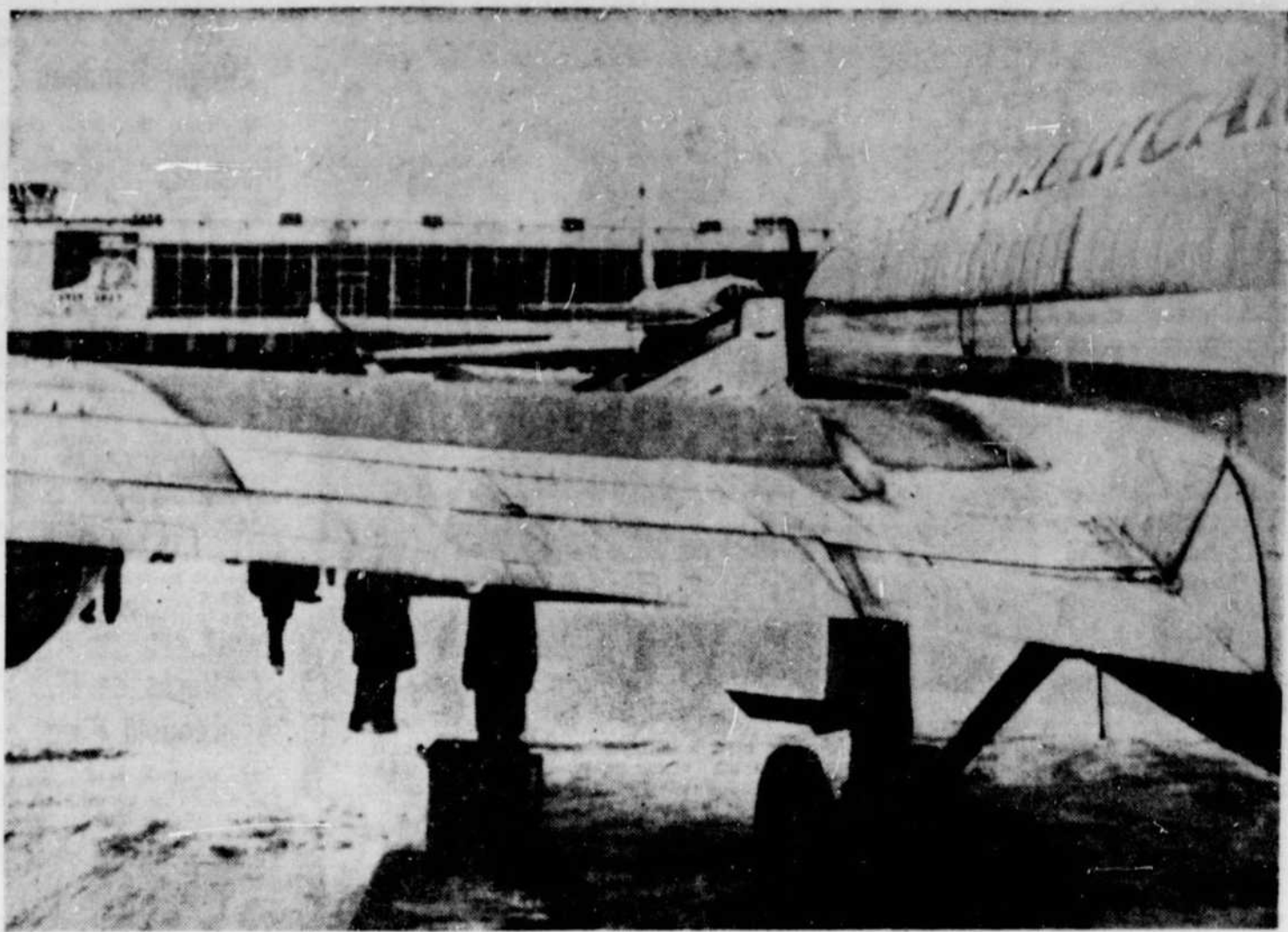
Les marines américains ont contre-attaqué les Vietcongs lorsqu'ils ont tenu en embuscade une colonne de 25 soldats à deux milles au sud-est de Phu Bai, quartier général de la 3ème division des marines. Les marines ont tué cinq Vietcongs, dans une courte fusillade, dimanche soir. Un marin a été tué.

On a également signalé des attaques au mortier, dimanche, et les Vietcongs ont tenté d'envahir un quartier général de district, sur la côte.

nière, il se peut que le général de Gaulle ait l'intention de rompre tous les liens français avec cette alliance.

L'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson, a affirmé que le général de Gaulle n'a pas dérogé de son attitude. Il croit qu'il faut s'attendre au retrait de la France, et qu'on n'y pourra rien. La France donnerait un an d'avis, conformément aux règlements de l'OTAN, puis se retirerait en 1969.

Mais l'Europe, dans son ensemble, a l'air préoccupée et ses rapports avec les Etats-Unis, engagés dans la guerre vietnamienne, ont détérioré.



MOSCOU — Un avion long-courrier de la Pan American World Airways est stationné à l'un des aéroports de Moscou. Comme dernier exercice, l'avion a effectué un atterrissage parfait au cours d'une tempête de neige. Ces exercices avaient lieu en prévision de l'ouverture de la ligne Moscou-New York, et un énorme appareil soviétique effectuait de semblables exercices, à New York. (Téléphoto U.P.I.)

DES MILLIERS DE PERSONNES RENDENT HOMMAGE AU CARDINAL SPELLMAN

New York (PA) — Revêtu des ornements blancs, rouge et or des princes de l'Eglise catholique romaine, la dépouille du cardinal Francis Spellman repose en chapelle ardente à la cathédrale St. Patrick, aujourd'hui.

Des milliers de fidèles défilent devant le catafalque, qui se dresse au milieu de l'allée principale depuis la grand-messe solennelle chantée par l'archevêque John F. Maguire assisté de neuf concélébrants.

Mgr Maguire a été nommé par Paul VI administrateur de l'archidiocèse jusqu'à ce qu'un successeur ait été nommé au cardinal Spellman. Les grandes portes de bronze de la cathédrale sont demeurées ouvertes toute la nuit et depuis l'aube afin de permettre aux fidèles de rendre un dernier hommage à leur cardinal. Des pompiers et des agents de police de la ville de New York montent la garde autour de la bière, laquelle sera exposée jusqu'aux obsèques, jeudi. Le cardinal Spellman est décédé samedi à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de 78 ans.

Les sept cardinaux américains survivants ont été invités aux funérailles. Les six cardinaux habitant les Etats-Unis actuellement ont accepté, mais on ne sait pas encore de façon définitive si le cardinal Brennan, chef de la Rote du Vatican, reviendra de Rome pour cette occasion.

SUCCESSION

Pendant que les fidèles remplissaient la cathédrale et que des messages de condoléances affluaient à la chancellerie, en

provenance de toutes les parties du monde, les rumeurs ont commencé à circuler concernant le successeur possible du cardinal Spellman.

Bien que le choix d'un successeur revienne en dernière instance au Pape, cette nomination sera la première importante responsabilité de ce genre à échoir à l'Eglise des Etats-Unis, selon un nouveau système de nomination établi afin de donner aux évêques une plus grande part dans le choix d'un cardinal.

Tout d'abord, les évêques de chacune des 28 provinces des Etats-Unis se réuniront sous la tutelle de leur archevêque, et se mettront d'accord sur une liste de noms. Ces noms seront ensuite soumis à un nouveau comité formé de sept évêques de diverses régions du pays, nommé au printemps dernier, afin d'établir un consensus sur les nominations locales. Cette responsabilité revenait autrefois au délégué apostolique à Washington. Ces noms seront ensuite envoyés au Pape, qui aura ainsi l'occasion de connaître de façon non équivoque l'opinion des évêques.

Selon le New York Times, il semblerait que S. Exc. Mgr John F. Dearden, archevêque de Detroit, âgé de 60 ans, soit considéré comme le plus qualifié pour occuper le poste.

Le Times ajoute qu'il existe également une possibilité que cet honneur échoie à S. Exc. Mgr Fulton Sheen, vigoureux défenseur des opinions du Pape concernant les relations interraciales et de sa désapprobation de l'attitude américaine au Vietnam.



● SOUVENIR — La petite Julie McCarthy, six ans, trop jeune pour aller à New York avec les autres membres de la famille Spellman pour assister aux funérailles du cardinal, contemple une effigie du Pape Pie XII, devant le portrait de son grand-oncle. Ce dernier lui avait donné cette image de Pie XII en souvenir. (Téléphoto U.P.I.)

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

FUTURES MARIEES

L'Action

vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES de
REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.

Signalez :
522-4771

demandez le
local 36

(Nous
desservons
le Québec
Métropolitain).

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

Achetez
au PRIX du GROS votre
BAGUE de FIANCAILLES

CADEAUX de NOCES

Montres — Verrre taillé — Verrre soufflé — Pierres de naissance — Briquets — Ensembles de toilette — Boutons de manchettes — Sacs de marbre — etc... Une maison de plus de 20 ans de services.

IMPORTATEUR-DIAMANTAIRE

RENE MARCOUX
365, DE LA COURONNE TEL. : 522-6861

REPARATIONS DE
MONTRES — TRAVAIL
GARANTI